LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 43 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 4 FEVRIER 1970 PRIX 10c



Centenaire du Manitoba
Calendrier des activités

31 janvier-22 février — Exposition artistique du Conseil des Arts du Canada, Galerie des Beaux-Arts, Winnipeg

2-6 février — Bonspiel des femmes du Manitoba, Winnipeg

5-8 février — Epreuve pour le trophée Seagram's, Curling senior hommes, Club de curling, Charleswood

7 février — Epreuves de piste et pelouse (intérieures), Aréna Winnipeg
Championnats de courses de motos-neige du Manitoba, St. James-Assiniboia

7-8 février — L'Orchestre symphonique de Winnipeg et Juan Pablo Izquierdo, Salle de Concert du Centenaire, Winnipeg

8 février — Exposition artistique, Auditorium du Centenaire,

8 février — Exposition artistique et Concert de l'Université de Brandon, Auditorium du Centenaire, Brandon

8-14 février — Congrès Can. Electrical Manufacturing et Association "Semaine de l'Electriicté", Winnipeg

9-14 février — Championnat manitobain de Curling, Trophée British Consols, Dauphin

10 février — Concert-Chorale Mennonite, Salle du Centenaire, Winnipeg
Danseurs contemporains, Auditorium du Centenaire, Brandon

10-14 février — "Off Main Productions" MTC, Studio Theatre, Winnipeg

11-12 février — Adventure Tours "Le peuple du Japon", Salle du Centenaire, Winnipeg

12-13-14 février — Festival de la Vie et du Savoir, Université de Manitoba

12-15 février — Hockeyrama, La Broquerie
Festival des Trappeurs, Le Pas
Championnats canadiens de ski nordique, de "cross-country" et sauts, et championnats canadiens de ski nordique senior et junior, La Rivière

13-14 février — Championnats canadiens de volleyball, Winnipeg
Championnat manitobain de patinage varié, Flin Flon

14 février — Carnaval d'hiver, St-Claude

26 février-1er mars — Festival du Voyageur, St-Boniface

Le Gouvernement français décerne deux prix à des étudiants manitobains

Par l'entremise de son consul à Winnipeg, M. Philippe Bourdon, le Gouvernement français vient de décerner deux médailles à des étudiantes manitobaines, Mlles Lucienne Gérardy, de St-Labre, et Frumie Eta Selchen, de West Kildonan, qui se sont placées premières en Français 300 et French 300 aux examens de juin dernier.

La cérémonie s'est déroulée lundi après-midi, au salon du Consulat de France, en présence du sous-ministre de la Jeunesse et de l'Education du Manitoba, le Dr W. C. Lorimer, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires du ministère, MM. R. W. Lightley, sous-ministre adjoint, Frank Hall, des relations extérieures, Arthur Corriveau, directeur des programmes de français, et L. S. Bennett, registrar. Etaient aussi présents les parents des deux gagnantes, M. et Mme J. Gérardy, M. et Mme Z. Selchen, et leurs professeurs de français, Sr Hélène Desrosiers, S.G.M., de La Broquerie, et Mlle Jean Michael, de Winnipeg.

Mlle Lucienne Gérardy était étudiante de 12e année à l'Institut collégial de La Broquerie. Cette année, elle poursuit ses études de baccalauréat ès arts au Collège St-Paul de l'Université de Manitoba.

Mlle Selchen étudiait l'année dernière au Garden City Collegiate de West Kildonan. Comme elle est présentement en voyage à Israël, ses parents reçurent en son nom la médaille accordée pour French 300.

Dans les quelques paroles qu'il a adressées avant de remettre les médailles, M. Bourdon a fait remarquer que, par ce geste, le Gouvernement français entendait exprimer son appréciation et son admiration pour les efforts réalisés au Manitoba pour maintenir et développer la langue et la culture françaises, "culture complémentaire" à la langue anglaise, a-t-il ajouté.

Le Dr Lorimer a tenu à remercier le Gouvernement français et son consul à Winnipeg pour cette initiative. Il a expliqué que ces médailles étaient attribuées à des élèves qui, non seulement, avaient obtenu le premier rang en français mais aussi avaient atteint plus de 70% de moyenne sur l'ensemble des examens du cours préparatoire à l'entrée à l'université.

Le nombre d'étudiants qui ont suivi French 300 en 1969 s'élève à 5,561. Il n'y en a eu que 240 qui ont pris Français 300. On prévoit le même nombre pour cette année.

Le Dr Lorimer a également déclaré que son ministère voit présentement à ce que le cours French 300 prépare les étudiants à converser en français et à ne pas se contenter de notions théoriques. M. Lorimer a en outre félicité les professeurs et les parents des gagnantes.

Ci-dessus, Mlle Lucienne Gérardy, de St-Labre, reçoit des mains du consul de France à Winnipeg, M. Philippe Bourdon, la médaille que le Gouvernement français vient de lui décerner pour s'être classée première en Français 300 aux examens de juin dernier. A gauche, les parents de la gagnante, M. et Mme Gérardy, et à droite, Soeur Hélène Desrosiers, S.G.M., professeur de français à l'Institut collégial de La Broquerie, et le Dr W. C. Lorimer, sous-ministre de la Jeunesse et de l'Education.

M. René Préfontaine responsable de l'action socio-culturelle

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, vient d'annoncer la nomination, par la Commission de la Fonction publique, de trois hauts fonctionnaires à la direction de nouveaux services créés en fonction des responsabilités qui incombent au secrétaire d'Etat, en vertu de la politique des langues officielles du gouvernement.

Ils sont M. René Préfontaine, qui assume la responsabilité de l'action socio-culturelle, M. Myer Belkin, qui prend la direction de la recherche et planification, et M. Paul-Emile Larose, qui se voit confier la direction de l'administration des langues officielles. Tous trois sont bilingues.

Originaire du Manitoba, M. René Préfontaine est né à Saint-Pierre, le 2 janvier 1924. M. Préfontaine a fait ses études secondaires au Collège de St-Boniface. Il étudia ensuite à l'Université de Manitoba où il obtint, en 1945, le baccalauréat ès arts, avec spécialisation en latin et en philosophie. Plus tard, il suivit des cours à la faculté de sociologie de l'Université d'Ottawa, en vue de l'obtention de la maitrise en sociologie.

M. Préfontaine a été, tour à tour, directeur de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, directeur de la "Manitoba School Trustees' Association", et directeur de la recherche et des relations publiques à la "Manitoba School Trustees' Association".

Il entra au Secrétariat d'Etat en janvier 1966 à titre de directeur des voyages et échanges.

Au Québec

Les adversaires anglophones du bill 62 semblent bouder la presse francophone

MONTREAL — C'est en cercle fermé que le milieu anglophone organise son opposition au projet de loi 62. Les media d'information francophones sont exclus du cercle, ou du moins systématiquement tenus à l'écart; plus précisément, les représentants de la presse française de Montréal ne sont jamais avertis de la tenue des assemblées d'information qui se déroulent ces temps-ci dans les milieux de l'enseignement anglophone.

Le fossé qui s'est creusé entre "les deux solitudes" au moment du bill 63 parait s'élargir avec le bill 62. La communauté anglaise de Montréal s'isole du reste de la population, ne prenant même plus la peine d'informer le public canadien-français de ses opinions et de ses activités au sujet du projet de loi sur la restructuration scolaire.

Depuis un mois environ, plusieurs associations du monde de l'enseignement anglophone (enseignants, principaux, parents, commissions scolaires, etc.) convoquent des réunions publiques d'information au sujet du projet de loi.

Jusqu'à présent, il y en a eu au moins une vingtaine. Ces assemblées, qui groupent parfois plus de 1,000 personnes, "font" les manchettes des journaux et des postes de radio anglophones... alors que les media francophones, eux, ne sont même pas avertis de la tenue de ces assemblées. A tel point d'ailleurs que la Fédération des "Home and School Associations" n'a pas daigné transmettre à la presse francophone les résultats d'un sondage qu'elle a effectué parmi ses membres — toujours au sujet de la restructuration scolaire de l'île de Montréal.

Pas le moindre communiqué...

Les reporters affectés à la chronique de l'éducation de LA PRESSE s'étonnaient de constater qu'ils n'étaient jamais invités à couvrir les événements qui, pourtant, faisaient la "une" des quotidiens anglophones de la métropole. Renseignements pris, c'est aussi le cas de nos confrères du Devoir et de Montréal-Matin, du service des nouvelles de CKAC, du service des nouvelles du réseau français de Radio-Canada, où les journalistes sont, comme nous ,tenus dans l'ignorance de ce qui se passe en milieu anglophone au sujet du bill 62.

Par ailleurs, le "Montreal Star", la "Gazette", le service des nouvelles du réseau anglais de Radio-Canada et tous les postes de radio anglais de la région montréalaise sont convoqués à ces assemblées, c'est évident, puisque leurs reporters y assistent et en font (largement) état.

Pourtant, la coutume veut qu'un organisme qui convoque une assemblée publique invite tous les media d'information à y assister pour en rendre compte. Ces "invitations" sont transmises aux diverses salles de rédaction par lettre, par téléphone ou, le plus souvent, par un communiqué acheminé sur fil. (Soulignons que ce

(Suite à la douzième page)

LE CHANT DU CENTENAIRE

● Voici la traduction officielle du chant du centenaire du Manitoba. La musique est de Gordon P. Watson; les paroles, d'Anne M. Collier, et la traduction, de Gérald Lavoie.

MANITOBA

C'est une chanson
Qui se chante si bien
Chantons-la par le monde
Annonçons-le à tout l'univers
C'est qu'il fait beau, vivre par ici
Que les fanfares
Polissent les cuivres
Le temps est venu de jouer
C'est la parade, la joie de vivre
D'un Manitoba démarré.

Manitoba, encore plus fort
Manitoba, on crie encore
Les années viennent et s'en vont
Mais nous on reste à tes côtés.

C'est une chanson de lac et de ciel
Des champs aux blés dorés
Terre de soleil et vent d'hiver
Sans oublier qu'on en est fier donc
Vienne le temps
Avec ce qu'il veut
Nous voyons bien plus loin
Les chimères seront réalités
D'un Manitoba démarré.

Me L. Roy, candidat à la Commission scolaire de Saint-Boniface

Me Laurent Roy vient d'annoncer qu'il briguera les suffrages lors de l'élection partielle qui aura lieu prochainement à la Commission scolaire de St-Boniface. Le poste a été laissé vacant par la démission du commissaire John F. Patterson.

Une délégation de citoyens a demandé à M. Roy de porter sa candidature. M. Roy est bien connu par son dévouement à diverses activités communautaires.

Appelé au barreau en 1967, Me Roy fait partie de l'étude Grafton, Dowhan, Muldoon et Roy. Il demeure au Parc Windsor; il est marié et père de deux enfants.

UN OUBLI

Dans le rapport de la semaine dernière sur le colloque des jeunes Franco-Manitobains on a oublié de mentionner que l'école du Précieux-Sang était représentée à la réunion.

Congrès de la Société d'Histoire de l'Église au Collège de St-Boniface au début de juin

La Société canadienne d'Histoire de l'Eglise catholique tiendra son congrès national au Collège de St-Boniface les 3, 4, 5 et 6 juin prochain.

Un comité manitobain a été constitué dans le but de voir à l'organisation locale de ce congrès. Le comité est composé de: MM. Lionel Dorge, président; Georges Forest, vice-président; abbé Georges Damphousse, trésorier; P. Ronald Riopel, S.J., secrétaire; MM. Rino Ouellet et Gilbert Morier.

En plus de vouloir marquer le centenaire du Manitoba, la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise entend profiter de son congrès à St-Boniface pour souligner les anniversaires suivants: le 126e anniversaire de l'arrivée des Soeurs Grises à la Rivière-Rouge, le 125e de l'arrivée des Missionnaires Oblats, le 126e de fondation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et enfin le 50e de l'arrivée des Chanoinesses des Cinq-Plaies (aujourd'hui, les Soeurs du Sauveur) au Manitoba.

Le congrès s'est donné comme thème "La vie religieuse au Manitoba", spécialement chez la population francophone. En plus de quelques conférenciers manitobains, les congressistes entendront des historiens tels que le P. Léon Pouliot, S.J., les professeurs René Hardy et Maurice Dupasquier, de l'Université Laval, et David Flemming, de l'Université Dalhousie de Halifax.

La Société historique du Canada aura aussi son congrès au Manitoba, dans les cadres des Sociétés savantes qui se réuniront à l'Université de Manitoba, également au début de juin.

En dernière heure

M. Gordon G. Duncan, du 51, Duluth Bay, a annoncé sa candidature à l'élection de la Commissaire scolaire pour remplacer J. Patterson qui a résigné de son poste de la Division Scolaire de St-Boniface.

Agé de 34 ans, M. Duncan est un gradué en génie civil de l'Université de Manitoba. Il est gérant de département dans une importante corporation chargée de l'administration des contrats de construction.

A 88 ans, M. St-Laurent n'a pas foi dans le Parti québécois

QUEBEC — "Notre destinée exige que nous demeurions tous ensemble, de l'Atlantique au Pacifique. C'est cette façon de vivre qui permettra à la population canadienne de connaître le meilleur et le plus rapide développement économique et social", affirme avec conviction l'ancien premier ministre du Canada, M. Louis Saint-Laurent, qui a célébré, dimanche 1er février, son 88e anniversaire de naissance.

Ayant toujours manifesté une grande foi dans la coexistence des deux peuples fondateurs du Canada, M. Saint-Laurent a précisé, au cours d'une conversa,tion téléphonique qu'il ne croit pas que le Parti québécois remporte un succès quelconque aux prochaines élections générales du Québec.

"La majorité de la population québécoise est convaincue que nous devons rester unis avec le reste du pays", a-t-il dit.

M. Saint-Laurent, qui a abandonné la politique le 5 septembre 1957, à l'âge de 75 ans, vit paisiblement dans sa belle maison de la rue Grande-Allée, à Québec.

Il y a cent ans avec Louis Riel

La réunion du 19 janvier

En ce 19 janvier 1870, il fait beau soleil mais le thermomètre est descendu à 20 degrés sous zéro. Cependant, des gens d'un peu partout, Kildonan, St. Andrew's de Headingley, St-Vital, St-Norbert, St-Boniface, St. James, se rassemblent dans l'enceinte du Fort Garry où Louis Riel les a convoqués pour entendre Donald Smith, l'émissaire d'Ottawa.

Thomas Bunn, membre respecté de la communauté anglophone, est choisi pour président de l'assemblée. Le juge Black, magistrat de la Compagnie de la Baie d'Hudson, est nommé secrétaire. Riel se charge d'interpréter en français ce qui se dira en anglais.

Sur un ton aussi froid et sec que l'air qui l'entoure, Donald Smith fait lecture de la liasse de documents, de lettres et de dépêches qu'il a reçus du secrétaire d'Etat, Joseph Howe, et des autres personnalités du gouvernement d'Ottawa. Après cinq heures de séance au grand air, l'assemblée est ajournée jusqu'au lendemain midi.

Le 20 janvier, Smith communique d'autres lettres. Cette longue lecture, que Riel traduit fidèlement, commence à user la patience des auditeurs. Ils deviennent fatigués d'entendre parler de la bonne volonté d'Ottawa. Jusqu'ici perplexe et incertain, Riel profite du malaise qui se dessine pour reprendre l'initiative.

Après la traduction du dernier document, il déclare à l'assemblée: "Après tout ce que nous avons entendu, il semble bien évident que le gouvernement du Canada sera disposé à nous accorder une constitution libérale, une fois connu ce que nous souhaitons et exigeons. Ne serait-il pas à propos, Monsieur le président, de porter cette question à l'attention d'une assemblée spéciale du peuple?". Sur ce, il propose, appuyé par Bannatyne, que quarante représentants élus (vingt des paroisses anglaises et vingt des paroisses françaises) se rencontrent le 25 janvier pour discuter des buts de la commission de Smith et de la liste des droits que l'on désire présenter à Ottawa.

La proposition est acceptée bruyamment.

Le président du Conseil métropolitain de Winnipeg, M. Jack Willis, a présenté, la semaine dernière, un chèque de $100 à George Funk, étudiant du Garden City Collegiate de West Kildonan, qui a gagné le concours lancé récemment par le Conseil métropolitain pour donner un nom au nouveau tronçon à chaussées séparées de la route 59 à St-Boniface, reliant la section nord du boulevard périphérique à la route transcanadienne. Des huit cents suggestions envoyées au concours, les juges ont choisi celle de "boulevard Lagimodière" soumise par le jeune Funk. La nouvelle route traverse en effet une partie du terrain qui a appartenu jadis au célèbre voyageur et premier colon blanc de Saint-Boniface, Jean-Baptiste Lagimodière.

Les sessions d'animation sociale se poursuivent au Centre Culturel

Huit centres ou groupes franco-manitobains avaient des représentants au séminaire d'introduction à l'animation sociale qui s'est tenu au Centre Culturel de St-Boniface en fin de semaine.

Vingt-sept personnes venues de St-Adolphe, Ste-Anne, La Broquerie, St-Malo, St-Georges, St-Vital et des paroisses St-Eugène et Ste-Marie participèrent aux activités, sous la conduite de MM. Roland Marcoux et Hubert Gauthier, animateurs au service de la Société Franco-Manitobaine.

C'est la troisième session d'animation depuis le début de l'année, au nouveau Centre d'éducation des adultes que la S.F.M. a inauguré récemment au troisième étage du Centre Culturel de St-Boniface. Les deux premières sessions étaient réservées aux directeurs d'écoles et aux professeurs.

Le département d'action socio-culturelle du Secrétariat d'Etat collabore intimement au programme d'animation sociale de la Société Franco-Manitobaine.

ÉDITORIAL

Le malaise agricole

Les milieux agricoles de l'Ouest commencent à trouver de plus en plus intolérable l'état de stagnation du marché du blé. Et leurs griefs trouvent une oreille attentive et sympathique dans la plupart des journaux de l'Ouest. Ceux-ci d'ailleurs se servent du mécontentement des cultivateurs pour vilipender à qui mieux mieux le gouvernement d'Ottawa, le Québec — sempiternel bouc émissaire de tous les maux canadiens! —, l'Ontario et ses gros financiers.

C'est une vieille habitude pour le cultivateur de jeter tout le blâme de ses misères sur le dos des autres. Mais a-t-il parfaitement raison? Les milieux politiques et financiers ou encore les syndicats ouvriers sont-ils les seuls ou même les principaux responsables des difficultés actuelles des cultivateurs des Prairies? Il serait trop simpliste de l'affirmer.

Il y a belle lurette que les agronomes avaient averti les cultivateurs de l'Ouest de ne pas se limiter au blé, de diversifier la culture. Mais la culture du blé, c'est tellement plus facile, ce n'est pas de "dérangement" comme les animaux. Avec le temps, le cultivateur de l'Ouest est devenu une sorte de "gambler" qui joue le gros lot au printemps, compte sur la fidélité du sol et un minimum de pluie pour empocher les profits à l'automne et se reposer ou s'amuser tout l'hiver.

Mais ce qu'il a manqué surtout au cultivateur de l'Ouest, c'est l'esprit de collaboration et d'entraide. Généralement conservateur et grégaire sur le plan politique et social, le cultivateur a toujours été fortement indépendant dans la façon de voir et de conduire ses affaires. On ne trouve pas chez lui, sauf de rares exceptions, un véritable sens d'entraide, de partage d'expériences et de recherches avec ses congénères pour le plus grand avantage de tous. Certes les fermiers ont formé diverses associations, mais il n'y a jamais eu cette force de solidarité que l'on trouve dans les syndicats ouvriers.

Si les cultivateurs avaient su faire vraiment cause commune, à la manière des ouvriers, ils auraient obtenu depuis longtemps un contrôle efficace sur le prix des machines agricoles.

Si les cultivateurs avaient eu le sens de l'union et de l'entraide, ils n'auraient pas toléré que les plus riches d'entre eux absorbent les moins fortunés. Ils auraient vu à ce que les plus faibles, les moins chanceux puissent compter sur l'aide des plus favorisés. Ils auraient été plus prompts, entre autres, à appuyer les caisses de crédit.

Au lieu de hurler et de recourir au chantage (en menaçant, par exemple, de former un groupe séparatiste), les cultivateurs de l'Ouest devraient plutôt faire un sérieux examen de conscience et se demander s'ils ne se sont pas mis eux-mêmes "dans le pétrin" en jouissant inconsidérément de la sécurité du sol sans s'interroger sur la conjoncture économique mondiale et sur les transformations que la technique moderne devait nécessairement entraîner dans la situation agricole mondiale.

En cela, les gouvernements n'ont peut-être pas aidé les cultivateurs. Mais ici encore, les cultivateurs ont-ils vraiment essayé de dialoguer avec leurs représentants politiques et de chercher avec eux des solutions réalistes?

Sans doute, la situation actuelle n'est pas rose. Mais ce n'est pas en continuant de se lamenter qu'on y apportera une solution. Les milieux agricoles pourront réparer plus efficacement le retard qu'ils accusent présentement dans la recherche d'une solution en regroupant leurs forces dans l'entraide et une collaboration authentique.

J.-P. A.

Bravos les jeunes de St-Lazare!

La semaine dernière, le service d'abonnement de notre journal recevait une liste de vingt-cinq abonnements recueillis par un groupe de jeunes garçons de St-Lazare.

Ce n'est pas la première fois que des jeunes de cette localité posent un tel geste. D'ailleurs, la débrouillardise et le sens de l'initiative ne sont pas chose nouvelle à St-Lazare. Peu favorisée par les distances, pratiquement isolée sur la frontière ouest de la province, cette petite communauté franco-manitobaine fait tout de même preuve d'une vigueur et d'une vitalité qui devraient rendre jaloux bien d'autres centres plus avantagés.

Il est également intéressant de constater qu'à St-Lazare les adultes savent éveiller et encourager chez leurs jeunes le sens de l'entreprise, même jusqu'au point de recueillir des abonnements pour le seul journal français du Manitoba et de la Saskatchewan. Si d'autres endroits suivaient cet exemple (ils n'ont qu'à s'adresser à notre service d'abonnement pour savoir comment s'y prendre), nous aurions bientôt augmenté considérablement, et à peu de frais, notre tirage et nous serions en mesure d'entreprendre des projets de renouvellement et de rajeunissement.

Bravo donc, les jeunes de St-Lazare! Puisse votre initiative être imitée par d'autres jeunes du Manitoba et de la Saskatchewan. Pourquoi pas!

J.-P. A.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man.
619, avenue McDermot
par la
Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces,** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.



Ci-dessus, une reproduction des deux médailles que le Gouvernement français vient d'accorder à deux étudiantes manitobaines qui sont arrivées premières en Français 300 (médaille du haut) et French 300 (médaille du bas) aux examens de juin 1969. Ces élèves devaient en plus obtenir une moyenne de plus de 70 pour cent pour l'ensemble de leurs examens.

Commentaire de la Saskatchewan

par Marcel Moor

Cette année, au mois de mai, nous célébrerons le 25e anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale, du moins celle qui prit fin en Europe, car en fait la deuxième guerre mondiale ne se termina que quatre mois plus tard par la capitulation du Japon. Au risque de répéter un lieu commun, ceux qui ont fait cette guerre croyaient bien, comme leurs aînés de 1914-1918, que ce serait la dernière et depuis 25 ans les guerres n'ont pas cessé de se succéder et encore maintenant au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, en attendant qu'une autre...

En plus de ce 25e anniversaire, on célébrera cette année, en France, le centenaire de la guerre franco-allemande de 1870. Ces commémorations m'amènent à quelques réflexions désabusées, je l'avoue.

Il a fallu trois guerres, trois hécatombes épouvantables pour parvenir à une réconciliation définitive entre Français et Allemands. Cette réconciliation est essentielle à l'unité de l'Europe occidentale. Unité indispensable en voie de réalisation en dépit des obstacles de toutes sortes. L'Europe devra devenir véritablement l'Europe unie si elle veut survivre. En d'autres mots, c'est une question de vie ou de mort. Et au Canada, où en sommes-nous? Nous pourrions nous inspirer de l'exemple de l'Europe, sans prendre les mêmes chemins, et nous poser la question.

Des milliers de Canadiens sont morts pour la liberté, la nôtre et celle des autres pays. Il serait logique que non pas des milliers mais des millions de Canadiens vivent pour réaliser l'unité du pays. Paradoxalement, il a fallu que naissent au Québec les mouvements séparatistes pour que commence à germer l'idée d'unité du pays. Curieusement, dans les provinces des Prairies se fait jour un mouvement séparatiste, pour des raisons bien différentes que celles invoquées par les séparatistes du Québec. Mais quelles qu'en soient les raisons à l'Est comme à l'Ouest cela va aboutir, va déboucher sur quoi? Certainement à ceci que ceux qui sont morts sur les champs de batailles d'Europe et d'Afrique du Nord seront morts pour rien, et ceux qui en sont revenus pourraient regretter de ne pas être eux aussi à six pieds sous terre, plutôt que de constater que le pays est plus malade politiquement parlant qu'il y a 25 ans. Les provinces des Prairies se chamaillent avec Ottawa, pour des questions économiques. La crise du blé, la crise de la potasse, allez savoir qui est le responsable dans tout ça.

Néanmoins en dépit de toutes ces chamailleries, l'idée de l'unité nationale fait son chemin, on se rend compte de plus en plus de la nécessité absolue de réaliser cette unité.

Bob Kohaly, président national de la Légion des Vétérans, souligne cette prise de conscience dans un article publié dans "Le Légionnaire" de janvier 1970 intitulé: **"Let's stop this petty bickering".** Je tiens à préciser que Bob Kohaly est de la Saskatchewan et qu'il habite Estevan. Dans cet article sous forme de Message de Nouvel An, Bob Kohaly écrit:

"It is understandable that some of us, living in an area where little French is spoken, are apt to be annoyed when we receive federal documents and forms in French as well as English.

"Some raise a great hue and cry when they hear, upon occasion, a voice answer in English after French on a federal government telephone. Others see something insidious about the French inscription placed over the English inscription on a poppy wreath at our national memorial. Let's resolve to stop this petty bickering. It is doing great harm and, as long as it continue, it poses a serious threat to the continuation of Canada as a nation. The Legion includes in its membership several thousand French-speaking Canadians who fought voluntarily for Canada in two World Wars. Many died and others suffered disabilities fighting alongside their English-speaking comrades. In action they were not concerned with protocol and who went first. They worked together as a team."

Si le séparatisme au Québec à des raisons profondes sinon légitimes de prendre corps, cela ne veut pas dire qu'il faille aller aussi loin dans ces idées. Dans les provinces des Prairies, je ne vois pas où le séparatisme pourrait nous conduire, sinon qu'à un rattachement pur et simple avec les Etats-Unis.

Je pense que ce courant d'idées séparatistes n'est que l'effet d'un mécontentement passager, à la rigueur, un paravent pour camoufler des erreurs de politique d'ordre économique. Ce serait à désespérer de tout, si la prise de conscience envers l'unité du pays venait à être battue en brèche par des mesquineries d'ordre économique et linguistique. Si cela devait arriver, décidément le peuple canadien n'aurait jamais dû exister.

La librairie Larousse à N.Y.

La Librairie Larousse vient de créer une filiale aux Etats-Unis, "Larousse U.S.A. Inc.", dont les bureaux sont situés sur la 5e avenue à New York. Cette société, et la Computer Applications, Inc. se sont associées pour créer la "Société Larousse and Co." dont les buts sont triples: édition et adaptation pour les Etats-Unis d'ouvrages scolaires et, en premier lieu, du Petit Larousse; distribution du livre français aux grossistes et aux détaillants américains; vente au détail dans sa librairie de la 5e avenue.

Le Canada et le Programme alimentaire mondial

• Extraits du discours du ministre canadien de l'Agriculture, H. A. Olson, à la Conférence du Programme alimentaire mondial des Nations unies, à New York, le 23 janvier.

"Lorsque nous nous sommes rencontrés pour la première fois au siège central des Nations unies en septembre 1962, nous n'avions pas encore établi nos programmes d'aide et nous n'avions pas d'expérience dans le domaine de l'utilisation de l'aide alimentaire pour favoriser l'expansion économique et sociale. Nous avons entrepris ce Programme à titre d'expérience. Notre objectif s'est d'abord modestement limité à 100 millions (dollars des Etats-Unis) pour les trois années 1963-1965. Il nous en a pris trois ans avant d'atteindre 96 p. 100 du montant fixé alors comme objectif. Aujourd'hui, notre objectif est de 300 millions de dollars pour les deux années 1971 et 1972. Nous avons dépassé de près de 50 p. 100 le budget prévu à cet effet pour les années 1969 et 1970. Bien qu'il en soit encore au stade de l'expérimentation, au moment où nous nous réunissons, le PAM (Programme alimentaire mondial) a déjà plus de 300 projets approuvés inscrits dans ses livres et les ressources engagées s'élèvent à 800 millions de dollars des E.-U.

...

Le peuple et le gouvernement du Canada ont, depuis le début, fortement appuyé le Programme alimentaire mondial. De 1963 à 1970, nos contributions globales se sont élevées à 66.5 millions (dollars des E.-U.) en espèces et en denrées. Nos dons en aliments ne se sont pas limités au blé et autres céréales, mais comprenaient aussi de la poudre de lait, entier et écrémé, du fromage émulsifié, du beurre, des pois et des haricots, de la poudre d'oeufs, ainsi que du poisson séché et en conserve. Dans la limite de ses engagements, le Canada n'a pas hésité à expédier des aliments à tout pays que lui a désigné le PAM. Il nous est réconfortant de savoir que les aliments canadiens ont contribué à 134 entreprises dispersées partout dans le monde.

Notre principal souci en tout temps a été de nous assurer que ces ressources alimentaires étaient utilisées intelligemment, alors qu'elles étaient mises en grandes quantités à la disposition d'un nombre limité de pays. Quand nous parlons d'usage intelligent, nous voulons dire que les aliments offerts doivent serivr à relever le niveau de la nutrition, tout en aidant au développement social et économique plutôt que de les laisser pourrir et les détruire comme on l'a fait au cours de la décennie de 1930. Par usage intelligent, nous voulons dire que l'aide alimentaire doit se faire de façon à ne pas décourager la production agricole nationale dans les pays qui la reçoivent, ni miner le commerce international.

...

Il est clair qu'il existe toujours un besoin considérable d'aide alimentaire. On sait également qu'une telle assistance est le plus facilement réalisable grâce à des projets d'aménagement: plans d'alimentation dans les écoles et dans les hôpitaux, construction de routes, aménagement de travaux d'irrigation, de reboisement ou de colonisation. En outre, que nous le voulions ou non, nous aurons de temps à autre à faire face à des situations urgentes où il sera nécessaire de fournir de l'aide sous forme d'aliments.

Tous ces faits démontrent amplement le besoin d'un PAM élargi. Nous espérons que tous les gouvernements membres de la FAO et des Nations unies se joindront à nous pour soutenir le PAM et nous aider à atteindre l'objectif approuvé par nos associations mères. Le premier engagement du Canada était de 5 millions (dollars des E.-U.) pendant trois ans. A chacune des conférences des contributions, depuis septembre 1962, le Canada a accru sa part de contribution au Programme alimentaire mondial. Je suis heureux de vous informer qu'à la suite de l'objectif plus élevé du PAM, le gouvernement du Canada s'engage encore une fois à augmenter son don en le portant à 30 millions (dollars des E.-U.) pour les deux années 1971 et 1972, dont 22 p. 100 en espèces. Ce total représente une augmentation de 50 p. 100 par rapport à l'engagement de 1969-1970, consenti par le Canada lors de la conférence de janvier 1968."

LOUIS RIEL par George F. G. Stanley

(Suite)

Le soulèvement en Saskatchewan

Riel partit pour la vallée de la Saskatchewan du Nord pendant l'été 1884. Il fut bien reçu à son arrivée, par les métis et par les blancs qui espéraient se servir de lui à leurs propres fins. Pendant le reste de l'année 1884, il se conduisit d'une façon modérée; lui et la cause qu'il représentait laissèrent une impression assez favorable. Travaillant avec un comité de métis et avec la Settlers' Union, il parla à Prince-Albert et dans tout le district de Lorne. Il déclara le droit des gens de l'Ouest d'entrer dans la fédération canadienne à leurs propres termes, qui sauvegarderaient leurs intérêts. Ces intérêts, il les déclarait d'une façon éloquente et persuasive. Avec l'aide de William Henry Jackson, membre de la Settlers' Union, il prépara une pétition pour Ottawa, demandant compensation pour ses propres souffrances, des concessions de terres aux métis, un gouvernement compétent pour les colons et un chemin de fer allant à la Baie d'Hudson afin de lutter contre le monopole du Canadien Pacifique.

Ensuite, il attendit une réponse d'Ottawa.

En dépit des lettres du Lieutenant-gouverneur Dewdney, des appels de l'évêque Grandin et des mises en garde des membres du Conseil du Nord-Ouest pour Lorne, le gouvernement canadien ne prit aucune mesure positive. Sir Hector Langevin évita délibérément la région nord de la Saskatchewan lors de sa visite aux Territoires du Nord-Ouest à la fin de l'été 1884. Rien donc d'étonnant si Riel commençait à se demander s'il ne constituait pas un danger pour son peuple et s'il ne ferait pas mieux de retourner au Montana.

La situation au nord de la Saskatchewan, en 1885, malgré certaines ressemblances superficielles avec celle de la Rivière-Rouge en 1869, était, tout de même, assez différente. Riel n'était plus le jeune homme de seize ans auparavant, alors qu'il était fort physiquement et fort de l'appui reçu du clergé catholique de St-Boniface. Maintenant, il souffrait de dyspepsie et de la réalisation que le clergé lui était opposé. L'hétérodoxie de Riel, qui datait des mois passés à Longue Pointe et à Beauport, avait aiguisé les soupçons et la désapprobation du Provincial des Oblats, le Père André, et de l'évêque de St-Albert, Monseigneur Grandin. En 1885, il n'y avait pas de Ritchot à ses côtés ainsi qu'en 1869. L'Eglise, au lieu d'encourager Riel, exprimait sa désapprobation de tout ce qui pouvait conduire à la violence. Et la violence n'était pas exclue. Riel était sous le coup d'une tension physique et mentale énorme, à la suite de ses efforts et de ses anxiétés, et faisait montre d'une extrême irritabilité lorsque son jugement était mis en question.

En mars 1885, il résolut de faire une démonstration de force. Peut-être cela ferait-il bouger Ottawa. Il n'organisa pas de rébellion armée. Il voulait plutôt ré-utiliser la formule de 1869-70, c'est-à-dire, obtenir le soutien des métis anglais et des blancs, former un gouvernement provisoire, et parlementer avec Ottawa. Afin de prévenir les activités subversives, il fit arrêter Charles Nolin, que le clergé utilisait pour former un groupe contre lui. Ensuite, il organisa sa police métisse, rassembla sous les armes ses partisans, à Batoche, proclama un gouvernement provisoire et réquisitionna des vivres dans les magasins locaux. Une partie essentielle de son plan, consistait à capturer, sans faire couler le sang, quelques-uns de ses adversaires et de les retenir comme otages pendant les pourparlers avec Ottawa. Mais la tentative tourna mal. Le sang coula, il y eut presque une bataille et une guerre commença.

L'échec

Au dernier moment, alors que les hostilités semblaient imminentes, le gouvernement canadien agit enfin avec décision. Des troupes furent envoyées immédiatement à l'ouest du Canada, sous le commandement d'un officier anglais un peu lourdaud, le général Middleton — il était mieux équipé pour son emploi subséquent comme gardien des bijoux de la Couronne à la Tour de Londres. Mais Riel n'était pas un militaire. Il ne voulait pas prendre l'offensive. Il savait qu'on voulait l'obliger à se battre, mais il avait l'intention de rester sur la défensive. Trop peu en nombre et mal armés, les métis ne pouvaient pas retarder l'inévitable fin. Ils tinrent plusieurs jours à Batoche, jusqu'à ce qu'ils soient maîtrisés par la milice canadienne.

Plusieurs tribus indiennes avaient exprimé le désir de prendre part au soulèvement. Désespérés par la disparition du buffle et par l'application des traités par lesquels ils avaient cédé leurs terres aux blancs, les Indiens avaient pris les armes pour tuer et pour piller un peu, mais sans aucun plan pour une action concertée contre les blancs. Il est difficile de voir comment Riel aurait jamais pu utiliser leur aide, à moins d'avoir été nihiliste, ce qui n'était pas le cas. Il lui aurait été impossible de travailler avec eux d'une manière constructive.

La capitulation de Riel fut suivie de son jugement, par lequel il fut condamné à mort sous accusation de trahison. Il obtint plusieurs sursis, afin que ses appels puissent être entendus à Winnipeg et à Londres, et afin qu'une commission puisse enquêter sur son état mental. Le rapport de la commission fut inconclusif. Ses membres décidèrent que Riel, bien que souffrant peut-être d'illusions des grandeurs sur des sujets religieux et politiques, était néanmoins, parfaitement capable de distinguer entre le bien et le mal. Il fut, par conséquent, exécuté à Regina. Aujourd'hui, il repose au cimetière de St-Boniface, sa tombe surmontée d'une petite colonne de granit brun, portant l'inscription: "Riel, 16 novembre 1885".

Le nationalisme métis

Quelle est l'explication des deux soulèvements de Riel? Quel motif de base a déterminé ses actions? C'était, en un mot, ce sens de l'identité commune que nous appelons nationalisme. Les métis, tant francophones qu'anglophones, se considéraient comme un peuple distinct et séparé des Européens d'un côté, et des Indiens de l'autre. Ils étaient les "bois brûlés", la Nation Nouvelle. Ils appartenaient à l'Ouest. En effet, ils réclamaient les droits de propriété aborigènes que les blancs étaient prêts à concéder comme appartenant par droit de naissance, aux Indiens.

Ce sens de la nationalité, tout vague, instable, rudimentaire qu'il ait pu être, avait été encouragé à l'origine par la Compagnie du Nord-Ouest. C'étaient les gens de cette compagnie qui avaient, les premiers, implanté l'idée de possession de terres, dans l'esprit des métis, et leur avaient suggéré que les blancs étaient des intrus venus pour les défaire de leur patrimoine. Cette idée ne fut que trop facile à implanter, vu l'inclination des blancs à faire fi des susceptibilités des métis et à mettre l'accent sur leur propre supériorité raciale. Les métis furent intoxiqués par ce concept nouveau. Ne possédaient-ils pas leur propre organisation nationale, avec sa hiérarchie d'officiers et de soldats, née des exigences de la chasse au buffle? Ne possédaient-ils pas un langage commun, dans les divers dialectes indiens qu'ils apprenaient dans le giron de leur mère? N'avaient-ils pas leur économie particulière, ni sédentaire comme celle des blancs, ni nomade comme celle des Indiens?

Une analyse précise des fondements du nationalisme métis révélerait, naturellement, toutes ses faiblesses: son absence d'un concept politique commun, son manque de but ou d'aspirations communs pour le futur. De plus, une étude historique montrerait que ce nationalisme n'était pas constant, que ses démonstrations étaient seulement sporadiques; il émergeait seulement sous l'influence de quelque stimulation forte mais fugitive. On ne peut néanmoins nier que le sentiment était là, prêt à exploiter lorsque l'occasion s'en présentait. Il était là, quand les métis, menés par Cuthbert Grant, "Capitaine général de tous les métis du pays", attaquèrent Semple et ses colons en 1816, afin de débarrasser leur sol natal de ceux qu'ils regardaient comme "des intrus et des assassins". Il était là, quand Louis Riel et John Bruce organisèrent le Comité National des métis en 1869 à St-Norbert et envoyèrent au Lieutenant-gouverneur McDougall l'avertissement de ne pas essayer de forcer son entrée dans la colonie. Les métis regardaient les arpenteurs de la même manière que les colons de Selkirk, cinquante ans plus tôt, c'est-à-dire des gens venus "pour piller notre pays", comme disait le chansonnier métis, Pierre Falcon. Fondamentalement, le soulèvement mené par Louis Riel en 1869 n'était pas très différent de celui mené par Cuthbert Grant en 1816. C'était la réaction inévitable d'un petit groupe conscient de sa propre identité, contre la menace d'absorption par un groupe plus puissant; d'une culture faible contre une culture forte et agressive; d'une économie simple contre une économie fortement basée sur la concurrence. Il n'y a là rien de nouveau. Cette même situation se retrouve en d'autres parties du monde, lorsqu'une culture intruse s'impose à une autre. Quelle différence réelle y a-t-il entre le sort des métis au Manitoba et celui des Mexicains en Californie?

Louis Riel et ses partisans espéraient que l'Acte du Manitoba et les concessions de terres aux métis donneraient au peuple indigène le temps de s'ajuster à des conditions de vie qui changeaient rapidement. Mais les nouveaux venus se déversaient trop vite et en trop grand nombre dans la région. Les années d'après 1870 prouvèrent seulement, que l'Acte du Manitoba n'était guère plus qu'une sorte de cerceau de papier, à travers lequel le chemin de fer et les immigrants passaient facilement. En conséquence, un grand nombre de métis se retirèrent plus à l'ouest afin de continuer à vivre pendant quelques années encore l'existence qu'ils avaient toujours connue. Toutefois, les immigrants, avec leur culture et leur économie étrangères, avançaient inexorablement. Au désespoir, les métis se tournèrent vers l'homme qui leur avait donné une victoire temporaire en 1870. Ni lui ni eux ne réalisèrent que la distance, leur meilleure alliée en 1870, avait, en 1885, été conquise par les sciences appliquées et par Donald A. Smith. Ne brandissant qu'un crucifix à la dernière bataille de la Nation Nouvelle, Riel fit face à des soldats canadiens armés de mitrailleuses Gatling.

L'insurrection du Nord-Ouest en 1885 est liée aux troubles de 1869, non seulement par la participation de Louis Riel, mais aussi par le fait que ce fut la dernière des trois grandes manifestations de nationalisme métis. Un poète américain écrit sardoniquement au sujet de l'expansion de la colonisation blanche au sud de notre frontière:

Across the plains where once there roamed the Indian and the Scout,
The Swede with alcoholic breath sets rows of cabbages out.

Ce qui s'était passé plus tôt au Minnesota se passa aussi au Manitoba avec l'arrivée des Ontariens, des Islandais et des Mennonites, et cela devait également se passer dans la vallée de la Saskatchewan. Pour les habitants de la plaine, les Indiens et les métis, la nouvelle culture, diligente, à base de concurrence, étrangère, signifiait la démoralisation, le déclin et finalement l'extinction. L'évêque Grandin mit le doigt sur les causes sous-jacentes au soulèvement de Riel lorsqu'il écrivit: "Les métis ont grandement souffert des changements arrivés dans leur pays. Ils n'étaient pas assez préparés à cette civilisation qui tout à coup est venue fondre sur eux... Je pourrais dire que c'est là toute l'explication de la guerre civile".

(à suivre)

Opinion libre

Nous y étions en 1870
Nous y serons en 1970

— III —

En attendant la formation du comité "Lagimodière-Gaboury" nous allons nous replonger, si vous le voulez bien, dans l'histoire du pays tel qu'il existait avant l'arrivée de la première blanche. Fermons les yeux pour un instant, et tout ce qui nous entoure et qui nous est familier disparait, plus d'église, de maison, de magasin, de rue, d'automobile, aucun des problèmes qui nous assaillent tous les jours et nous nous retrouvons dans un pays de plaines immenses, sillonnées de rivières, dont la Rouge et l'Assiniboine et notre petite Seine, avec de jolis bosquets et de vastes forêts.

Pour guide nous avons celui qui s'est penché avec tant d'amour sur la vie des Voyageurs, Mgr D'Eschambault, qui a laissé des pages remarquables dont voici quelques extraits:

"Je n'ai pas voulu faire le portrait de tel ou tel Voyageur. J'ai préféré vous parler du Voyageur en général; de ses habitudes de vie, de son caractère, de son influence sociale. J'ai voulu, à ma modeste manière, rendre hommage à la troupe anonyme de ces humbles, qui ont ouvert des pays vastes comme des empires et sont morts gueux et inconnus: agents inconscients de la fortune des autres, artisans d'événements dont ils n'ont pu juger la portée, ils sont passés, un peu comme les canots qu'ils pilotaient avec tant de dextérité, sans bruit, silencieusement. C'est à la collectivité de ces vagabonds que j'ai voulu apporter mon humble tribut, persuadé que leur joyeuse misère et leurs glorieux haillons étaient dignes d'un respect qu'ils n'ont pas connu de leur vivant. Au cours des pages si nombreuses, dédiées à l'histoire des fourrures au Canada, le Voyageur m'est apparu et réapparu, toujours le même, avec ses qualités si françaises — partant si humaines — et peu à peu mon amour pour lui et pour la race dont il est le produit, a grandi. Voilà pourquoi j'ai décidé de vous faire connaitre davantage cette figure si captivante, si simple et, en somme si facile à comprendre, le Voyageur."

"Le Voyageur qui m'intéresse particulièrement et dont je vais vous parler est précisément cet homme de peine, l'engagé des compagnies de fourrure, celui qui roula d'un océan à l'autre dans sa coquille de bouleau; guide, canotier, interprète, homme de toutes les besognes et de toutes les tâches, qui s'éleva parfois au rang de commis dans un fort de traite, mais plus souvent vécut et mourut dans l'obscurité et l'oubli. Non seulement celui-là survécut à l'époque française, mais il en prolongea l'influence — surtout pour ce qui est de l'Ouest canadien — pendant plus de cent ans. C'est d'ailleurs du Voyageur de l'Ouest canadien que je veux tout spécialement vous parler. C'est là surtout qu'il laissa sa marque la plus durable."

"Dix ans ne s'étaient pas écoulés après la conquête, que l'Ouest canadien était déjà le rendez-vous d'une foule de petits commerçants suivis de groupes de Voyageurs qui construisirent çà et là, le long des lacs et des rivières, leurs forts de traite, échangeant les objets européens, dont les Sauvages ne pouvaient plus se passer, pour les riches fourrures. Matthew Cocking, qui, tout comme Anthony Hendry sous la domination française, avait été envoyé à l'intérieur par la Compagnie de la Baie d'Hudson pour faire reprendre aux Sauvages la route de la Baie d'Hudson se heurta aux trappeurs canadiens tout le long de la Saskatchewan en 1772-1773. 'Ils sont aussi nombreux que les moustiques', dit Cocking, et il ajoute cette remarque faite par tous les traiteurs du temps et même par Parkman: 'Je suis surpris de voir la sympathie qu'ont les Sauvages pour ces Français'."

"On peut estimer qu'il y avait vers 1800, à l'ouest des grands lacs, plus de 5,000 Canadiens français, Voyageurs ou hommes-libres. La Compagnie du Nord-Ouest eut sous ses ordres jusqu'à 1,300 employés à la fois. Pour l'année 1777 seule on sait que 2,431 Voyageurs furent engagés aux divers postes habituels, Montréal et Detroit."

"Le lever, dans la belle saison, se faisait vers deux heures 'à la première barre du jour' comme disaient les Voyageurs. On était censé partir vers trois heures. On naviguait deux ou trois heures, puis on déjeunait. Comme on ne prenait que deux repas et que le prochain devait se prendre souvent vers les neuf heures du soir, on servait un copieux déjeuner. Les Voyageurs étaient d'ailleurs de grands mangeurs. Le cuisinier avait préparé le déjeuner la veille. Il avait jeté dans une immense marmite du blé d'inde lessivé — ou à l'est des grands lacs, des pois — et l'avait laissé bouillir longtemps jusqu'à ce que le tout fût changé en espèce de purée épaisse à laquelle, à l'est des grands lacs du moins, on ajoutait des tranches de lard — d'où le nom 'mangeur de lard'. A l'ouest c'était le fameux pemmican ou viande de buffalo séchée qui était l'aliment de résistance. On y mêlait souvent de petits fruits sauvages et, au dire de certains passagers, bien d'autres choses aussi."

"Le départ se faisait au signal du guide. C'était lui qui entonnait une de ces célèbres chansons où l'âme simple des Voyageurs semblait se refléter. Le mouvement était celui d'une marche militaire car il fallait chanter en cadence avec l'aviron. Une des préférées était 'En roulant ma Boule'; une autre: 'Nous étions Trois Capitaines' ou 'Ah! si mon moine voulait danser'."

"Il y avait aussi des chansons nées de la bouche même des Voyageurs dont les auteurs sont restés inconnus, et qui exprimaient quelques épisodes de leur vie."

Henry Lane,
pour la Société Historique de Saint-Boniface.

A l'Alliance Française

Louis Hémon, boxeur

C'est d'un Louis Hémon amateur de sport et plus particulièrement de boxe que les membres de l'Alliance Française de Winnipeg entendirent parler mercredi dernier.

Dans un style approprié à son sujet, le professeur Hubert Mayes, de l'Université de Winnipeg, commenta le roman sportif "Battling Malone" que l'auteur de Maria Chapdelaine écrivit lors de son séjour en Angleterre, au début du siècle.

Publié chez Grasset en 1925, "Battling Malone, l'histoire d'un boxeur anglais, est devenu une rareté de bibliothèque et une pièce pratiquement inconnue des milieux littéraires. Louis Hémon s'y avère un observateur averti des moeurs anglaises dont les descriptions ne manquent ni d'humour ni de réalisme.

Le professeur Mayes en fit une analyse succincte, prenant pour point de comparaison le roman qui fit connaitre Louis Hémon au monde entier, "Maria Chapdelaine".

M. Mayes est professeur adjoint du département de français de l'Université de Winnipeg.

Le professeur Jolivet

La prochaine conférence de l'Alliance Française de Winnipeg aura lieu mercredi prochain, 11 février, à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, à 8 h 30 du soir. Le conférencier invité sera M. Philippe Jolivet, professeur de français de l'Université de Nottingham. Il parlera du "Théâtre français au 20e siècle".

St-Boniface
ATTENTION!
Citoyens âgés

Si vous résidez à St-Boniface, êtes âgé de 70 ans ou plus, et êtes résident depuis 40 ans ou plus, s'il vous plait, envoyez vos nom, adresse, numéro de téléphone et tout autre renseignement au Club Kiwanis. Ceci est nécessaire pour compléter la liste de personnes qui seront honorées durant la semaine du festival des Voyageurs.

Répondre avant le 11 février à: Club Kiwanis de St-Boniface, C.P. 37, Norwood Grove P.O., St-Boniface 6.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

Mlle Elise Chartier, 440, rue Ritchot, St-Boniface, du 3 février.
M. Maxime Desaulniers, 2107, avenue Monterey, Coquitlam, C.-B., du 4 février.
M. Albert Dubé, 33, baie Westmount, St-Boniface, du 4 février.
M. François Pageot, 477, rue Langevin, St-Boniface, du 4 février.
M. Ovide Marion, 502, rue De la Morénie, St-Boniface, du 5 février.
M. Aimé Delaquis, 1114, chemin Ste-Marie, St-Vital, du 6 février.
M. Gaston Brémaud, Ste-Agathe, Man., du 7 février.
M. Brunelle Léveillé, 370, Place Gaboury, St-Boniface, du 7 février.
M. Adrien Lajoie, Ste-Anne, Man., du 8 février.
M. Roland Lafond, 536, rue De la Morénie, St-Boniface, du 8 février.

Nos lecteurs nous écrivent

En marge de suicides de jeunes Français

Monsieur le Rédacteur,

Voici encore un court "billet de France" pour lequel je vous donne toute latitude de le publier ou non.

Le sujet choisi ne relève pas du hasard, mais essaie d'exprimer une certaine inquiétude qui se fait jour dans l'esprit de certaines personnes qui prennent encore le temps de réfléchir. En effet, nous avons appris hier encore le suicide par le feu d'un autre lycéen, dans cette même région du Nord de la France. Avant il y en avait eu déjà cinq, tous par le même moyen, et pour les mêmes raisons.

Je vous livre les derniers mots du jeune désespéré d'hier, tels qu'il les a lui-même écrits avant de se donner la mort. Ils se passent de commentaires: "Si je meurs, ne pleurez pas. Je l'ai fait parce que je ne pouvais m'adapter dans ce monde. Je l'ai fait en signe de protestation contre la violence, pour revoir l'amour, et pour attirer l'attention du monde sur plusieurs problèmes dont une très petite partie est traitée ici. En voici les idées maitresses: tout le monde n'est pas né avec les mêmes chances... La mort est un moyen de protestation à condition qu'elle soit désirée par un être pour lui-même. L'amour une grande, belle et pure sensation. Dieu il est difficile d'y croire, mais il est un port pour beaucoup d'hommes".

Dès le lendemain, dans le froid glacial, huit cents des camarades des deux disparus organisaient une longue et silencieuse marche dans les rues de Lille. Tous n'approuvaient pas le geste des deux jeunes garçons, mais tous se sentaient solidaires. Et tous ont pris la résolution de ne pas rester impassibles.

Voilà que je pense est suffisant pour nous faire réfléchir et surtout nous engager à agir. Mais pourquoi faut-il en arriver jusque-là?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma considération distinguée.

• • •

Sommes-nous tous coupables?

Il y a un an, un jeune étudiant Tchécoslovaque s'immolait par le feu à Prague. Aujourd'hui, c'est un jeune Français qui accomplit le même geste dans la cour de son lycée. Tous deux ont choisi ce moyen particulièrement horrible pour porter témoignage de leur réprobation d'un monde, d'une société qui ne répond plus à leurs aspirations et aux désirs d'une jeunesse encore éprise d'idéal. Ils auraient pu, comme tant d'autres, s'abandoner aux fausses délices de la drogue, adhérer à une idée politique ou professer une quelconque doctrine vaguement hippie qui leur aurait donné l'illusion d'être en paix avec leur conscience. Mais non, ils avaient trop de courage et de loyauté pour chercher la solution dans une fuite sans issue.

Le premier n'avait rien d'un exalté, le second était un Chrétien convaincu. Auprès de son corps calciné, on a trouvé un cahier se terminant par ces mots: "c'est une honte des nations civilisées d'avoir permis ce génocide, et les chrétiens portent une grande part de responsabilités dans le massacre de leurs frères Biafrais". Une phrase qui m'en remet immédiatement une autre à l'esprit, écrite par Faulkner: "Ça sent la mort, pour qui consent à se baisser". Ces deux phrases, consentira-t-on assez à les méditer, elles contiennent les deux mots-clé du malaise latent de notre société: mort et responsabilité.

La mort, bien peu acceptent de la regarder en face, Pourtant elle est présente partout et constamment: mort glorieuse ou ignominieuse sur les champs de bataille, mort des valeurs humaines au sein d'une société d'argent, mort de l'âme et de l'esprit tués par l'indifférence, l'orgueil ou l'égoïsme. Chaque jour nous la côtoyons. Nous y jetons un regard distrait et lointain, irrémédiablement poussés vers des horizons aussi attirants qu'inaccessibles: le confort, la fortune, la contemplation éperdue de son Moi. Nous ne voulons plus nous baisser. Même cet effort nous répugne. Alors pourquoi parler de responsabilité? Les responsables sont toujours les autres. On est tellement sollicité dans un monde sans cesse en mouvement. Un chèque par-ci, un sourire ou une bonne parole suffisent à nous mettre en règle avec une conscience de plus en plus élastique. Jusqu'au jour où on apprendra qu'un jeune, car il s'agit toujours de très jeunes gens, s'est offert en holocauste pour dessiller les yeux de cette société qui ne répond plus à ses aspirations, ayant vainement tout tenté.

Gênés, vaguement inquiets, les "braves gens" avoueront bientôt ne plus comprendre. Dieu! que ces jeunes gens sont compliqués avec tous leurs problèmes. Ne peuvent-ils se contenter de vivre comme tout le monde? Pourtant, comme tout est clair. Il suffirait de ne plus leur laisser d'autres choix que la drogue, l'action violente ou le suicide. Ce monde qui se dit civilisé, et qui l'est, dispose de moyens puissants et d'hommes compétents. Pourquoi n'en mettrait-il pas une partie à la disposition de cette jeunesse qui ne demande qu'à servir? Un peu moins de bombes, un peu moins de réceptions fastueuses, un peu moins d'argent gaspillé ne ruinerait le prestige de personne. Mais surtout qu'on nous permette bientôt de répondre à cette question lancinante et obsédante: en faudra-t-il encore beaucoup pour que nous comprenions?

Serge Vannier,
Jeunes France-Canada,
Orléans, le 22 Jan. 1970.

Festival du Voyageur

Concours de la Reine

Les dates des différentes rencontres du Concours de la Reine du Festival du Voyageur seront les suivantes:

Le lundi 9 février: dernier jour d'inscription au concours.

Le samedi 14 février: rencontre éliminatoire et choix de dix finalistes, au Niakwa Motor Hôtel.

Le mercredi 25 février: décision finale des juges et couronnement de la reine à 8 h du soir, au gymnase Notre-Dame de l'Institut collégial Louis-Riel.

E.-J. Bohémier, président,
Comité du Concours de la Reine.

Invitation aux anciens Saint-Bonifaciens

J'aimerais suggérer aux citoyens de St-Boniface de me fournir les noms et les adresses de parents et amis qui demeuraient à St-Boniface anciennement, afin que je puisse leur envoyer une invitation personnelle de venir visiter le Manitoba pendant notre Centenaire et surtout pendant notre Festival du Voyageur qui aura lieu les 26, 27 et 28 février et le 1er mars 1970.

E. Turner,
maire de St-Boniface.

Sts-Martyrs-Canadiens

Parties de cartes

La première d'une série annuelle de cinq parties de cartes aura lieu en la salle paroissiale, au numéro 289, avenue Dussault, le dimanche 8 février. A la fin de la série, il y aura tirage d'un billet de $50.00 pour ceux qui auront participé aux cinq parties.

Bienvenue à tous.



Chronique de CBWFT

"L'Ile des chèvres"

Le drame farouche de l'auteur italien Hugo Betti, "l'Ile des chèvres", sera à l'affiche des **Beaux Dimanches**, à la télévision de Radio-Canada, le 8 février, à 20 h 30.

"L'Ile des chèvres", écrivait le critique du Figaro littéraire lors de la création de la pièce à Paris en 1953, est une très grande oeuvre dramatique pleine de richesses, d'audace et, comme le sont souvent les grandes oeuvres, d'une simplicité de ligne admirable. Tout y est, à première vue, clair et terrible; dans les deux premiers actes circule un humour cynique très curieux et très attachant. Sans cris inutiles, ajoutait-il, sans abandons à la rhétorique tragique, sans effets, les quatre héros prennent très vite une densité humaine extraordinaire."

Ces quatre héros, ce sont trois femmes et un homme, personnages qui ont tous un côté farouche, qui nous fascinent, nous envoûtent et deviennent obsédants.

Quelque part dans un pays aride et brûlé de soleil, trois femmes vivent dans une maison délabrée, isolée, au milieu d'une lande de bruyère. La solitude est complète et n'est rompue de temps à autre que par le passage d'Edoardo, vieux bonhomme dont la camionnette sert de courrier. Il y a Agata, veuve du professeur Enrico, mort au loin dans un camp de prisonniers; il y a Pia, sa belle-soeur, ex-professeur de langues vivantes qui supporte mal l'absence d'hommes virils; il y a Silvia, la fille d'Agata.

Jadis, Agata avait choisi, avec son mari le professeur, de fuir le monde et ses infamies pour vivre dans la pureté de la solitude. Mais bien vite, dans cette solitude le couple trouva l'ennui et la discorde et le professeur ne tarda pas à regagner le monde. Pour Agata, demeurée orgueilleusement, obstinément dans cette île isolée, Enrico était donc mort depuis longtemps, bien avant d'être tué dans le camp de prisonniers.

C'est au milieu de ces trois femmes, quelque peu désemparées, travaillant dur, qu'apparaît un jour Angelo, un étranger, un imposteur aux paroles de miel, un poète, un conteur, un beau-parleur. Angelo se présente à elles comme étant un compagnon de captivité du professeur. Il vient avec un message. En mourant, le professeur lui aurait dit d'aller là-bas prendre sa place...

Dès son arrivée, Angelo est une présence de tous les instants, qu'il soit ou non en scène. C'est un personnage insaisissable. Il est tour à tour gentil et brutal; il est cynique, arrogant, mais fascinant. En toute occasion, il sait s'y prendre. Bientôt, il s'installe en maître dans la maison pour les posséder toutes trois physiquement et moralement. Naissent alors la jalousie, les désirs sensuels et les passions violentes et chacune des femmes sent que le mal est entré dans la maison et qu'il faudra le retrancher.

"L'Ile des chèvres" a été adaptée en français par Maurice Clavel. Cette pièce en trois actes sera présentée à la télévision, en couleur, dans une mise en scène et une réalisation de Jean Faucher. Elle mettra en vedette Dyne Mousso dans le rôle de Pia; Françoise Faucher dans celui d'Agata; Suzanne Marier dans celui de Silvia, et Albert Millaire dans celui d'Angelo. Ernest Guimond personnifie le vieux Edoardo.

Pour cette réalisation, Jean Faucher a fait appel au décorateur Claude Fortin et au créateur de costumes Gilles-André Vaillancourt. L'équipe de production comprend également la script-assistante Lucille Leduc, le directeur technique Jean-Guy Plouffe et le maquilleur Jacques Lafleur. Maurice Blackburn est le compositeur de la mélodie que fredonne Angelo tout au long de la pièce.



Le chansonnier canadien-français Pierre Calvé donnera une série de récitals au Manitoba la semaine prochaine. Voir, en page cinq, l'horaire de sa tournée.

Au Point et les jeunes

Le samedi 24 janvier dernier, quelque cinquante jeunes se réunissaient au Centre Culturel de St-Boniface afin de mettre sur pied un organisme qui serait en mesure de répondre aux besoins de la jeunesse. Il fut convenu, au cours de cette assemblée, que les jeunes eux-mêmes mettraient en branle un plan d'action susceptible d'intéresser la majorité des Franco-Manitobains.

Les caméras de Radio-Canada étaient présentes et nous en avons profité pour interviewer quelques jeunes, entre autres Mlle Denise Gauthier et MM. Yves Lord, Michel Monnin, Etienne Gaboury et Yves Legal.

Leurs commentaires et leurs opinions sur ce nouvel organisme feront l'objet de l'émission "Au Point", qui sera présentée le jeudi 5 février, à 22 h 30, à l'antenne de CBWFT, Canal 3.

La semaine prochaine, soit le jeudi 12 février, "Au Point" mettra à l'affiche une émission sur le "Développement et la Paix". Les invités seront: M. Roméo Malone, secrétaire de l'organisation, le Père Gérald Labossière, O.M.I., professeur de sociologie au Collège de St-Boniface, et M. Fernand Paquin, agronome-économiste. Il sera plus particulièrement question du "Carême de Partage", une campagne annuelle de souscription pour venir en aide aux pays en voie de développement.

"Au Point" est présenté au Canal 3 chaque jeudi à 22 h 30 et animé par Me Rhéal Teffaine.

Au 100 Nons

Au 100 Nons, le samedi 31 janvier, l'atmosphère était à la détente. Les jeunes concierges de la boite à chansons ont eu l'initiative de repenser la disposition des meubles et de la plate-forme qui sert de scène. Cette nouvelle disposition, qu'il faut aller voir (à moins que nos concierges créateurs ne la refassent à neuf pour le prochain spectacle), a nécessité une réorganisation quasi totale de l'éclairage. Enfin, au dire de plusieurs, ce furent des changements fort heureux, ne serait-ce que pour la poésie du nouveau.

Le spectacle en deux actes, comme à l'habitude, mettait tout d'abord en vedette deux artistes qui ont fait leurs débuts au 100 Nons: Ken Woodley et Patricia Chénier. Ensemble, ils ont interprété quelques anciens succès ainsi que des nouveautés. Un seul reproche cependant, c'est qu'ils n'exploitent peut-être pas tout leur potentiel en ne s'adonnant qu'à un genre de chanson, genre de chanson calme et romantique au rythme lent.

Marcel Gosselin était tenu de divertir les quelque 60 spectateurs pendant le deuxième acte. Il s'est très bien acquitté de sa tâche en présentant une douzaine de chansons dans autant de genres différents (C. Gauthier, Adamo, Brel, etc.).

De plus, au 100 Nons, les entractes deviennent des intermèdes musicaux et font partie de la soirée tout comme le spectacle des artistes en chair et en os. Cette semaine, par exemple, l'on présentait en primeur, le tout dernier 33 tours de Robert Charlebois. L'auditoire en a paru ravi.

Pour tous ceux qui n'ont pas encore fait l'expérience du 100 Nons, vous en avez la chance tous les samedis soir et surtout samedi prochain, 7 février, où l'on pourra assister à un spectacle du tonnerre qui fera entendre Paul Degagné, Lina Legal, Michelle Pelletier et Suzanne Jeanson. C'est pour les jeunes, les moins jeunes ainsi que pour les toujours jeunes! Au 100 nons, à 20 h 30.

Le publicitaire

Moi ma maman m'aime

Le ZOOM du dimanche 8 février, présenté au Canal 3 de télévision, mettra en vedette Yvon Deschamps. Cette émission qui sera télévisée en couleur à 19 h 30 présentera des extraits de la revue "Moi, ma maman m'aime", qui a fait accourir un nombreux public dans divers théâtres québécois. Les autres interprètes de la revue seront Louise Forestier, Gilbert Chénier et Pauline Julien. Ce ZOOM, animé par Yves Corbeil, sera réalisé par Pierre Desjardins.

C'est le monologue d'Yvon Deschamps intitulé "Le Bonheur" qui constituera la pièce de résistance de cette émission de variétés qui mettra l'accent sur la satire. Le public connait ce fameux monologue qui a été enregistré sur étiquette Polydor par l'auteur. La critique le classe comme un chef-d'oeuvre du genre. Mais si cet enregistrement réalisé en public reproduit, on ne peut plus fidèlement l'esprit de l'auteur, il n'en demeure pas moins que la télévision ajoutera une autre dimension à ce monologue d'Yvon Deschamps par la présence de l'humoriste. Avec tout le talent qu'il possède, Yvon Deschamps décrira ce bonheur qui fuit la misère pour combler les nantis, ce bonheur des riches, ce bonheur presque dérisoire dont rêvent les infortunés.

Parmi les autres extraits de cette satire sur les mères accaparantes, les mères abusives, les mères insupportables, qui seront à ZOOM, notons les sketches, parodies, chansons et monologues qui seront interprétés par Louise Forestier, Gilbert Chénier, Pauline Julien et Yvon Deschamps. Tous les numéros raconteront des petites histoires inspirées par les travers des mères possessives, par un certain folklore du matriarcat canadien-français.

Signalons la musique de Jacques Perron qui a su écrire une partition qui convienne parfaitement au ton et à l'esprit de cette revue, par sa vivacité et son originalité.

Au poste CBWFT

JEUDI 5 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Les carnets du major Plum Pouding (C)
5:00—Bidule
5:30—La légende de bas de cuir (C)
6:00—La paire gagne (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Les Arnaud" (C). Drame psychologique de Léon Joannon, avec Salvatore Adamo, Bourvil et Christine Delaroche. André Arnaud, étudiant en droit, est amené à tuer, en désespoir de cause, un ignoble maître chanteur. Le juge Henri Arnaud, son homonyme qui s'est pris d'affection pour le jeune homme, découvre la vérité. Cependant, sûr des bons sentiments de son protégé, il cache ce qu'il sait pour lui donner la chance de terminer ses études. (Franco-Italien 1967)
9:30—La part du lion
10:30—Au point — Emission d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "La Maison de l'ange". Drame psychologique de Leopoldo Torrenilsson, avec Elsa Daniel, Lautaro Murua, Guillermo Battaglia et Jordana Fain. Pour laver un affront, un député doit se battre en duel. Il passe la nuit précédant le drame chez un ami. Dans cette maison vivent une femme dévote, une gouvernante étrange, et trois filles. Aucune ne doit voir le duel. (Argentin 1956)

VENDREDI 6 FEVRIER

1:30—M. Surprise présente (C)
1:45—La Souris Verte
2:00—Les jeunes aux écoutes — Trois courts métrages à l'intention des étudiants de la 3e et la 6e année
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Les Baisers". Film à sketches. "Baisers d'été" de Bernard T. Mitchel. "Baiser de 16 ans" de Claude Berri. "Baiser de Judas" de Bertrand Tavernier. "Baiser du soir" de J.-F. Hauduroy. "Cher baiser" de Charles Bitsch. (Français 1954)

SAMEDI 7 FEVRIER

1:30—Cours universitaires — "Histoire du Canada"
2:15—Cours universitaires — "Littérature canadienne-française"
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein-feu l'Aventure (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Trois jours à vivre". Drame psychologique réalisé par Gilles Grangier, avec Daniel Gélin, Jeanne Moreau et Armontel. Double peinture d'une médiocre troupe ambulante et des effets de l'ambition et de la peur sur un être veule.
9:30—Zéro un Londres
10:00—Bonheur conjugal
10:23—Politique fédérale: N.P.D.
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "Les révoltés de l'Avenger". Drame de conscience réalisé par Peter Ustinov avec Robert Ryan et Peter Ustinov. Billy Budd est transféré d'un navire marchand à un navire de guerre. Il ne tarde pas à se gagner l'amitier de l'équipage. Mais les choses tournent mal alors qu'il doit répondre aux exigences du code militaire. (Anglais 1962)

DIMANCHE 8 FEVRIER

1:45—Le golf et ses étoiles
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Les visages de l'Eglise
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "Les démocraties en péril". Documentaire sur la guerre 1939-45. Film réalisé par F. Baron.

LUNDI 9 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Le sadique de l'autoroute". Drame réalisé par Peter Pewas, avec F. Martin et C. Doermer. Deux adolescents s'aiment. Des parents incompréhensifs les séparent brutalement. La toute jeune fille s'échappera à la première occasion pour rejoindre son bien-aimé; sans moyen pécunier, elle fera de l'auto-stop. Elle se trouvera en face du "sadique de l'autoroute", recherché par la police pour de nombreux assassinats et viols de jeunes filles. (Allemand 1956)

MARDI 10 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi: "Le mal de vivre". Drame social réalisé par Irvin Kershner avec Don Murray et Larry Gates. La vocation d'un père Jésuite qui se dévoue corps et âme à la réhabilitation des anciens prisonniers. (Américain 1960)
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Kwaidan". Récits légendaires, film réalisé par Masaki Kobayashi, avec Rentaro Mikuni et Michiyo Aratama. Ce film est composé de trois légendes japonaises ayant comme dénominateur le thème de l'illusion: 1) Un samourai revient au logis; 2) Histoire du clan des samourais Heike; 3) Un homme boit la figure qui se reflète dans sa tasse de thé. (Japonais 1965)

MERCREDI 11 FEVRIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Cinéma: "Poil de carotte". Drame de l'enfance réalisé par Mesnier, avec Raymond Souplex, Germaine Dermoz et Pierre Larquey. Poil de Carotte est un jeune enfant persécuté sans raison par une mère tyrannique, qui fait trembler tout le monde. Son mari, par faiblesse, la laisse agir. (Français 1952)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les Incorruptibles
11:00—Ciné-nuit: "Gueule d'ange".







Pierre Calvé au Manitoba

Calendrier des Spectacles du 14 au 21 février 1970

Date	Endroit	Heure	Association	Responsable	Téléphone
Samedi—14 février	Centre Culturel de St-Boniface, St-Boniface, Manitoba.	8 h 30 p.m.	Club Social — Boite à Chansons — bar, etc.	Marcel Boulanger, 460, Westmount, St-Boniface.	256-6780
Dimanche—15 février	Salle du Centenaire, St-Jean-Baptiste, Manitoba.	8 h 00 p.m.	Conseil des Elèves	M. Perron, St-Jean-Baptiste, Manitoba.	758-3536
Mardi—17 février	Cinéma Jolys, St-Pierre, Manitoba.	8 h 30 p.m.	Association Culturelle de la Rivière-Rouge	Albert Turenne, St-Pierre, Manitoba.	433-7419
Mercredi—18 février	Gymnase du Collège, St-Boniface, Manitoba.	8 h 00 p.m.	Conseil des Elèves	Marc Monnin, 608, rue Aulneau, St-Boniface.	247-3704
Vendredi—20 février	Ecole Louis-Riel, St-Boniface, Manitoba.	1 h 30 p.m.	Conseil des Elèves	R. Bosc, 585, St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Manitoba.	233-4979
Vendredi—20 février	Ecole de St-Claude, St-Claude, Manitoba.	8 h 00 p.m.	Boite à Chansons	Frère Dépot, St-Claude, Manitoba.	St-Claude No 93
Samedi—21 février	Gymnase de l'Ecole de St-Lazare, St-Lazare, Manitoba.	4 h 00 p.m. 8 h 15 p.m.	Souper Spectacle Chevaliers de Colomb	Armand Guenette, St-Lazare, Manitoba.	683-2221

Chronique sportive

Le tournoi Pee-Wee du Carnaval de Québec devient un événement international!

par Jacques LEMOYNE

Tandis que de supposés amateurs vont se disputer un tournoi de hockey quelque part en Europe, les yeux de milliers de sportifs se seront tournés vers la ville de Québec où avait lieu, cette semaine, le fameux tournoi de hockey Pee-Wee organisé à l'occasion du non moins fameux Carnaval. Il faut être allé une fois au moins à ce tournoi pour savoir vraiment ce que c'est. J'en ai gardé un souvenir incroyable, même si ma dernière visite au Carnaval remonte à l'hiver de 1966. Cette année, cent deux équipes vont participer au tournoi et il y aura des clubs du Canada, des Etats-Unis, de France et d'Allemagne. Soulignons en passant que les jeunes qui représentent l'Allemagne sont de petits Canadiens dont les parents sont en service en ce pays avec les forces armées du Canada. Les Français Volants par contre ont été recrutés en France. Ils rendent visite aux jeunes du Québec qui ont délégué deux équipes en France au cours des vacances de Noël et du Jour de l'An. On ne leur concède bien entendu aucune chance de l'emporter, mais c'est déjà tout un honneur que d'avoir été invité et accepté à participer à ce tournoi. Il est à noter qu'à l'occasion de son Centenaire, le Manitoba n'a pas délégué de club au tournoi Pee-Wee de Québec. Ce geste aurait été fort goûté des organisateurs.

Les Pee-Wee offrent un spectacle remarquable qui soulève l'enthousiasme des foules incroyables qui s'entassent dès le matin dans l'enceinte du Colisée de Québec rendu célèbre par Jean Béliveau. Des psychiatres se sont penchés sur ce problème des compétitions à outrance pour les jeunes. On a même failli saborder le tournoi à un moment donné jusqu'à ce qu'on se soit avisé d'en parler aux jeunes. Gagnants ou perdants ne se souviennent que d'une chose: ils ont participé au tournoi. Bien sûr les champions en sont plus fiers, mais les autres ne se sentent pas humiliés. Une seule chose m'ennuie à ces manifestations: les fausses explosions de joie quand un club remporte la victoire. Un peu de discipline ne ferait pas de tort là-dedans. A part cela, le tournoi Pee-Wee c'est une attraction sans aucun équivalent: même le Little League Baseball n'offre pas autant d'action.

C'est très serré!

La lutte pour la première place dans le classement de la division est de la Ligue Nationale est toujours aussi contestée. L'expansion ne semble pas avoir affecté autant cette section du circuit bien que les Canadiens, incapables de vaincre aussi souvent les clubs de l'Ouest, aient à souffrir de cette difficulté qu'ils éprouvent pour la première fois depuis la création de la nouvelle division. C'est ce qui explique pourquoi le Tricolore n'occupe pas la première place au classement. Contre les clubs de la division Ouest, les joueurs de Claude Ruel ont une fiche plus pauvre que celle des Bruins, invincibles contre les clubs de l'expansion cette année. Rien n'empêche qu'à peu près tous les amateurs de hockey pensent que les Canadiens vont terminer au premier rang cette saison encore pour la simple raison qu'ils gagnent les "grosses parties". On les a vus contre les Rangers et les Hawks, quand ces deux équipes se faisaient menaçantes; on les a vus aussi contre les Bruins et on s'attend à ce que les joueurs de "Beantown" n'aient pas fini de craindre le Tricolore. Cependant cela nous porte à nous poser quelques questions.

Pourquoi les Canadiens se relâchent-ils contre les clubs qu'ils jugent les plus faibles? Vous me direz que cela est assez facile à comprendre, mais je répliquerai que des professionnels jouent le tout pour le tout, peu importe contre qui ils jouent, à moins qu'il ne s'agisse de joutes amicales. Or je ne pense pas que le calendrier régulier de la Ligue Nationale soit constitué de joutes amicales. Tout compte et c'est peut-être le seul reproche qu'on puisse faire à Claude Ruel: ne pas être capable de préparer ces hommes pour les joutes les moins importantes! Toe Blake possédait cet art de lancer ses joueurs dans chaque joute comme s'il s'agissait d'une partie de championnat. Ruel fait les mêmes efforts, car il n'aime pas perdre, mais les joueurs ne répondent pas à son appel et les Canadiens, qui pourraient être en tête avec six ou huit points d'avance, sont en troisième position, près des meneurs bien entendu, mais en troisième place quand même. Et pourtant, je suis de ceux qui pensent que les Canadiens vont terminer au premier rang et qu'ils seront difficiles à vaincre dans les éliminatoires. Même les Bruins et Bobby Orr n'y parviendront pas.

Frazier-Ellis

Le battage publicitaire vient de commencer pour la rencontre qui opposera Jimmy Ellis à Joe Frazier. On trouvera des experts pour prédire à l'avance la victoire de l'un et de l'autre boxeur. Cassius Clay fera ses prédictions en disant qu'il pourrait vaincre les deux hommes en même temps, le même soir, et on couronnera un "champion mondial des poids lourds". Plusieurs organisations de boxe ne reconnaissent pas Frazier et Ellis comme des champions, mais le combat aura quand même pour but d'éliminer au moins un des aspirants. Et ce sera probablement Ellis. Le match qu'il a livré en Suède contre Flyod Patterson n'avait rien de bien impressionnant, surtout si on tient compte du fait que Patterson est passablement dépassé. Frazier, à mon sens, frappe plus fort et il ne devrait pas éprouver trop de difficultés à vaincre Ellis, même si ce dernier se réclame de l'école de Cassius Clay. Il y a une différence entre être d'une école et en être le professeur. Les yeux des amateurs de boxe vont aussi se tourner avec intérêt vers les combats préliminaires et vers la bataille opposant Foreman à Peralta. On pense avoir trouvé en Foreman l'homme qui remplacera Frazier et il sera intéressant de voir ce qu'il fera contre le cogneur des pampas.

Toujours dans le domaine pugilistique il est de plus en plus certain que le jeune Donato Paduano rencontrera Marcel Cerdan à New York en mai, après avoir disposé de Joe Durelle de façon bien décisive à Montréal au début de mars. Il est un match que Paduano désire et c'est celui qui l'opposerait au boxeur d'Amérique du Sud qui l'a battu lors des Jeux olympiques. Les promoteurs de Montréal vont faire l'impossible pour organiser ce match et c'est alors qu'on verra les progrès réalisés par le jeune Canadien d'origine italienne. En passant, soulignons le fait que Paduano est l'idole autant des Canadiens français que de ses compatriotes italiens à Montréal. Ce qui prouve que, dans les sports, il n'y a pas de place pour les préjugés de race et de couleur! Et juste comme vous écrivez cela, l'histoire d'Arthur Ashe vous saute au visage et vous recommencez à vous poser des questions. Heureusement que ce ne sont pas des joueurs qui ont refusé un visa à Ashe ou qui ont oeuvré pour lui faire refuser ce visa. Il s'agit sans doute de gens qui ne connaissent rien aux sports et à l'esprit sportif.

ARTS et LOISIRS

Les Jeunesses Musicales

Nous avons assisté le lundi 26 janvier au Centre Culturel de St-Boniface, à un concert de très haute qualité, le quatuor de saxophones Pierre Bourque.

Le quatuor de Pierre Bourque, élève à Paris de Marcel Mule, un maître du saxo, est l'un des rares ensembles du genre qui existent.

Si l'acoustique de la salle de théâtre du Centre Culturel ne se prête pas à ce genre de concert — ni à aucun autre, je pense —, nous fûmes quand même enchantés par la qualité d'exécution des oeuvres présentées pendant cette soirée.

Il est réellement dommage que, pour recevoir ces artistes, nous n'ayons eu que cette salle et aussi que la présentation fût si peu dans les règles de l'art français. Je pense que l'on devrait s'appliquer un peu plus lorsque des musiciens en habit à queue viennent nous donner un concert de cette envergure. La tenue négligée du présentateur n'était pas de circonstance.

Quant au public, il fut assez peu nombreux mais de bonne qualité. A quoi tient cependant la rareté du public pour un tel concert? Est-ce parce que c'était un lundi soir; peur de sacrifier quelques heures de sommeil? Ou bien est-ce manque de publicité, les Jeunesses Musicales n'étant pas riches?

Le grand public méconnait la musique classique, bien que là aussi on assiste à une large démocratisation. Y aurait-il peur de ne pas comprendre ou encore préfère-t-on voir ces concerts à la télévision?

Je puis dire que cette raison n'est pas valable, car un concert ne se "voit" pas mais "s'écoute et se vit". Nos appareils de télévision ne sont pas étudiés pour l'écoute de la grande musique.

J'ai pu constater — et j'espère réussir à en convaincre les gens — que le sigle JMC ne signifie pas concerts de basse ou moyenne catégorie exécutés par des jeunes musiciens inexpérimentés, mais bien concerts offerts par des professionnels qui travaillent sous contrat avec les JMC, donc des concerts de choix.

Et j'espère que, pour le 16 février, l'on viendra en grand nombre voir et entendre le dernier concert de l'hiver. "Un programme très intéressant se prépare pour la saison prochaine", m'a dit Mme Marie Benoit-Martin, représentante de l'organisation pour le Manitoba. Elle ne voudrait pas voir les centres manitobains être obligés de fermer leurs portes, comme cela arrive trop souvent au Canada, à cause d'un manque d'intérêt injustifiable de la part du public.

L'U.N.F. à la page

L'Union Nationale Française a réussi d'emblée à plonger Anglophones et Francophones dans une ambiance très française. Cela se passait samedi dernier au Collège de St-Boniface. Préparée de main de maître par M. Roger Zwickel, du Tim's Bar, la soirée fut vraiment une "nuit à Paris". Il faut en féliciter le principal organisateur sans oublier le président, M. Schmitt, et tout le comité. Les jeunes hôtesses, pour leur part, gardant leur charmant sourire toute la nuit, furent les sauveteurs de quelques Anglophones un peu perdus au début.

Organisation parfaite, salle très bien préparée et décorée, on a pu se croire réellement transporté à Paris. L'orchestre fut excellent, et la présentation du vin et des fromages, très originale et bien française. Que dire de ce numéro de danse (tango argentin) bien exécuté et de cette foule de très jolies filles dont l'une d'elles, Miss Pigale, a tenu son rôle parfaitement. La projection de tableaux représentant les "Blue Bell Girls" du Moulin rouge de Paris fut du meilleur effet. Tous les détails de cette soirée furent soignés au maximum.

Soirée beaucoup trop courte, aux dires de chacun, et là, ce n'est pas un commentaire personnel mais, en gros, ce qui m'a été répondu par les quelque cinquante personnes que j'ai interviewées.

Personnellement, je fus très satisfait de cette soirée. Que puis-je ajouter aux réponses toujours favorables des personnes interrogées, si ce n'est de souhaiter avec elles que cela se répète plus souvent.

Je crois que l'U.N.F. a su secouer ce que l'on appelle ici "apathie" et que je nommerais plutôt "manque de souci" dans les soirées présentées habituellement. Les Canadiens, comme les Français, apprécient ce qui est beau et agréable. On ne présente pas assez de choses soignées, mais je suis sûr que si l'on voulait faire un gros effort de ce côté-là, les Anglophones s'intéresseraient plus volontiers au fait francophone.

Le boulevard Provencher

Le boulevard Provencher a-t-il une présentation qui puisse inciter les Anglophones à faire du lèche-vitrines à St-Boniface?

Messieurs les commerçants, faites ce qu'il faut pour présenter de beaux étalages qui se renouvellent. Messieurs les organisateurs de soirée, présentez des programmes intéressants. Et je puis vous dire que l'amitié recherchée et trouvée, samedi dernier, pourrait grandir entre les deux ethnies. Le client a toujours raison et est le roi. Souvenez-vous-en et soyez dignes et fiers d'être Canadiens français.

Jean-Pierre Bouvencourt

Une école de hockey, projet du centenaire à Fort Garry

Un des projets du Centenaire de la ville de Fort Garry est une école de hockey d'une durée de cinq semaines, soit du 30 mars au 2 mai, pour garçons âgés de 4 à 16 ans, des centres ruraux et du Winnipeg métropolitain. Les joueurs seront groupés selon leur âge et leurs aptitudes. Le programme du Centenaire comportera une instruction spéciale pour les premiers 100 "Mighty Mites", de 4 à 8 ans.

Les instructeurs seront: Billy MacMillan et Billy Heindl, de Hockey Canada (Nats.); Alec Kurceba, des Anciens de la Ligue Nationale; John Thompson, Jim North, Fleminging et Gavin Smith, des Monarchs de Winnipeg.

Pour s'inscrire, on doit s'adresser à: 236, Buxton Road, Winnipeg 19, Man. (téléphone: 452-7941 ou 284-6431).

Assemblée annuelle des Dames Auxiliaires

Lors de l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché le mercredi 28 janvier, Mlle A. B. MacDonald, trésorière, rapporta que la somme de $438.89 fut donnée pour l'achat d'un lit manuel "Hi-Low" pour aider au confort et au bien-être des patients de l'hôpital.

Les Dames Auxiliaires ont organisé un thé, un pique-nique et une vente remue-ménage pour les patients. Elles ont aussi offert un cadeau de Noël à chacun des patients.

Le comité fut réélu: Mme William Russell, présidente; Mmes L.-A. Régnier, 1ère vice-présidente; L. Lefebvre, 2e vice-présidente; Arthur Forstall, secrétaire-correspondante; Paul Desilets, secrétaire; Mlle A. B. MacDonald, trésorière.

AU CENTRE CULTUREL DE ST-BONIFACE

Il ne reste que trois jours avant la **fondue aux crevettes** qui aura lieu le samedi 7 février, à 19 h 30, au **Centre Culturel** de St-Boniface. Les billets sont en vente à $6.00 chacun. C'est la première fondue de l'année et la soirée s'avère des plus intéressantes. Après le repas, arrosé de vin délicieux, on vous présentera un spectacle de musique et de chansons. Le tout se terminera par une danse.

* * *

Le Cabaret de la St-Valentin présentera (pour tous les amoureux), le samedi 14 février, à 20 h, le chansonnier québécois **Pierre Calvé.** Ce sera une occasion unique pour les Franco-Manitobains d'entendre l'un des plus célèbres artistes canadiens. Plusieurs se souviennent encore de la tournée que Pierre Calvé faisait au Manitoba il y a quelques années, sous les auspices de l'Association Québec-Manitoba. Le Cabaret de la St-Valentin aura lieu en la salle de réception du Centre. Les billets à $1.50 sont en vente au bureau du Centre.

* * *

Dans le cadre des célébrations du Centenaire du Manitoba, le Centre Culturel est heureux d'annoncer qu'il participera au **Festival du Voyageur** en présentant une candidate au concours de la "Reine du Festival". La princesse est **Lynne Dupas,** de St-Boniface. Bonne chance Lynne, de tous les intéressés du Centre.

* * *

Tous les Manitobains devraient se faire un devoir de participer au **Festival du Voyageur** qui aura lieu à St-Boniface à la fin du mois. L'ouverture aura lieu au Parc Provencher le jeudi 26 février. Le 27 février, tous sont invités au grand Bal costumé qui se déroulera au gymnase Holy Cross. Nous espérons que notre princesse Lynne Dupas remportera la palme. Les billets pour le Bal sont en vente au Centre. Pour les jeunes qui n'y seront pas, on organise une danse avec orchestre. Les détails seront communiqués plus tard.

Le lendemain, 28 février, ce sera le grand défilé des chars allégoriques. Suivra immédiatement après la soirée **Monte Carle** au gymnase du Collège. Les billets à $2.50 sont en vente au bureau du Centre.

* * *

Mme Juliette Bernier nous apprend que les cours de yoga ont repris. Il est encore temps de s'y inscrire. On donne aussi un cours de **danse à claquettes** (tap dancing) au Centre Culturel. Il y a actuellement quelque cinquante élèves d'inscrits. Les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces cours sont priés d'entrer en communication avec le bureau du Centre au numéro 233-3539.

Le publicitaire

C'est l'obéissance à la loi qui est la liberté. (Au fronton du tribunal de Worcester)

Décès

En Saskatchewan

ZENON PARK —

M. Elie Archer

Le jeudi 22 janvier est décédé subitement M. Elie Archer, âgé de 57 ans. M. Archer arrivait de France avec ses parents en 1910 et, après un séjour de trois années à Star City, Sask., ils vinrent s'établir sur un homestead à Zenon Park.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 24 janvier en l'église Notre-Dame de la Nativité de la localité. La messe de Requiem fut célébrée par le Père G. Massé, P.S.M., curé. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Richard et Denis Archer, Florent Lalonde, Guy Hudon, Armand Dion, Régis Lacroix et François Leblanc.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Laura Hudon, six enfants, Laurent, Jules, Claude, Jean, Pauline et Colette; deux frères, Gustave et Joseph, et quatre soeurs, Mmes E. Lacroix, L. Rodier, B. Leblanc et W. Dion, tous de la localité.

M. Archer étant membre du Conseil local des Chevaliers de Colomb depuis plusieurs années, tous les membres se firent un devoir d'assister en corps au service religieux.

Les Dames Auxiliaires servirent un goûter, à la salle paroissiale, aux parents et à quelques amis après les funérailles.

Mlle Alice Favreau

Le lundi 26 janvier est décédée, à l'hôpital de l'Assomption, Mlle Alice Favreau, âgée de 82 ans. Le service funèbre eut lieu le jeudi 29 janvier. La messe de Requiem fut célébrée par le Père G. Massé, P.S.M., curé. Les neveux de la défunte, MM. Albert, Louis, Arthur, Richard, Bernard, Michel et Georges Favreau, fils, étaient porteurs.

Mlle Favreau était une des dernières survivantes des pionniers qui vinrent fonder une paroisse dans la localité dans les années 1910, 1911 et 1912. Ses parents et leurs quatre fils vinrent de Rhode Island, E.-U., en 1910, et s'établirent sur des terres dans la partie sud-est de la colonie. En compagnie d'une soeur plus âgée, Bernadette, Alice vint rejoindre ses parents en 1912. Elle passa les dernières années de sa vie dans la famille de son frère, Eugène (aujourd'hui décédé).

* * *

BELLEVUE —

Mlle Louise-A. Gaudet

Mlle Louise-Anne Gaudet, de St-Isidore-de-Bellevue, née à St-Jacques, Qué., le 23 octobre 1894, est décédée à la demeure de M. Gilbert Gareau le lundi 19 janvier. Mlle Gaudet était connue et aimée de tous. Elle demeura longtemps chez M. Jean Gaudet et Mme Léon Lavigne. Elle se retira chez M. G. Gareau quelque temps avant sa mort.

La défunte laisse dans le deuil deux soeurs, Clara (Mme Antonio Brisson), de St-Jacques, Qué., et Emma (Mme Candide Thibodeau), de Rawdon, Qué.; plusieurs neveux et nièces, entre autres, Alfred Gaudet, Mmes Bernadette Ethier et Alberte Gareau, de Bellevue. Quatre frères et une soeur la précédèrent dans la tombe.

NORTH BATTLEFORD —

Mme Donat Parent

Le mercredi 21 janvier, à l'hôpital de North Battleford, est décédée Mme Donat Parent, âgée de 84 ans.

Née Françoise Abgrall à Brest, France, Mme Parent vint à Duck Lake avec son père, ses soeurs et son frère. En 1908 elle épousait M. Donat Parent et ils s'établirent sur leur ferme à Blaine Lake. En 1927 ils allèrent demeurer à Delmas avec leur famille. Depuis une vingtaine d'années, Mme Parent demeurait à North Battleford.

La défunte laisse dans le deuil huit enfants, Yvonne (Mme Irène Turcotte), d'Edmonton, Adélard, de North Battleford, Raymond, de Montréal, Solange (Mme Lucien Manègre), de Saskatoon, Marcel, de North Battleford, Irène (Mme Alfred Blanchette), de Vawn, Albert et Thérèse (Mme Bud Conway), d'Edmonton; deux soeurs, Mmes Pierre Garand et Léo St-Jean, de North Battleford. Son époux la précéda dans la tombe en 1948.

Le service funèbre fut concélébré en l'église St-André par l'abbé A. Marchildon, le Père A. Mercure, O.M.I., l'abbé C. de Champlain et le Père D. Lafrance, O.M.I. L'inhumation eut lieu au cimetière de Delmas. Les porteurs furent les petits-fils de la défunte, MM. Raymond Manègre, Gaston, Roger, Maurice et Marc Parent et Maurice Blanchette.

* * *

WILLOW BUNCH —

M. Antonio Fiset

Le dimanche 25 janvier est décédé subitement à sa demeure M. Antonio Fiset, âgé de 72 ans. M. Fiset est né à St-Damien-de-Brandon, Qué., le 13 octobre 1879. Il arriva dans la localité en 1916 et y épousa Mlle Aline Balaux le 15 janvier 1919.

Des prières furent récitées à la salle de la Légion le mardi 27 janvier, veille du service qui fut chanté par l'abbé A. Chabot. La maison funéraire Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements. Les porteurs étaient MM. Albert Lemieux, J.-B. Giraudier, Francis Therrien et trois neveux du défunt, MM. Ovila Lespérance, Clarence Dosch et David Balaux.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Eva (Mme Camille Lavallée), de Willow Bunch, Clara (Mme Carmen Menzie) et Doris (Mme Ray. Weiers), de New Westminster, C.-B., et Patricia (Mme Benoit Gadoury), d'Eaglesham, Alta; trois fils, Louis et René, de Willow Bunch, et Gérald, de Fort St. John, C.-B.; une soeur, Mme Eva Hamelin, de St-Gabriel-de-Brandon, Qué.; 33 petits-enfants et un arrière-petit-enfant. Le précédèrent dans la tombe: une fille, âgée de 11 mois, et un fils, Patrick, âgé de 30 ans.

* * *

GRAVELBOURG —

M. Adrien Larochelle

Le mardi 20 janvier, à l'hôpital St-Joseph, est décédé subitement M. Adrien Larochelle, âgé de 66 ans. Né à Notre-Dame-de-Stanbridge, Qué., il est venu à Gravelbourg avec ses parents en 1911. En 1940 il acheta la ferme de S. Mailhot à l'ouest de Gravelbourg. En 1958, la famille déménagea à Mazenod. Il se retira à Gravelbourg en 1969.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (née Cécile Carrobourg), quatre filles, Thérèse, Simone, Monique et Jocelyne; dix fils, Raymond, de Zenon Park, Lucien et Louis, de Gravelbourg, Henri, de Mazenod, Edouard, Réal, Jean-Marie, Renaud, Alfred et Marc, tous de Gravelbourg.

Les porteurs honoraires étaient MM. Paul Marchand, Henri Forest, Conrad Piché, Fernand et René Chevrier, Jos. Waughtal, Raoul Nadeau et Adélard Gauthier; les porteurs actifs, MM. Alain Carrobourg, Denis Larochelle, Lionel Chevrier, Henri et Philippe Aussant, d'Assiniboia, Roger Bourton, de Ponteix, et Roméo Paulhus, de Cudworth.

* * *

MOOSE JAW —

M. Edouard Paquin

M. Edouard Paquin est décédé le 23 janvier à Moose Jaw, à l'âge de 48 ans. Les funérailles eurent lieu le 26 janvier. M. Paquin est le beau-frère de Mme Dollard Piché, de Willow Bunch.

* * *

Au Manitoba

DUNREA —

Mme Pierre Aubin

Après plusieurs années de santé plutôt précaire, Mme Pierre Aubin, née Adéline Lamoureux, rendait son âme à Dieu, à l'âge de 77 ans. Elle avait été conduite quelques jours auparavant au refuge pour vieillards de Killarney où elle mourait le samedi matin 17 janvier après avoir fait plusieurs stages à l'hôpital du même endroit.

Mme Aubin fut toujours une bonne chrétienne résignée à la volonté du Père. Elle faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne depuis de nombreuses années; aussi, la bannière de Ste-Anne était bien en vue dans le sanctuaire pendant les prières qui eurent lieu à l'église où la dépouille mortelle fut exposée le lundi soir 19 janvier, et le lendemain jusqu'à l'heure du service qui fut chanté à 2 heures au milieu d'une nombreuse assistance.

M. l'abbé P. Morand, curé, profita de l'occasion pour expliquer ce que doit être la vie de tout chrétien, faite de foi, d'espérance en une vie future glorieuse et de charité que doit pratiquer tout être baptisé. A l'issue de la messe de Requiem, la dépouille mortelle fut conduite au cimetière local où l'inhumation se fit dans le lot familial. Les porteurs, tous neveux de la défunte, étaient MM. Hudson et William Brackenreed, Léonard et Edmond Lamoureux, Gérald et Jack Desjarlais.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mmes Raoul Garand et Oliva Boulet, de cette localité; un fils, D. Delaronde, de Brandon, et quelques petits-enfants.

Au retour des obsèques, une collation eut lieu à la demeure de M. et Mme Oliva Boulet pour les parents venant de l'extérieur.

* * *

ST-BONIFACE —

Mme Cécile Raiche

Le jeudi 22 janvier est décédée à l'hôpital général St-Boniface, après une longue maladie, Mme Cécile Raiche (née Coulon), épouse de feu M. Gilles Raiche, à l'âge de 67 ans et 11 mois.

Née à La Ferté Chèvresis, Aisne, France, Mme Raiche vint au Canada en 1927 et demeura à Florzé jusqu'en 1946, alors qu'elle déménagea à St-Boniface où elle y demeura jusqu'à sa mort.

Les funérailles eurent lieu le 26 janvier à la chapelle des Soeurs Oblates, rue Aulneau. La messe de Requiem fut célébrée par l'abbé Philippe Jean. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface, rue Archiblad. Les porteurs furent MM. Fernand, Henri et Raymond Constant, Henri Orieux, Maurice Bernard et Raymond Poiron.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Clément Bernard (Cécile); trois petits-enfants et deux frères en France.

* * *

ST-NORBERT —

M. Paul-A. Beaumont

Le vendredi 9 janvier est décédé à St-Norbert M. Paul-Arthur Beaumont, âgé de 52 ans, époux bien-aimé de Rolande Beaumont, du no 49, rue St-Pierre.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Rolande Vouriot; trois fils, Jean, Gilles et Allan; trois filles, Mme G. Davlut (Yvette), Louise et Aline; deux frères, Jules et Laurent, ainsi que sa tante, Mme Albertine Kenny, de St-Norbert.

Né à St-Vallier, Qué., M. Beaumont vint à St-Norbert, à l'âge de six ans. Il était gérant de la Caisse populaire de St-Norbert depuis les derniers sept ans. Il fut aussi d'un grand dévouement envers les oeuvres communautaires.

Une messe de Requiem, concélébrée par l'abbé Léo Couture, curé, Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de La Salle, et l'abbé Gérard Dionne, ancien vicaire, suivit les prières le lundi 11 janvier. Les porteurs furent six amis du défunt et membres de la Caisse populaire, MM. Léon Kenny, Camille Dorge, Albert Roy, Paul Mailhot, Wilfrid Perron et Louis Kenny. Les huissiers furent MM. Jos. Campeau, Gilles Dorge, J.-G. Gratton et Maurice Cloutier. L'église était remplie à capacité de gens venus rendre un dernier hommage à un homme bien-aimé.

L'inhumation suivit au cimetière de St-Norbert.

Grâce à la Ligue des Femmes Catholiques, un léger goûter fut servi après les funérailles.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des arrangements.

Mariages

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Dufresne-D'Auteuil

Le Père Maurice Dionne, C.Ss.R., bénissait, il y a quelque temps, le mariage de Mlle Hélène Dufresne, fille de M. et Mme Félix Dufresne, de Ste-Anne, à M. Gilbert D'Auteuil, fils de M. et Mme Athanase D'Auteuil, d'Ile-des-Chênes. MM. Noël Tougas et Raynald St-Hilaire exécutèrent des cantiques dont "La prière nuptiale" de Boyer et "Vierge Marie". Mme Steve Langill touchait l'orgue. Mlle Yvonne Dufresne, soeur de la mariée, lut l'épitre. Ses frères, Paul et Marcel Dufresne, et son cousin, Michel Dufresne, servaient au choeur.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche, un long voile retenu par un petit chapeau blanc et un bouquet de roses blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Irène Dufresne et Lucille D'Auteuil, soeurs des mariés, portaient des blouses de satin blanc avec longues jupes en velours lilas et des petits chapeaux lilas comme coiffures. Une demoiselle d'honneur, Mlle Lucille Dufresne, autre soeur de la mariée, portait une toilette identique mais avec jupe courte. Elles tenaient des bouquets de chrysanthèmes blancs. La petite bouquetière, Françoise Dufresne, soeur cadette de la mariée, était aussi revêtue d'une toilette blanche et lilas. MM. Lucien D'Auteuil et Roland Trudeau, cousin et ami du marié, étaient garçons d'honneur, et le petit page, André Dufresne.

La réception et la soirée eurent lieu au Blé d'Or où un grand nombre de parents et d'amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi une robe couleur or avec manteau de même teinte et garni de mouton de Perse noir. Des accessoires de cuir verni noir, ainsi qu'un bouquet de corsage blanc, complétaient son ensemble.

M. et Mme Gilbert D'Auteuil ont choisi Ile-des-Chênes comme résidence.

* * *

LORETTE —

Viskup-Landry

Le samedi 17 janvier, en l'église de Lorette, l'abbé Henri Perron a béni le mariage de Mlle Irène Landry, fille de M. et Mme Jean Landry, à M. Théodore Viskup, fils de M. et Mme Joseph Viskup, de Lorette. Mlle Colette Dubois chanta des cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par Mme Jeannine Porteus.

La mariée, au bras de son père, était ravissante dans sa longue robe en crêpe fortrel, à encolure haute garnie de paillettes, et courtes manches bouffantes. La traîne, soutenue à la ceinture, était aussi garnie de paillettes. Son voile court était retenu par une couronne de perles et de pierres du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur, Mlle Valérie Viskup, et la demoiselle d'honneur, Mlle Georgette Landry, soeurs des mariés, portaient de longues robes identiques en chiffon de couleur aqua. Les manches longues et bouffantes étaient garnies de dentelle. Leurs bouquets se composaient de glaïeuls jaunes entremêlés de tulle de couleur aqua. Elles étaient accompagnées de MM. Stanley Bednar et René Jacques, amis du marié. MM. Renald Landry et Eric Augustine agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion un costume de couleur or, des accessoires de même teinte et un bouquet de corsage de roses orange, tandis que la mère du marié portait une robe sans manches de brocart broché or et bleu avec col roulé et des accessoires de mêmes teintes. Son bouquet de corsage était composé de roses roses.

Après la cérémonie religieuse, un souper, suivi d'une soirée dansante, fut servi à la salle paroissiale. Le toast à la mariée fut proposé par M. Eugène Balamatoski, oncle du marié. L'orchestre des Fraser River Boys fit les frais de la musique.

Le nouveau couple demeure à Lorette.

* * *

En Saskatchewan

WILLOW BUNCH —

Mondor-Watchel

Le 27 décembre 1969, en l'église St-Michel de Swift Current, Mgr L. Mondor bénissait le mariage de son neveu, M. Daniel Mondor, fils de M. et Mme Marcel Mondor, de Willow Bunch, à Mlle Jeannette Watchel, de Swift Current, fille de M. et Mme Adam Watchel, de Denzil. Mme Marcel Mondor accompagna son fils à l'autel, remplaçant son époux, patient à l'hôpital de Saskatoon.

Les demoiselles d'honneur, Mlle Dolorès Watchel, soeur de la mariée, et une amie de cette dernière, étaient accompagnées de MM. Marcel Beausoleil et Donald Benoit, amis du marié. Marianne Watchel et Richard Mondor, soeur et frère des mariés, présentèrent les anneaux.

Une réception eut lieu à l'hôtel Healy de Swift Current.

Les nouveaux mariés demeureront à Swift Current où tous deux enseignent.

Décès

Au Québec

TROIS-RIVIERES —

A Trois-Rivières est décédée le 22 janvier Mme Hector Héroux, née Maria St-Pierre, âgée de 81 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux et cinq fils, dont trois à Trois-Rivières et deux à Québec; six soeurs, Mme Marie-Louise Pépin, du Vermont, E.-U., Thérèse, de Gaspé, Soeurs Amanda et Marie, S.G.M., de St-Boniface, Man., Camilla et Mme Rose Baril, de St-Adolphe, Man.; quatre frères, Eugène, de Californie, Jules, de Montréal, Henri, de Québec, et Arthur, de St-Georges, Man.

Remerciements

Au Manitoba

ST-CLAUDE —

La famille Bernard désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Cécile Raiche, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière. Un merci spécial à M. et Mme Fernand Constant pour leur dévouement envers Mme Raiche et pour le goûter servi après les funérailles.

* * *

WILLOW BUNCH —

Mme Antonio Fiset et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de cartes de sympathie ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de M. A. Fiset. Un merci spécial aux dames qui ont servi un goûter après les funérailles, à l'abbé A. Chabot, à l'organiste, aux chantres, aux porteurs et à tous ceux qui ont assisté aux funérailles.

Naissances

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Le 13 décembre: Laurier-Edmond-Joseph, fils de M. et Mme Laurent-D. Trudeau, baptisé le 28 décembre. Parrain et marraine, Edmond et Gisèle Carrière.

Le 25 décembre: Noëlla-Denise-Marie, fille de M. et Mme Ernest Dumaine, baptisée le 11 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Trudeau.



Conseil Provencher no 2450

Partie remise

Le déjeuner-communion qui devait avoir lieu dimanche prochain, 8 février, en l'église St-Gérard est remis à plus tard. Des circonstances incontrôlables en sont la raison. Le Grand Chevalier Félix Pierson promet de se reprendre plus tard.

Distingué visiteur

Notre sympathique député d'Etat, frère S. Duguay, nous assure de sa présence à notre première assemblée mensuelle du 8 février prochain. Tous connaissent l'entrain et le dévouement de ce dernier et voudront venir nombreux profiter de sa grande expérience et de ses sages conseils.

Soirée du Centenaire

Afin de signaler dignement l'année centenaire du Manitoba, le Grand Chevalier Pierson organise une grande soirée mixte en la salle du Sacré-Coeur pour le 6 mars. Il y aura danse, amusements divers et rafraîchissements sans parler du bon goûter traditionnel. Et le tout pour $1.50 du billet. Pour l'occasion, il serait à désirer que l'on déterre de vieux costumes d'antan, si possible. C'est donc en un mois exactement. Ne manquez pas cette occasion unique pour bien vous amuser en ce vendredi du 6 mars.

Nos collègues

"Après-Tout" déplore le fait que son Conseil doit organiser une soirée spéciale pour revoir les ex-Grands Chevaliers. Et encore, viendront-ils tous, gémit-il! Trop de fiel, mon cher "Après-Tout". Essaie donc le miel. Les mouches y collent. Quant au fidèle Rigoletto, il ne manque jamais l'occasion de nous tenir au courant du statu quo des équipes de quilleurs. Au fait, de quelle équipe fait-il partie? Ont-ils des représentants au grand concours A.B.C.?

Bistouri



La sécurité du roc

Dans une audience du 3 décembre dernier le Pape nous parle de sécurité saine du vrai chrétien au milieu des malaises d'un monde qui change. "Il ne faut pas trop se laisser impressionner… car les moyens publicitaires modernes envahissent l'opinion publique avec une facilité tapageuse et grossissant démesurément des faits insignifiants. Il reste encore une immense majorité de gens sains, bons et fidèles sur lesquels on peut compter… Le peuple chrétien doit de lui-même s'immuniser et s'affermir, silencieusement mais sûrement… Pierre ne change pas et cela peut vous apporter le réconfort dont vous avez secrètement besoin: celui de la sécurité… La doctrine de la religion chrétienne se consolide avec les ans, se développe avec le temps, s'élève avec l'âge. Cette formule n'admet pas de changements substantiels mais elle explique les développements vitaux de la doctrine et de la discipline de l'Eglise".

La sécurité du croyant est appelée par le Pape un charisme, qu'il ne faut pas confondre avec une fausse tranquillité. Le Christ ayant promis son assistance "jusqu'à ce qu'il revienne", on n'a rien à craindre de l'évolution et de l'histoire car "tout coopère au bien des élus": ce que le temps ne corrompt pas, il le mûrit et le bonifie.

Les "comics" sont-ils amusants?

Le B.I.C.E. (Bureau International Catholique de l'Enfance) est un organisme s'occupant de tout ce qui intéresse nos enfants. En publiant sa Charte pour le livre d'enfants, il nous rappelle quelles sont les conditions qui font de ce moyen d'information et de formation de la jeunesse un instrument important et complexe.

Quand on en lit la description (cf. L'Eglise Can., janv. '70, p. 33), on ne peut s'empêcher de penser à cet extraordinaire succès américain qu'on ose nommer les "comics" alors que vraiment ils n'ont rien de drôle, ni d'instructif, ni d'esthétique, étant des histoires de crimes horriblement conçues, présentées, dessinées. Le tout remplit d'or les coffres-forts de leurs éditeurs. Le genre change avec le style pour devenir pornographique quand cette littérature s'adresse à nos adolescents. N'insistons pas.

Pourtant il existe de belles éditions, en français du moins. Comme elles sont dispendieuses, on ne peut les obtenir que par des services publics, bibliothèques paroissiales, etc. Il est grand temps d'y penser. Il y a quelque vingt ans on a bien essayé de mettre sur pied des illustrés catholiques pour enfants. Mais les éditeurs ne purent jamais éveiller un intérêt chez les parents et dans les organisations paroissiales. Comme pour tenir le coup il faut de grosses éditions, par millions d'exemplaires, on a dû renoncer à faire compétition aux marchands d'ordures. Avec par-dessus le marché, la pacotille que nous livrent nos mass-media, on n'a pas à s'étonner de voir violence et corruption devenir si communes.

On n'entrevoit qu'une explication: les jeunes ne lisent guère. De nombreuses activités sportives les occupent sainement. Mais on peut regretter que leur culture humaine et religieuse demeure alors si modeste. On parle souvent de la promotion humaine, de la maturité de notre autonomie adulte, et ainsi de suite. Si nous vivons assez longtemps, peut-être verra-t-on cette maturité adulte à l'oeuvre, comme par exemple dans ces questions de formation chrétienne de nos jeunes. Sinon changeons la question qui paraît périodiquement à la TV: "Enfants, où sont vos parents?".

Protester ou ne pas protester?

John Lennon, hirsute et poilu, avec sa femme, Yoko Ono, "la plus mal habillée du monde", sont, dit-on, invités aux fêtes du Centenaire. A quels titres? 1) Les "mass-media" les ont rendus millionnaires; 2) John et Yoko font parade d'opposition à la guerre et aux drogues; 3) toujours en première page, on nous fait savoir que ce ménage modèle présente à la galerie Mayfair de Londres quatorze lithographies pornographiques en vente au modeste prix de $1,320 la collection; 4) toujours en première page, une photo de ce couple idéal qui vient de passer chez le coiffeur au Danemark avant d'aller jeûner et méditer dans une ferme isolée!

Or voici que des gens protestent contre la venue de tels personnages: un homme d'affaires de Winnipeg fait paraître une pétition dans le journal; un représentant des municipalités n'a pas envie de voir le Manitoba devenir un rendez-vous pour les hippies; des éducateurs trouvent déplacée une démarche aussi équivoque dans sa signification pour la jeunesse.

Et nous voilà une fois de plus devant le dilemme: faut-il ou ne faut-il pas protester contre le mauvais goût d'une telle invitation? On est presque sûr de perdre. Il suffit de parler de n'importe quel scandale, de montrer son indignation, de chercher à éclaircir l'atmosphère polluée de notre civilisation matérialiste pour obtenir tout l'effet contraire: des multitudes vont se précipiter pour se délecter d'une si belle occasion de "contester"; d'autres en font du foin pour leur "politique".

Le plus clair de l'affaire, c'est que l'on renforce une "cause" pour la liberté (au sens de "licence"), on crée une "idole" pour les écervelés et il y a toujours quelqu'un qui fait de l'argent au cours de ce processus.

En tout cas nous voilà au rouet. Le moins qu'on en parle, le moins de publicité. Et ne pas rouspéter, c'est laisser toute la décadence prendre le haut du pavé. La censure, comme autrefois l'expérience de la "prohibition", et toute autre forme négative de réforme sont vouées à l'échec. Connaissez-vous un remède positif? Ou va-t-on se retirer dans une ferme isolée pour jeûner et méditer sur les "pluralistes" aspects de la bêtise humaine, en prenant bien soin de le faire savoir à tout le monde?

Diocèse de Saint-Boniface

Conseil diocésain de la LFC

La réunion du conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques, tenue le 29 janvier dernier à St-Adolphe, a été une belle rencontre pour les 36 dames et M. l'abbé Bélanger, aumônier diocésain, présents. Treize sections y prirent part: St-Adolphe, St-Jean-Baptiste, St-Norbert, Transcona, Lorette, Ste-Elisabeth, Aubigny, St-Pierre, St-Malo, Précieux-Sang, St-Boniface, Sts-Martyrs-Canadiens, et Isle-des-Chênes.

La secrétaire nous fit part d'une lettre reçue du premier ministre, M. Edward Schreyer, nous remerciant des bons mots que la L.F.C. lui avait adressés pour son effort envers la cause française et la S.F.M.

Félicitations de la part du conseil diocésain à Mme Simone Lavallée pour son élection à la S.F.M. Elle reste quand même, responsable du comité de législation et civisme. Mme L. Sabourin sera son aide et déléguée. Nous rappelant que la L.F.C. en congrès annuel 1969 s'est engagé à donner son appui aux projets et activités de la S.F.M., un calendrier d'activités pour les mois de février à mai 1970 fut distribué à toutes les sections.

La catéchèse est un des sujets qui concerne la L.F.C. Plusieurs sections font partie d'un programme de catéchèse d'adultes. C'est ainsi que nous formerons des apôtres, car comme le Seigneur nous le dit: "La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux". Il y aura une retraite; une pause spirituelle pour hommes et femmes à la Villa Maria, intitulé "Mini-Stop", le 14 février, de 16 h 30 à minuit et demi, et le 15 février de 9 h à 16 h 30. Ceci est pour tous ceux et celles qui veulent mettre un sens à la vie ... et à leur vie.

Mme A. Abraham donna un compte rendu d'un panel sur la jeunesse mobile avec l'institut Vanier. Si vous pouvez faire quelque chose pour ces passants, appelez CRYPT.

Mme M. Fournier, présidente diocésaine, et Mme Madeleine Saurette, de la Ligue, assistaient à la causerie, le 16 décembre 1969, donnée au C.W.L. par M. Malone, directeur national du mouvement Développement et Paix. C'est un devoir pour chacune de nous de susciter l'intérêt de la population aux problèmes du Tiers-Monde. Le Carême-Partage est fixé au dimanche 15 mars cette année. Il faut être sensible aux besoins, à la dignité humaine d'un monde qui vit dans l'espérance de jours meilleurs. Mme Lucille Jubinville fait partie d'un comité de la C.W.L. afin d'informer les membres de la manière la plus efficace d'y participer.

Les sections de la Ligue sont dans des stages plus ou moins avancés dans la commission d'étude pour les laïcs et l'Eglise. Quoi qu'il est impossible au conseil diocésain de supporter financièrement la Commission Dumont, nous sommes d'avis que cette enquête profitera à tout le diocèse et que les divers mouvements paroissiaux s'engagent à y participer activement.

Le comité des lois recommande comme projet du centenaire, que les membres de la L.F.C. aient un bouton-insigne. Considérant le coût assez élevé des projets, l'insigne en sera un des plus simples. Mme Florence Chartier donnera plus de détails au congrès. Ce même comité recommande que les réunions paroissiales soient conduites à tour de rôle par leur exécutif plutôt que de prolonger le mandat à trois ans. Une nouvelle méthode d'élection au plan diocésain sera mis en essai cette année. Une présidente de chacune des deux régions sera nommée pour s'occuper des élections pour le congrès. Que les sections étudient ensemble, envoient suggestions, thèmes et résolutions pour le congrès avant le 31 mars. Le 7e congrès annuel aura lieu cette année le 9 mai à St-Norbert.

Transcona

Activités de la L.F.C.

Mme Marie Fournier, présidente diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques, était l'invitée d'honneur le 14 janvier lorsque la L.F.C. de l'Assomption tenait sa réunion mensuelle. Parlant au sujet de la Ligue, la présidente insista sur le fait que tous les membres devraient faire partie activement d'un comité ou l'autre. La Ligue possède plusieurs comités permanents et chaque section paroissiale choisit des personnes selon ses besoins. Le contact personnel est le plus efficace pour recruter de nouveaux membres. Un comité de téléphone convaincu des buts de la Ligue est nécessaire pour assurer la continuité de la section. Mme Fournier sut répondre aisément à beaucoup de questions posées au sujet de l'organisation.

La prochaine réunion de la Ligue de l'Assomption se tiendra le 10 février. Après les délibérations habituelles, il y aura une visite au musée de St-Boniface, qui subit actuellement une rénovation. On promet une intéressante soirée avec goûter au restaurant.

Rencontres d'éducation

Dans l'esprit du renouveau religieux, une série de rencontres d'éducation chrétienne des adultes a débuté dans la paroisse de l'Assomption le jeudi 22 janvier, à 8 h du soir, au Centre paroissial. L'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action catholique, en est le catéchète. Cette série de rencontres à toutes les deux semaines et qui durera jusqu'à Pâques est sous les auspices de la L.F.C.

La première rencontre avait pour thème: "L'essentiel de notre foi, c'est 'Dieu nous aime'." Une perspective dans le renouveau, c'est que Dieu ne veut pas qu'on soit seul. La religion est un monde de personnes, de choses interpersonnelles. On oublie souvent l'essentiel à cause de nos occupations quotidiennes. Il faudrait songer maintenant à ce que Dieu fait pour nous gratuitement. Ça c'est nouveau! On risque d'oublier que la religion n'est pas un tas de choses à croire, à faire, à observer, à éviter afin d'être sauvé. Le salut, c'est Dieu qui nous aime et non pas ce qu'on fait pour lui.

Une trentaine de personnes se sont inscrites à ces cours qui s'annoncent très intéressants, et la L.F.C. espère que d'autres personnes de la paroisse s'uniront au groupe. La prochaine session se tiendra le jeudi 5 février, à 8 h du soir.



Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Divers

Le 9 février aura lieu une réunion générale très importante. A cette occasion, nous aurons le plaisir d'avoir les "Ex". De plus, les élections de l'exécutif du Club St-Michel auront lieu. Les directeurs élus auront devant eux une tâche à la fois intéressante et provocante. Le Club a un certain montant en banque, mais le soubassement du Club reste toujours à être terminé, et bien d'autres projets surviendront.

Le 20 février, le président actuel du Club St-Michel, qui, par coïncidence, est aussi le président des activités du Conseil, nous prépare une soirée sociale qui sera originale. Tout le monde est bienvenu: chevalier ou non-chevalier, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes. Il y aura quelque chose pour chacun.

Le 27 février aura lieu le bonspiel d'Etat au Highlander, 1871, rue Ellice. Le prix est de $9.00 par personne. Il y aura un smorgasborg, un souper aux côtes nature et un buffet à midi. Quarante-huit pistes seront à votre disposition. Les premiers arrivés ... On en reparlera à notre assemblée du 9 février.

Faisons un effort pour vendre les billets de la grande loterie qui restent. Tous les billets doivent être rendus pour le 28 février. Donc il nous reste environ trois semaines.

Après-Tout



M. et Mme Z. Selchen, de West Kildonan, reçoivent des mains du consul de France à Winnipeg, M. Philippe Bourdon, la médaille que le Gouvernement français a décernée à leur fille, Frumie Eta, qui est arrivée première en French 300 aux examens de juin dernier (voir article en première page). Mlle Selchen est présentement en voyage en Israël. A droite on remarque Mlle Jean Michael, professeur de French 300 au Garden City Collegiate, et le Dr W. C. Lorimer, sous-ministre de la Jeunesse et de l'Education.

Le bon voisinage, c'est toujours de mode

OTTAWA — De "Famille à Famille". C'est un projet de bien-être familial qui a vu le jour, il y a bientôt trois ans, dans la ville de Lansing, au Michigan.

Le projet tient du principe de l'entraide. Une famille en aide une autre. La famille bénéficiaire s'engage à accepter qu'on l'aide, s'applique du mieux qu'elle peut à profiter de l'encouragement donné, à prendre en main ses responsabilités, et mettre ses talents à l'épreuve.

L'initiative est cette année mise en pratique dans sept comtés des Etats-Unis. Le projet a réellement débuté en mars 1967. Il a eu comme promoteur le Conseil des ressources de l'homme et le département des services sociaux. Un engagement direct, personnel, bénévole, allait donner une raison de vivre à des familles secourues par l'assistance publique. Les familles volontaires, les plus difficiles à trouver, ont été choisies sur le volet. Mieux nanties que les premières à divers plans, y compris le plan matériel, elles n'étaient appelées, en aucun cas, à procurer de l'argent à qui que ce soit, bien que d'autres effets, tels les meubles usagés, vêtements encore neufs, autres articles de maison étaient "transférables" d'une maison à une autre.

Plus que les biens matériels, on cherchait à donner aux familles démunies la chaleur de l'amitié, de la confiance, des idées surtout et des moyens à leur portée pour qu'elles parviennent à se tirer d'affaire et apporter ainsi quelque chose à leur société.

Le projet est devenu un "service" viable, une entité propre, qui reçoit du public une véritable ovation. Ce nouvel organisme voué au bien-être de la famille compte un total de 158 familles au pair. De 79 familles autrefois incapables de vivre sans l'assistance publique, 12 vivent aujourd'hui de leurs propres ressources.

Voici quelques exemples de ce que le projet a donné:

- rendez-vous et transportation offerts à des enfants pour qu'ils fréquentent une clinique d'hygiène mentale;
- enfant amené à une clinique, laquelle a décelé chez lui des problèmes de surdité;
- trois enfants ont reçu des examens médicaux;
- des volontaires ont encouragé une mère craintive à amener son enfant chez le médecin, plutôt que de le garder hors de l'école par honte de sa maladie de peau;
- deux adolescents ont pu obtenir des bourses d'études afin de terminer leur collège;
- quatre autres jeunes ont été invités à demeurer en classe pour terminer leurs études et ont reçu des cours particuliers pour leur permettre de mieux réussir;
- six adultes suivent des cours d'éducation des adultes, deux autres, des cours d'infirmières auxiliaires;
- des consultations d'avocats ont permis à des personnes de sauver leur maison des mains de spéculateurs;
- un soutien moral a été accordé à plusieurs personnes qui ont comparu en cour, des bénévoles s'y sont présentés eux-mêmes avec leurs protégés;
- des visites dans les centres commerciaux, organisées dans le but de comparer les prix, ont fait de meilleurs consommateurs;
- des explications ont été fournies aux personnes aux prises avec des vendeurs qui cherchaient à outrance à leur imposer des articles ou effets;
- enseignement a été donné sur les taux d'intérêt normaux et abusifs, sur la valeur alimentaire et vitaminique des denrées, sur la qualité des tissus et du prêt à porter.

"Bien-être social canadien", organe du Conseil canadien du Bien-être, 55, avenue Parkdale, Ottawa, dans son numéro de novembre-décembre 1969, explique en détail la création de ce service et fait part des difficultés rencontrées au début de sa mise en oeuvre alors qu'il n'était qu'au stage de projet-pilote.

Un aveugle a inventé un filtre pour automobile

MONTREAL — M. Marcel Beaudoin, un aveugle de Lucerne dans la région d'Ottawa, vient d'inventer un nouveau filtre pour automobile destiné à combattre les méfaits de la pollution de l'air.

En compagnie d'un chimiste d'origine roumaine, M. Herving Zwelling, cet aveugle a mis au point un filtre qui, selon plusieurs, place le Canada 50 ans en avant dans la lutte contre la pollution de l'air. Ce filtre qui s'adapte au bout du tuyau d'échappement d'une automobile est une sorte de cylindre d'un pied de longueur par trois pouces de diamètre. Selon son inventeur, ce filtre enlève le binzopyrène entièrement et élimine l'oxyde de carbone, le dioxyde de carbone, le dioxyde de sulfate et les hydrocarbures de 90%. Cette invention transforme les gaz toxiques (par oxydation) en vapeurs d'eau et d'oxygène.

Des représentants du gouvernement canadien se sont montrés très intéressés par l'invention de M. Beaudoin. Le filtre est d'ailleurs à l'étude présentement et son inventeur a reçu plusieurs offres de compagnies importantes qui voudraient le commercialiser. M Beaudoin sait toutefois que l'avenir de son filtre appartient au gouvernement et il compte bien qu'on passe une loi visant à le rendre obligatoire sur tous les véhicules. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'il aura sa véritable utilité pour le bien de l'humanité. M. Beaudoin n'est pas homme à se laisser acheter par les capitaux américains et son rêve est de construire une gigantesque usine qui assurerait la production de ce filtre pour le marché mondial.

En quelques mots, le filtre en question fonctionne au moyen de catalyseurs. Par une réaction chimique, l'oxyde de carbone qui est un gaz mortel, est transformé en dioxyde de carbone, qui n'est pas nocif. Le filtre pourrait durer deux fois la vie d'une voiture et des essais ont également prouvés qu'il n'affectait en rien le fonctionnement du moteur qui conserve les mêmes performances.

MAWD prépare un programme d'été aux Antilles pour 1970

Cette année encore l'Association du Manitoba pour le Progrès mondial Inc., a un projet d'été d'outre-mer pour les jeunes. Ils se rendront à la Guyane, à la Jamaïque et à Ste-Lucie.

Chacun de ces pays recrutera des jeunes parmi ses organisations de jeunesse. Ceux-ci rencontreront les Canadiens et discuteront de moyens à prendre pour que les habitants de ces pays puissent "s'aider eux-mêmes." En même temps, les Canadiens aideront leurs confrères du Commonwealth dans la construction de camps résidentiels en Jamaïque et en Guyane. A Ste-Lucie, les efforts seront concentrés sur les activités du mouvement 4-H lancé et financé par MAWD l'an dernier.

Les jeunes Manitobains qui désireraient participer à ce programme d'été devront être âgés d'au moins 17 ans au mois de juin et avoir une scolarité de onzième année ou mieux. Ils devront aussi posséder une connaissance élémentaire de ce qu'est le développement mondial et s'y intéresser. S'ils sont déjà actifs dans des organisations communautaires, ils seront d'excellents candidats.

A leur retour, on s'attendra à ce que, dans leur communauté, ils participent à des projets internationaux.

Les intéressés doivent écrire à: Caribbean Summer Program, c/o MAWD, 145 Colony Street, Winnipeg 1.

Le cachet d'oblitération des lettres de demandes doit porter la date du 20 février au plus tard.

Carnet universitaire

Festival de la Vie et du Savoir

L'administration, les étudiants et les Anciens de l'Université de Manitoba ont coopéré à la préparation d'un festival de trois jours, qui a comme thème "Le Festival de la Vie et du Savoir". Il aura lieu les 12, 13 et 14 février, et son but sera de stimuler le dialogue entre les étudiants, les membres du personnel enseignant et le public en général. Tous les Manitobains y sont invités et on a expédié des invitations à toutes les écoles supérieures du Grand Winnipeg.

Il y aura des discussions sur les problèmes les plus urgents auxquels la société en général doit faire face. Le but est double: faire prendre conscience aux étudiants des problèmes de la société qui confrontent leurs aînés et, d'offrir au public en général l'occasion de comprendre les attitudes des étudiants et de voir leurs problèmes.

Plusieurs facultés présenteront des programmes spéciaux au cours de ce Festival, ainsi que les cercles d'études sur le film, l'art dramatique, le folklore et ce que les organisateurs appellent un "Congrae" sur des thèmes tels que la ville, la réforme en éducation, la pollution, l'aide à l'étranger et la nouvelle moralité. Des conférenciers éminents viendront de toutes les parties de l'Amérique du Nord participer au "congrae".

Un des orateurs qui adressera la parole, M. René Lévesque, aura pour sujet "Is Confederation Really The 'In' Place to Be?". Sa conférence aura lieu à 8 h 30 p.m. le 12 février à la salle Taché. Le procureur général de la province M. A. H. Mackling et nombreuses autres personnalités manitobaines adresseront aussi la parole au cours du Festival.

On peut se procurer des informations détaillées en appelant M. Barry Gibbs à 474-9848 ou M. Cordingly à 474-9440.

La personnalité dans les affaires

L'Association nationale des Secrétaires, section de Winnipeg, organise une journée d'étude pour le samedi 21 février. Elle sera sous la direction du "Dartnell Institute of Management". Le thème qu'on y développera est "La Personnalité dans le monde des Affaires".

Les conférencières seront Mme Ethel Burge, experte de la mode; Mme Elaine Styles, femme d'affaires et une des mannequins les mieux connus pour les modes pour femmes d'un certain âge, et Mme E. Lee Goodrich, assistante-directrice de Metropolitan School of Business, toutes trois de Chicago.

Comme on s'attend à une assistance de plus de 500 femmes d'affaires et secrétaires, on est prié de s'inscrire au plus tôt. On siègera à l'International Inn, de 9 h du matin à 3 h de l'après-midi. On doit s'adresser à Mlles Joyce Sherman ou Betty Johnston, C.P. 56, Winnipeg 1. Elles sont responsables des réservations. Le montant de l'inscription est de $10.00 et doit accompagner la demande (un reçu sera envoyé sur demande). Pour plus d'information, on est prié d'appeler l'Association au 888-6502. Mme Alice Préfontaine est présidente de l'Association locale.

A la paroisse de St-Boniface

Un tiers des paroissiens ne contribuent rien

Des 2,026 paroissiens inscrits à la paroisse de la basilique-cathédrale de St-Boniface, 681, soit 33.1%, n'ont rien contribué au cours de l'année dernière. C'est ce que révèle le rapport de 1969 sur l'état des recettes et déboursés de la Paroisse catholique de St-Boniface.

En outre, 1,085 paroissiens, soit 59.8%, contribuent moins de $100 par année, soit un total de $51,800 sur la contribution globale de $100,769.13.

Par ailleurs, 18 paroissiens, soit .9%, ont contribué 8.5% des recettes dans les enveloppes, soit $8,524.75.

Le total des recettes de la Paroisse de St-Boniface se chiffre à $133,925.59 pour l'année 1959. Par contre, les déboursés montent à $133,764.85, ce qui laisse un mince surplus de $250.74.

Les salaires et pension du curé et des vicaires représentent un déboursé de $13,067 alors que la paroisse doit payer la somme globale de $30,046.87 à ses autres employés.

La vie française à Thunder Bay

THUNDER BAY, Ontario — Lors des élections du Club Canadien français de Thunder Bay qui ont eu lieu le mercredi 21 janvier dernier, Mme Annette Beaupré a été reportée à la présidence du Club pour un second mandat.

Fondé il y a quatre ans par un groupe de Canadiens français des villes de Port Arthur et Fort William, le Club Canadien français s'est développé graduellement et groupe présentement 90 membres actifs.

Rassembler les Canadiens français, faire connaitre la culture française, encourager jeunes et vieux à parler français, tels étaient les objectifs que s'était donnés le Club Canadien français à ses origines. A ces fins, les membres n'ont jamais manqué de se réunir fidèlement tous les mois; ils ont pris part à nombre d'activités où la culture française pouvait être mise en valeur; ils ont recueilli des fonds qui leur ont permis de donner des bourses annuelles à plusieurs élèves de l'élémentaire et du secondaire qui montraient le plus d'intérêt au français; ils ont aussi organisé un voyage d'élèves à St-Boniface l'été dernier.



Mme Joseph-L. Beaupré (Annette Lemoine) a été élue pour un second mandat au poste de présidente du Club Canadien français de Thunder Bay. Originaire de Ste-Agathe, Mme Beaupré est présentement professeur de français à l'école St. Martin de Thunder Bay, Ontario.

Sous l'énergique impulsion de Mme Beaupré, et avec l'aide conjointe du Secrétariat d'Etat et de l'Association canadienne française de l'Ontario, le Club se lançait en novembre dernier dans l'aventure de l'animation sociale. Fin de semaine mouvementée et fructueuse qui s'est traduite par la création de comités dont le travail se poursuit tous les jours et commence déjà à produire des résultats intéressants.

Lors de la même élection, M. Gilles Boisvert et Mme Clémentine Baron ont été respectivement élus aux postes de premier et deuxième vice-présidents; Mme Lucienne Lévis a été confirmée dans son poste de secrétaire, et Mme Délia Jubinville a été élue trésorière.

Les comits, formés lors de l'animation de novembre, demeurent sous la direction de M. Gilles Boisvert (éducation), Mlle Geneviève Diollot (mass media), M. Hervé Prairie (Centre culturel), Mme Lucienne Shatford (jeunesse) et M. Georges Ste-Marie (promotion).

Ile-des-Chênes

Assemblée de la L.F.C.

La première assemblée de l'année de la L.F.C. eut lieu le jeudi soir 8 janvier au Centre récréatif. Un bon groupe de dames était présent.

La première partie du programme consista à étudier un questionnaire sur le rôle des laïcs dans l'Eglise. La seconde partie fut la rencontre avec le directeur de l'école d'Ile-des-Chênes, M. Michael McDonald, qui avait un message spécial à transmettre aux dames. M. McDonald croit que les liens entre les parents, les éducateurs et les élèves devraient être resserrés. Un bon moyen d'y arriver, dit-il, serait d'avoir l'aide des dames à l'école pour effectuer certains travaux, comme aide à la bibliothèque, à la dactylographie, etc. Ceci permettrait aux éducateurs de consacrer plus de temps à l'enseignement proprement dit, et aux parents de voir ce qui se passe à l'école. Ce qui faciliterait la communication entre parents et maîtres. Les dames ont assuré le directeur de leur coopération. Nous sommes certaines qu'avec le savoir-faire de M. McDonald et l'aide des dames, ce projet ira de l'avant.

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le jeudi 12 février, à 8 h du soir, au Centre récréatif. Soyons-là!

Lorette

Carnaval

Le Centre sportif s'occupe de mettre sur pied un carnaval qui apportera à tous les gens de la paroisse et des paroisses voisines un souffle de joie et de bonheur. Ce carnaval aura lieu les 6, 7 et 8 mars.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi 10 février. L'organisation du programme est sous la direction de Mme Lucie Gagnon, présidente du comité spirituel. L'invitée d'honneur sera Mlle Emilienne Bohémier qui parlera de ses deux années passées en Afrique comme missionnaire laïc et présentera des diapositives. Bienvenue à tous le 10 février, à 9 h du soir.

Le P. L. Jolicoeur, O.M.I. missionnaire en Bolivie

Dimanche prochain, 8 février, entre 2 et 6 heures, les amis, bienfaiteurs et parents du Père Louis Jolicoeur, Oblat, missionnaire en Bolivie, sont cordialement invités à venir le rencontrer en la salle du Club St-Michel des Chevaliers de Colomb, 541, rue Giroux, St-Boniface.

Le Père Jolicoeur travaille à la promotion et au développement d'un leadership bolivien en tant que commissaire-voyageur pour les Scouts.

Lors de cette rencontre, vers 4 heures, on présentera un programme audio-visuel d'une durée de vingt minutes, suivi d'une interview.

Une rencontre semblable aura lieu à La Broquerie le dimanche après-midi 15 février en la salle Roy, au sous-sol du presbytère. Tous sont bienvenus.

COMMUNIQUE

Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce

Le Canada mettra 20 ans à passer au système métrique

OTTAWA — La conversion au système métrique que propose le gouvernement Trudeau dans un Livre blanc publié, le 16 janvier, comportera de multiples avantages pour les différents secteurs de la vie canadienne, notamment pour ceux de l'industrie et du commerce extérieur.

"La conversion au système métrique permettra au Canada de maintenir et d'accroître ses exportations vers les autres pays de la zone métrique — constituée par la presque totalité des pays industrialisés", a déclaré le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, lorsqu'il a déposé le document aux Communes.

Ces avantages profiteront notamment, selon le document, outre à l'industrie et au commerce extérieur, au consommateur, à l'éducation et la science, et au gouvernement canadien lui-même.

Le document consacre d'ailleurs un chapitre complet aux avantages qu'en retireront les secteurs précités.

L'industrie

Selon le gouvernement, si l'industrie et les commerçants refusaient la transition du système actuel "pouce-livre" au système métrique, il pourrait en résulter des pertes importantes en occasions de vente.

Le Livre blanc note, toutefois, les oppositions à l'adoption du système métrique dans certaines branches de l'industrie; équipement mécanique, transports, pétrole, aéronautique, automobile.

Le gouvernement souligne que ces industries ont souvent fait de lourds investissements dans des installations, la technique de production et la conception et que cela les incite à vouloir conserver les normes actuelles.

Dans l'industrie pétrolière, dit-il, à titre d'exemple, les techniques fondées sur le système "pouce-livre" dominent tellement l'industrie mondiale que les normes nord-américaines pourraient subsister presque indéfiniment à l'échelle internationale.

Il en est ainsi de l'industrie aéronautique dont le marché mondial le plus important, selon le Livre blanc, est actuellement non-métrique.

Dans d'autres secteurs de l'industrie, comme celui de l'automobile, le gouvernement fédéral estime que le système métrique ne devrait pas être adopté indépendamment des Etats-Unis, car cette industrie est étroitement liée à ce pays, "avec qui elle partage les mêmes dessins industriels, les mêmes programmes de production et de mise en marché".

Cependant, le Livre blanc souligne que, dans l'ensemble, l'industrie canadienne n'a pas entrepris d'analyse complète des avantages et des inconvénients de l'adoption du système métrique au Canada.

Consommateur

Pour ce qui est des avantages du système métrique que retirera le consommateur canadien, le Livre blanc soutient que le système "pouce-livre" souffre d'une faiblesse fondamentale: de nombreux adultes oublient les facteurs de conversion, ce qui les expose, dit-on, à se tromper dans les opérations quotidiennes.

Bien des gens ont de la difficulté à saisir immédiatement le rapport entre la verge, l'arpent, l'acre, etc.

La composition de mélanges liquides à des fins ménagères ou récréatives pose souvent des difficultés, note le Livre blanc, ajoutant que la situation se complique davantage du fait qu'il existe une différence entre la chopine, la pinte et le gallon américains et la chopine, la pinte et le gallon impériaux, en vigueur au Canada.

"Avec le système métrique, soutient le document, la facilité de conversion serait à l'avantage des consommateurs, car les comparaisons de valeur s'en trouveraient simplifiées."

Les écoles primaires du Canada enseignent à la fois le système pouce-livre et le système métrique. Si le système métrique prédomine au Canada, sa simplicité permet d'accélérer l'enseignement et laisse plus de temps pour les autres matières, dit-on dans le Livre blanc.

"Actuellement, note-t-on dans le document, le système d'éducation est encombré de poids et mesures illogiques et complexes. On demande aux enfants d'apprendre par coeur un système métrologique pittoresque, mais peu commode. L'étude d'une foule de facteurs de conversion est ennuyeuse et absorbe un temps précieux qui pourrait être utilisé à meilleur escient.

"Par sa simplicité, le système métrique serait un bienfait pour les élèves et les enseignants et son adoption permettrait d'accroître l'efficacité du système d'éducation."

Le gouvernement suggère que l'on attache désormais plus d'importance à l'enseignement du système métrique, en prévision du changement éventuel dans l'enseignement.

Dans les milieux universitaires et scientifiques, le système métrique est déjà très répandu, note le Livre blanc, et les dépenses qu'entraînerait la conversion ne seraient pas trop lourdes.

Gouvernement

Le document souligne que la conversion au système métrique toucherait certaines responsabilités statutaires du gouvernement fédéral, notamment en ce qui concerne la loi sur les poids et mesures et le maintien des étalons.

Elle serait également lourde de conséquences pour les travaux qui se font en vertu de la loi sur la statistique.

Toutefois, le Livre blanc rappelle que, lors d'une enquête, les organismes fédéraux ont déclaré en général qu'ils préféreraient utiliser le système métrique.

"L'adoption de ce système serait bien accueillie et, dans certains cas, ne poserait aucune difficulté."

Coût

Quant au coût de la conversion du système actuel, il dépend notamment de la période de transition que l'on prendra. Si le changement se fait graduellement, note-t-on dans le Livre blanc, il devrait être possible d'éviter des dépenses trop élevées.

La conversion pourrait, par exemple, se faire "au fur et à mesure que le matériel tombe en désuétude ou qu'il faut le remplacer suivant les pratiques normales".

Laurier

Conseil paroissial

Un conseil paroissial, formé de 12 membres, fut organisé à Laurier. Huit membres furent choisis par les paroissiens et quatre par le conseil lui-même. Ces membres sont: M. Hervé Molgat, président; M. Joseph Letain, vice-président; Mme Léda Boisvert, secrétaire; Mme Agnès Saquet, Soeur Marie Savard, MM. Paul Délaurier, Louis Saquet, Harry Gray, Raymond Van Humbeck, Paul Maguet, Gordon Bernardin et Jacques Péloquin.

Bonspiel

Les 23, 24 et 25 janvier se tenait à Laurier le bonspiel annuel des dames. Treize équipes venant de Sainte-Rose-du-Lac, Makinak, McCreary, Kelwood et Laurier y prirent part. Il y eut trois compétitions. Félicitations à l'équipe de Mme Raymond Van Humbeck qui sortit victorieuse en 1ère compétition. Cette équipe était composée de Mmes R. Van Humbeck, Irène Boisvert et Odélia Desjardins et Mlle Marie Saquet. L'équipe de Mme Doreen Van Humbeck gagna le deuxième prix de la 3e compétition.

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à M. Lionel Lussier, qui a subi une opération à l'hôpital général St-Boniface; à M. Antonio Gagnon, qui a passé quelques jours à l'hôpital de Morris, et à M. Jos. Lussier, actuellement patient à l'hôpital général St-Boniface.

Institut collégial St-Claude

Année centenaire

L'esprit du centenaire a certainement envahi bon nombre d'étudiants qui mijotent des projets intéressants. Comme il fallait s'y attendre, ceux de douzième ont été les premiers à se lancer dans l'aventure. L'entrain qu'ils mettent dans l'élaboration et la précision de leur projet est remarquable. Dirais-je qu'il s'y mêle une certaine émulation. Il reste à souhaiter que les autres classes emboîteront le pas de leurs aînés pour faire quelque chose dont ils seront fiers plus tard.

La presque totalité de la 12e générale prépare pour l'été une excursion à bicyclette qui pourrait bien durer trois semaines, car le parcours s'étend sur près de cinq cents milles. L'objectif principal de cette excursion est de mieux connaître sa province, tout en faisant connaître St-Claude et Haywood au reste de la province. Bien entendu, plusieurs détails restent à préciser, mais l'ébauche est déjà louable et nous ne pouvons que les féliciter de leur initiative en leur souhaitant le plus de succès possible dans leur projet.

Un bon nombre de la 12e universitaire doivent faire beaucoup plus vite, car leur projet doit se réaliser durant les vacances de Pâques. Il s'agit pour eux de faire un saut à Maillardville en Colombie-Britannique pour les cérémonies pascales, puis visiter Vancouver et les autres centres en revenant. Le voyage doit s'accomplir en automobile en compagnie de quelques adultes. Ils ne se cachent pas les difficultés qui peuvent surgir à préparer un voyage de cette envergure. Et c'est à dessein que les professeurs, tout en approuvant leur audace, les laissent se débrouiller avec les contacts à faire, les renseignements à prendre, les calculs absolument nécessaires. Et à date, tous les pas ont été faits dans la bonne direction.

Ces deux groupes d'étudiants semblent être de la race de ceux qui désirent faire quelque chose. Pour réaliser leurs projets, ils ont besoin d'argent, mais ne veulent pas quêter. Ils organiseront différentes activités d'ici là et aimeraient que les gens répondent en grand nombre à ces activités, que ce soit une boîte à chansons, un concert, une discothèque, une partie de cartes ou que sais-je encore?

Si les gens facilitent la réalisation des projets des jeunes, ils leur permettront par le fait même de prendre en mains leurs responsabilités et d'acquérir l'expérience qui leur manque.

Les projets les plus beaux qui meurent au bord de la réalisation dans une jeune cervelle, faute de moyens, s'entassent et font comme une croûte qui l'encrasse, la décourage et risque de faire des blasés, ce dont la société regorge de nos jours.

Au contraire, quels progrès et quel épanouissement ne peut-on pas espérer de ceux qui se sentent épaulés. Et en définitive, toute la communauté y a son compte, car ses membres sont sains et pourront prendre les charges souvent onéreuses de leur milieu car ils seront prêts à les assumer, entraînés qu'ils seront à se dépenser.

Catéchèse nouveau genre

Il fut un temps où la catéchèse devait se faire en dehors des heures de classe, puis tranquillement elle s'est incorporée aux cours. Mais la durée en est toujours limitée. Qui oserait proposer aux étudiants une classe normale de catéchèse de trois heures? Et pourtant, la semaine dernière, un groupe de quinze étudiants s'est réuni après la classe pour partir vers 4 heures et revenir passé minuit. Le but de l'expédition était d'interviewer des gens sur le sacrement de mariage. Dix sont allés à St-Pierre et cinq à St-Jean-Baptiste.

Les sept familles avaient été prévenues d'une visite un peu spéciale sans connaître le but précis de l'interrogatoire afin de conserver toute la saveur de l'impromptu.

Les étudiants sont revenus enchantés de leur soirée, satisfaits de ce qu'ils ont appris et prêts à faire partager le reste de l'école à leurs connaissances. Aucun discours, même le mieux préparé, n'aurait pu leur communiquer ce que la sincérité des couples mariés rencontrés leur a fait voir.

Par la voix de La Liberté et le Patriote, je veux, au nom de tous ces jeunes, remercier ces sept familles pour leur accueil chaleureux et leur cours de catéchèse d'une grande valeur. Répéter tous les éloges que nos jeunes ont donnés de ces gens est pratiquement impossible car ils étaient intarissables et parlent de continuer leurs dialogues à la première occasion favorable.

L'expérience s'est donc révélée intéressante et valable. N'oublions pas que la religion, c'est la vie. Et les jeunes sont friands de vie authentique.

Aimé-Onil Dépôt

• • •

N.D.L.R. — Cette lettre a été trouvée prise dans le convoyeur du bureau de postes de Winnipeg. C'est ce qui explique son retard.

M. et Mme Gabriel Choiselat, de La Broquerie, ont fêté leurs noces d'argent le 16 janvier

LA BROQUERIE — Le vendredi 16 janvier, M. et Mme Gabriel Choiselat célébraient leur 25e anniversaire de mariage. La fête débuta à 7 h 30 du soir par une messe d'action de grâces concélébrée par l'abbé Joseph Choiselat, frère du jubilaire, et l'abbé Félicien Juneau, curé. L'abbé Lévesque, curé de Richer et ami de la famille, fit la lecture de l'évangile. Rénald Choiselat, fils des jubilaires, agissait comme lecteur. L'homélie de circonstance fut prononcée par le curé. M. Alphonse Fournier, ami de la famille, fit les frais du chant, accompagné à l'orgue par Mme Madeleine Balcaen.

M. Gabriel Choiselat, natif de La Broquerie, épousa Mlle Claire Kirouac à cet endroit en 1945. De cette union naquirent neuf enfants dont une fille, Yolande, est décédée en bas âge. Ils comptent aussi deux petits-enfants.

La famille était honorée de la présence de Soeur Jeanne Choiselat, de Berens River, de Soeur Antoinette Choiselat, de Camperville, de Charles Choiselat, de Nipigon, Ont., ainsi que de M. et Mme Alfred Choiselat, qui ont bien voulu venir malgré leur état de santé. Soeur Anne-Marie Kirouac, Soeur Blanche en Angleterre, fit parvenir ses voeux par courrier.

Une réception suivit à la salle de l'aréna où M. Eugène Kirouac agissait comme maître de cérémonies. L'abbé J. Choiselat proposa le toast aux héros de la fête. Rénald lut une adresse au nom des enfants. Le petit Jean présenta une adresse à ses parents, et le jeune Guy Normandeau, petit-fils, présenta des fleurs à ses grands-parents.

M. et Mme Gabriel Choiselat désirent remercier très chaleureusement tous leurs parents et amis qui sont venus célébrer avec eux cet anniversaire. Un merci spécial à leurs enfants pour cette belle fête, ainsi qu'à ceux qui les ont aidés à l'organiser.

Réunion de la S.F.M.

Le lundi 15 janvier, à la salle Roy, ce fut un honneur pour les gens de La Broquerie de recevoir chez eux l'équipe formidable de la S.F.M. comprenant MM. Gaboury, Molicard, Jubinville, Lepage, Monnin et Lord, accompagnés de M. Jacques Coulons, journaliste de Montréal.

La nombreuse assistance, malgré un froid glacial, a pu connaître le travail accompli par la S.F.M. depuis le Rallye et constater que la tâche des officiers est lourde, car les demandes affluent de tous côtés, de groupes franco-manitobains, qui veulent de l'appui pour leurs activités.

D'intéressantes discussions ont fait surgir des suggestions précieuses aussi bien pour la S.F.M. que pour La Broquerie. A cette occasion, les paroissiens ont enfin obtenu officiellement que la fête provinciale de la Saint-Jean-Baptiste soit tenue à La Broquerie. Soyez assurés que tout est déjà en branle et qu'avec la collaboration de tous les Franco-Manitobains, le comité centenaire fera tout son possible pour faire un succès de cette fête annuelle chez nous.

A La Broquerie, tous les corps intermédiaires sont groupés en un seul comité centenaire et ce comité réussit, grâce à chaque groupe qui fait sa part. C'est vraiment toute la paroisse qui est dans le coup, et de se voir appuyer par un organisme tel que la S.F.M., c'est vraiment encourageant.

Les paroissiens de La Broquerie ont été enchantés de cette réunion et invitent l'exécutif sympathique de la S.F.M. de revenir encore.

De plus, si la S.F.M. va dans votre paroisse pour tenir une réunion, soyez-là, amenez vos amis et vous allez retourner fiers de voir qu'il y a quelque chose de concret qui se fait chez les Franco-Manitobains.

Pantomime de l'Enfant-Jésus

Le dimanche 4 janvier, à l'occasion de la bénédiction des enfants, avait lieu une impressionnante pantomime sur la naissance de l'Enfant-Jésus. Les participants qui ont exécuté leur rôle avec grâce étaient les suivants: maître de cérémonies, Georges Kirouac; narrateur, Normand Therrien; les anges, Joëlle Gamache, Marie Moquin et Claire Brodeur; les mages, André Moquin, Roland Kirouac et Georges Gamache; la bergère, Diane Kirouac; le berger, Gérald Boily; Marie et Joseph, M. et Mme Roland Brisson.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette démonstration religieuse.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Jubilé d'argent de trois religieuses de N.-D. des Missions

ST-EUSTACHE — Trois religieuses de Notre-Dame des Missions: Soeurs Cécile Ménard et Léa Beaudin, de St-Eustache, et Marcelle Granger, de Letellier, célébraient leur 25e anniversaire de profession religieuse le vendredi 26 décembre. La messe fut concélébrée par Mgr Gérard Gervais, ancien curé de la paroisse, Mgr Charles Halpin, vice-chancelier, et l'abbé Ubald Paquette, curé actuel de la paroisse. L'abbé Harold Roy assistait au choeur. L'homélie fut prononcée par Mgr Halpin, lui-même natif de l'endroit. Ses paroles furent goûtées de tous et incitèrent les jubilaires à remercier le Seigneur ainsi que tous ceux qui avaient contribué à entretenir et à faire grandir en elles les grâces de la vocation religieuse.

Comme le père de Soeur Léa n'avait pu assister à la cérémonie, les trois jubilaires se sont fait un devoir et un plaisir d'aller le rencontrer chez lui immédiatement après la messe pour lui faire partager leur joie. M. Beaudin eut le bonheur de recevoir la sainte communion à la maison après leur courte visite.

Les religieuses de St-Eustache accueillirent chaleureusement dans leur couvent la parenté des jubilaires et leur offrirent une collation préparée avec tant de savoir-faire que tous apprécièrent largement ces agapes fraternelles.

GM paie $10,000 pour une bonne suggestion

OSHAWA — Un inspecteur, membre du personnel payé à l'heure à l'usine General Motors du Canada, à Oshawa, vient de se voir attribuer une somme de $10,000 en vertu du Programme de suggestion de la compagnie.

M. Leonard Waltham, 38 ans, de l'atelier de carrosserie, section 88, a reçu cette récompense pour avoir suggéré un changement dans la façon d'assembler les portières sur les modèles Chevrolet et Pontiac de taille normale.

C'est la première récompense de cet ordre en 1970 et la seconde récompense maximum à un employé de General Motors du Canada. Le dernier montant de $10,000 a été présenté, en juin 1969, à M. Ross Williams, un commis de 28 ans.

Récemment, la société General Motors du Canada annonçait qu'elle avait payé, au cours de 1969, près de $837,000 à des employés pour des suggestions faites par eux.

Plusieurs projets du centenaire se dérouleront à St-Lazare

ST-LAZARE — Une série de projets sont prévus pour l'année centenaire et l'on aimerait en donner quelques détails.

La grande soirée "St-Valentin 1970", organisé par et pour les Chevaliers de Colomb, aura lieu le vendredi 6 février. Le thème de cette soirée annuelle est "Fraternisons". Il y aura réception à 6 heures, suivie du grand banquet à 7 heures 15. Le bal débutera à 9 heures et tous pourront s'en donner à coeur joie et fraterniser jusqu'à deux heures du matin. L'orchestre local des "Saints" a été retenu pour faire les frais de la musique.

Le chef cuisinier, le frère Armand Guénette, a préparé un menu spécial. Voici ce qu'il se propose de servir au banquet: Cornouailles à la Columbia, Gigues de porc farcies, Pommes sautées, Flageolets au beurre, Salade niceoise, Koningsbrood à la St-Valentin (dessert). Le tout arrosé d'un bon vin de France. C'est assez pour en avoir l'eau à la bouche, n'est-ce pas?

Il est à espérer que la température sera favorable et que tous les frères Chevaliers se feront un devoir d'être présents avec leurs épouses ou amies. Nous attendons aussi la visite du député d'Etat, le frère Simon Duguay, ainsi que d'autres membres du Conseil d'Etat. Nous osons suggérer au frère Duguay qu'il en profite pour faire sa visite officielle.

La population de St-Lazare est très heureuse d'apprendre que l'artiste Pierre Calvé donnera un récital le samedi 21 février. C'est la première fois qu'un artiste de l'extérieur de la province se rendra à St-Lazare depuis les tournées d'André Carmel et Roland Chevrier. Nous sommes très reconnaissants à la Société Franco-Manitobaine et son directorat des activités culturelles d'avoir pensé à nous. Les Chevaliers de Colomb s'occupent de l'organisation locale et tout marche à merveille. La réclame est déjà commencée et tout s'annonce pour un grand succès. La vente des billets commencera en fin de semaine. Adultes, $1.25; étudiants, 75c. Plusieurs personnes de langue anglaise des villages environnants ont indiqué qu'ils veulent assister à ce spectacle.

Les gens de la localité qui croyaient avoir été ni plus ni moins abandonnés par leurs frères de l'est de la province s'aperçoivent qu'il y en a qui pensent encore à eux qui sont au loin. Avant même que le "100 Nons" reçoive leur demande pour une boite à chansons à St-Lazare, ils recevaient un appel téléphonique demandant s'ils seraient intéressés à une visite du 100 Nons. Ils se sont empressés de dire oui. D'ici quelques jours on suggérera des dates. Beaucoup d'enthousiasme a déjà été montré, et dès que la date sera connue, toute une équipe se mettra à l'oeuvre pour les préparatifs.

On ne sait comment vous remercier de cette initiative et on assure la troupe du 100 Nons d'une visite dont elle se souviendra longtemps.

Les responsables de l'Organisation du grand Carnaval d'hiver sont à l'oeuvre depuis deux semaines déjà. Il prendra place les 6, 7 et 8 mars prochain. On vous dira la semaine prochaine ce qu'il y aura au programme. Le concours pour déterminer qui sera couronnée reine commence cette fin de semaine. Les noms des candidates seront dévoilés dans la prochaine chronique. C'est l'Association Athlétique Incorporée de St-Lazare qui organise ce grand Carnaval du centenaire. Cette même organisation s'occupe de tous les sports dans la paroisse et mérite notre appui et nos encouragements.

Tandis que vous êtes à prendre note des dates du carnaval, pourquoi ne pas prendre un moment de plus et encercler le 2 août, car c'est à cette date que se tiendra la grande journée sportive annuelle. On apprenait dernièrement que Tommy Hunter a été approché. L'on n'a pas encore reçu de réponse mais l'on espère qu'il acceptera la demande.

Voilà quelques-uns des projets qui sont en marche pour cette année du centenaire. On aimerait suggérer un projet pour tous les Franco-Manitobains en 1970. Que chacun se fasse un devoir de faire une visite à St-Lazare au cours de l'année. Vous y verrez le plus beau paysage de la province et vous pouvez être assurés d'une hospitalité sans pareille. Le mot d'ordre en cette année centenaire est "Visitons St-Lazare".

Soirée d'adieu

Le samedi 31 janvier, un grand nombre de paroissiens se rendirent à la salle paroissiale pour une soirée d'adieu en l'honneur de la famille Robert Chartier qui vient de déménager à Brandon.

Félicitations

Félicitations à M. Ubald Deschambault et à Mlle Yvette Bockstael qui unirent leurs destinées le 10 janvier dernier. Ils ont établi résidence à Brandon.

Visiteur

Un dernier appel au frère Simon Duguay, "on attend ta visite le 6 février".



La promotion commerciale ne manque pas d'imagination. Récemment, des bijoutiers américains (qui d'autres?) ont retenu les services d'un ancien bagnard pour attirer le public à une exposition de bijoux d'une valeur de $250,000. Ci-dessus, le voleur repenti Alvin ("Creepy") Karpis contemple une pièce de $30,000. (Photo TTS)

Aubigny

Hockey

Le 17 janvier, les Aces d'Aubigny prouvèrent une fois de plus qu'ils sont vraiment supérieurs et qu'ils sont bien résolus à conserver leur titre de champions de la Ligue R.V.-H.L., puisqu'ils ont défait l'équipe All Star au compte de 6 à 1. Les points pour Aubigny furent comptés par C. Saurette, R. Richard (2), A. Phaneuf, D. Chartier et M. Robert.

Le dimanche 18 janvier, les Aces jouèrent contre St-Norbert et gagnèrent 5 à 3. Cependant, le mardi suivant, ils durent céder la victoire aux joueurs de Rosenort qui réussirent à faire 6 buts contre 3 pour Aubigny.

La dernière rencontre avec La Salle fut chaudement contestée et se termina 6 à 5 en faveur d'Aubigny.

On dit des merveilles de la jeune recrue, Marcel Chartier, qui se lance bien sur les traces de son frère, Denis. Ce dernier se place deuxième dans la liste des meilleurs compteurs de la R.V.H.L. On est aussi très heureux des services du nouveau joueur, Rosaire Courcelles, qui remplaça René Clément lorsque celui-ci fut victime d'un accident.

Le français à Osaka

A l'Exposition internationale d'Osaka qui s'ouvrira en 1970, il y aura trois langues officielles: le japonais bien entendu, ainsi que le français et l'anglais qui seront placés sur pied d'égalité.

Le Gouvernement japonais a décidé de donner cette place au français en raison de "l'importance actuelle de cette langue en Afrique, en Asie et aussi en Amérique".

En ce qui concerne l'Amérique, précisons que la province de Québec participera à cette confrontation internationale comme une entité à part entière au sein des pays de la francophonie. (Le soir 10-11-69)

Extrait des "Nouvelles culturelles de Belgique".

Ste-Agathe

Anniversaire de la C.C.

La Chambre de Commerce de Ste-Agathe célébra son premier anniversaire par une assemblée annuelle le jeudi 29 janvier. M. Hector Bahuaud, président, décrivit dans son discours les activités de l'année écoulée. Mme Laurence Dorge, présidente du comité de programme, présenta un plan d'action pour l'année '70.

M. Léon Courcelles présenta l'invité d'honneur, M. Murray Bater, gérant de la Chambre de Commerce du Manitoba. M. Bater fit comprendre que l'attitude des gens est essentielle pour assurer la réussite dans le développement d'un village. Le passant, dit-il, ne se souviendra pas nécessairement de la largeur des rues, de la grosseur des édifices ou encore de la beauté des monuments, mais il n'oubliera jamais l'attitude des gens. En terminant, l'orateur fit remarquer l'importance de l'unité et la fraternité dans la communauté rurale. M. Emmanuel Courcelles remercia M. Bater pour son excellent discours.

Vint ensuite l'élection du nouvel exécutif. Cette partie de la soirée fut présidée par Mme Lucien St-Vincent. L'exécutif élu pour l'année 1970 se compose comme suit: président, M. Hector Bahuaud; vice-président, M. Léon Courcelles; secrétaire, Mme Doris Lemoine; trésorière, Mme Laurence Dorge; directeurs, MM. Emmanuel Courcelles, Ernest Bourbonnière, Edmond Guertin, Alfred Lévesque, Albert Bilodeau, Gaston Brémault, Donat Alarie et Joseph Lécuyer, Mmes Patricia St-Vincent et Denise Gagnon.

Mgr Rodrigue Lussier, ancien curé de Lisieux, est décédé subitement le jour de Noël 1969

LISIEUX — Mgr Rodrigue Lussier, fils de Nectaire Lussier et d'Elisa Beauregard, né à St-Damase le 2 août 1884, est décédé subitement le 25 décembre 1969 à St-Joseph de St-Hyacinthe, Qué.

Le 25 juillet 1916, Mgr Lussier était ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Alexis-Xyste Bernard, qui le désigna comme vicaire à la paroisse d'Iberville où il demeura un an, alors qu'il partit pour Toronto, à la suite de circonstances vraiment providentielles, et devint vicaire à cet endroit.

En ces années de guerre 1914-1918, de nombreuses familles étaient venues s'établir à Toronto où le travail abondait. Le nouveau vicaire se mit en relations avec les familles et constata qu'un grand nombre de francophones établis dans l'ouest de Toronto, ne recevaient pas les services religieux convenables. A la demande de l'abbé Lussier, qui jugeait nécessaire une paroisse pour francophones dans cette partie de la ville, l'archevêque autorisa la fondation d'une mission. Devant le développement de cette desserte, l'abbé Lussier songeait toujours à l'érection d'une église et aux moyens financiers d'en payer la dette actuelle.

Les limites de la future paroisse Ste-Jeanne d'Arc pour francophones furent déterminées et la vie paroissiale s'organisa. Mais les difficultés que provoque souvent le démembrement de paroisses déjà établies rendirent la situation bien délicate et M. le curé Lussier fut très sensible à l'attitude de certains confrères voisins.

Mais la Providence veillait sur son prêtre. Mgr Charlebois, évêque de Le Pas, en route vers Montréal, arrêta visiter le curé de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc; il saisit vite ses difficultés et lui offrit de le prendre dans son diocèse. Mgr McNeil accorda l'autorisation sollicitée et M. le curé Lussier partit pour Flin Flon où des prospecteurs venaient de découvrir une mine de cuivre. L'exploitation présenta de réels obstacles et les travaux durent cesser, de sorte que les projets d'une mission furent aussi suspendus.

Mgr Charlebois recommanda l'abbé Lussier à Mgr Marois, administrateur du diocèse pendant la maladie de Mgr Mathieu, évêque de Regina, qui désigna l'abbé Lussier comme curé de Lestock.

L'abbé Lussier se donna avec grand dévouement auprès de ses nouveaux paroissiens et construisit à ses propres frais un presbytère sur un terrain qu'il avait lui-même payé. Il s'intéressa aux enfants de l'école, et surtout il essaya de présenter aux fidèles des cérémonies religieuses de nature à développer la piété et à donner de solides convictions religieuses.

Tout était bien organisé, mais, au mois d'avril 1930, Mgr Marois offrait à l'abbé Lussier la paroisse de Lisieux qu'il accepta.

Lisieux faisait partie du diocèse de Gravelbourg dont le premier évêque, Mgr Rodrigue Villeneuve — futur cardinal —, fut intronisé en septembre 1930. La fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, titulaire de la paroisse, fournit à M. le curé l'occasion d'inviter le nouvel évêque pour une célébration pontificale. Des groupes nombreux des paroisses avoisinantes s'unirent aux paroissiens de Lisieux pour accueillir le nouvel évêque et prier la petite sainte Thérèse.

Cette manifestation fut l'origine du pèlerinage annuel qui, pendant les vingt-huit années de ministère de M. le curé Lussier à Lisieux, fut presque le sommet des rencontres religieuses.

M. le curé donna tout son zèle à l'amélioration matérielle de ses paroissiens. Fidèle à son mot d'ordre: "Emparons-nous du sol", il s'organisa pour les rendre graduellement propriétaires d'une terre qu'ils cultivaient eux-mêmes, à laquelle ils s'intéressaient, en même temps qu'ils songeaient à établir leurs fils et à leur fournir les machines pour les travaux agricoles. "C'est ainsi, pouvait-il dire, que j'ai fondé une paroisse bien solide et qui vivra toujours, je l'espère". C'est pourquoi on l'a appelé "le missionnaire-colonisateur".

Le zèle et le dévouement de M. le curé Lussier pour sa paroisse et pour l'Eglise lui méritèrent le grand honneur d'être nommé Prélat domestique de Sa Sainteté en 1953. Si un tel succès couronnait son travail, c'est qu'il priait beaucoup. Une prière lui était particulièrement secourable: "Da mihi Sapientiam et Fortitudinem". Donnez-moi la Sagesse et la Force. Dieu était avec lui dans ses décisions et ses transactions.

Malgré ce qui semble une grande activité au point de vue matériel, il avoue n'avoir jamais négligé la partie spirituelle de sa paroisse. "Ma vie, c'est la messe!", aussi apportait-il à la célébration de sa messe quotidienne une grande piété; et plus tard, quand il sera retiré du ministère, il célébrera sa messe tous les jours pour la gloire de Dieu et le salut du monde.

M. le curé terminait sa carrière active en 1958, alors qu'il se retira à Assiniboia pour prendre un repos bien mérité après ses longues années de ministère.

Il retourna dans l'Est en 1964 et s'établit à St-Joseph de St-Hyacinthe. En 1966, il eut la consolation de célébrer dans la reconnaissance à Dieu son jubilé d'or sacerdotal, entouré des membres de sa famille et de ses amis. Il resta toujours attaché à ses paroissiens de Lisieux qui, eux aussi, lui furent très fidèles.

Etablissement de la Fondation 4-H canadienne

M. C. L. Usher, d'Edmonton, président du Conseil canadien des cercles 4-H, a annoncé, le 16 janvier, l'établissement de la Fondation 4-H canadienne. Dans sa déclaration, M. Usher a fait remarquer que l'objet principal de la Fondation est d'assurer que des fonds soient continuellement disponibles pour les besoins futurs des programmes, des installations et autres entreprises intéressant les jeunes Canadiens enrôlés dans le mouvement 4-H. Toute contribution sous forme de dons, de legs, d'octrois ou de propriétés sera acceptée.

Onze administrateurs ont été nommés à cette nouvelle Fondation, et la première réunion de son conseil aura lieu à Ottawa, le 26 février 1970. Le siège de la Fondation sera à 185, rue Somerset-Ouest, Ottawa, siège également du Conseil canadien des cercles 4-H.

La création du Conseil canadien des cercles 4-H remonte à 1931; il est maintenu grâce à la direction et à l'appui financier d'organismes agricoles, de sociétés commerciales et des gouvernements, fédéral et provinciaux. Il a contribué sans relâche au progrès constant du mouvement 4-H au Canada, et il est chargé de l'administration des programmes 4-H, à l'échelon national.

Plus de 80,000 jeunes enrôlés dans les cercles 4-H bénéficieront directement et indirectement des futurs services de la Fondation.

Saint-Isidore de Bellevue

Çà et là

Sincères condoléances à Mme Alba Gareau et à sa famille à l'occasion du décès de leur fille et soeur, Rosanne (Mme A. Chicoine), de Léoville, survenu le 19 janvier.

Le dimanche 1er février, à la messe de 10 heures, l'abbé Loranger fut officiellement installé curé de St-Isidore-de-Bellevue par l'abbé Roland Gaudet, de Duck Lake, qui représentait Mgr L. Morin.

Le vendredi 23 janvier, le film "El Cid" fut présenté par l'abbé Loranger, au profit du Club Jeunesse de Bellevue.

M. et Mme Raymond Gaudet ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Prince-Albert où M. Gaudet est plus près de son travail.

M. et Mme Félix Pelletier prendront charge du magasin coopératif de St-Denis, le 2 mars prochain.

Les 27 et 28 février et le 1er mars aura lieu une retraite pour adultes, sous la direction de l'abbé Papen. Bienvenue aux intéressés.

Bon voyage à M. et Mme Alfred Gaudet qui sont présentement dans l'Est où M. Gaudet se rendit pour les funérailles de son beau-frère.

Prompt rétablissement à M. Jacques Gaudet, patient depuis le 1er janvier à l'hôpital de Wakaw; à M. D.-Léo Grenier, présentement à l'hôpital de l'université de Saskatoon, et à sa fille, Hélène, ainsi qu'à Mme Moïse Topping, hospitalisées à Wakaw.

Durant l'année 1969 il y eut à Bellevue quatre baptêmes, cinq mariages et cinq sépultures.

M. Arthur Gareau est le nouveau syndic, remplaçant M. Paul Gareau sortant de charge.

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire eut lieu le vendredi 16 janvier. Les nouveaux directeurs sont MM. Jean Deault, Paul Gareau, Bernard Grenier, Emile Gaudet et Arthur Gareau. Les prix d'entrée furent gagnés par Mmes Aubin Grenier et B. Ethier, MM. J.-C. Gaudet, Paul Gareau et Donat Gareau.

Debden

Statistiques

Il y a dans la paroisse St-Jean-Baptiste de Debden 130 familles catholiques. En 1969 il y eut 30 baptêmes d'enfants, cinq mariages et quatre sépultures d'adultes. Le rapport financier est des plus satisfaisants, car la paroisse est non seulement exempte de dettes mais elle a une réserve considérable en banque.

Ouverture de l'hôtel

Le vendredi 16 janvier avait lieu l'ouverture de l'hôtel. Le nouveau propriétaire est M. Edmund Schlosser, autrefois de Bruno, Sask.

Sports

Les jeunes joueurs de hockey, qui font partie de la "Little V. League" ont certainement réjoui leur entraineur, M. Jean Duret, et leur président, M. Marcel Lajeunesse, en gagnant plusieurs joutes, entre les clubs de Prince-Albert, Big River et Shellbrook.

Chronique de CFRG

"Discoparade"

Nous attirons l'attention de nos auditeurs sur une émission-production de CFRG "Discoparade". Depuis lundi de cette semaine "Discoparade", nouvelle conception, conception sans péchés, donc parfaite selon l'avis des réalisateurs.

Cette émission passe du lundi au vendredi, de 4 h 10 à 5 h de l'après-midi sur les ondes de CFRG 710, et se distribue comme suit: Chronique et potins, Carole Michaud; Disque "Zaza", Christian Carreyrou; Chronique audition, Christian Carreyrou; Super nouveauté de la semaine, Christian Carreyrou; Super-succès, Christian Carreyrou; Super-Groupe de l'Heure, Germain Massicotte; Super-Ancienneté, Carole Michaud; Maxi-pièce instrumentale, Germain Massicotte; Blague du jour, Marcel Moor; Croulant du jour, Carole Michaud; Palmarès, seulement le vendredi.

Comme je vous l'avais annoncé dans la chronique précédente, Christian nous est revenu de son voyage en France, à Paris et autres lieux de ce doux pays. Tout se transforme à un rythme effarant. Construction immobilière, développement industriel. Paris change beaucoup. La vie du Français aussi; son niveau de vie a considérablement augmenté. Christian nous est revenu habillé à la toute dernière mode, heureux de revenir dans les plaines de l'Ouest, bien décidé à y demeurer et ce qui est mieux, Christain à l'intention de s'affilier à l'association des Français satisfaits du Canada, association fondée à Montréal depuis peu par Martin Tard.

Paraît-il qu'au Québec beaucoup d'immigrants d'expression française sont mécontents de leur situation. C'est dommage que ces immigrants éprouvent tant de difficultés à prendre racine. Mais ce n'est pas n'importe qui qui peut immigrer au Canada. Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Sans doute est-ce pour cette raison que notre pays est si peu peuplé?

M. M.

NOUVELLES INTERNATIONALES

France

La France et le Biafra

par Maurice Herr

Coup sur coup à Lille, un lycéen de 17 ans, et un autre de 18 ans, se sont donné la mort par le feu, comme naguère les bonzes vietnamiens, pour protester contre "les guerres, les folies des hommes, et le drame du Biafra". La mort horrible de ces deux jeunes gens a soulevé une vive émotion dans l'opinion française qui s'interroge désormais: qui est responsable, qui est coupable?

On a accusé les journalistes, notamment ceux de la radio et de la télévision, d'avoir exacerbé la sensibilité de nombreux Français avec les récits dramatiques de la guerre au Biafra et avec d'affreuses images des populations de ce pays fuyant la guerre et le malheur. Mais les informateurs se récrient: "Nous sommes des témoins, et non des acteurs", disent-ils, et ce n'est pas notre faute si le monde entier a laissé massacrer deux millions d'Ibos, et si les grandes puissances ont aidé à ce massacre en envoyant des flots d'armes et d'avions à Lagos".

C'est précisément cette indifférence de ce qu'il est convenu d'appeler la "conscience universelle" devant la tragédie biafraise — les Français sont particulièrement sévères à l'égard de U Thant et des Nations unies, accusés de "ponce-pilatisme" — qui a indigné et bouleversé l'opinion. Mais les révoltés biafrais n'agissaient pas dans le fameux sens de l'histoire. Ils n'étaient pas marxistes, mais chrétiens, et ne se réclamaient pas de Che Guevara. De plus, leur sécession risquait de mettre en péril de fructueuses tractations pétrolières ou autres. Alors, quels défenseurs pouvaient-ils trouver, sinon de jeunes idéalistes comme les malheureux suicidés de Lille, dont la protestation, hélas, s'enlisera bien vite dans les sables du désert.

• • •

De tous les grands du monde, seule la France avait témoigné quelque sympathie au Biafra, au plan politique. Sans aller jusqu'à reconnaître le gouvernement sécessionniste du général Ojukwu, les autorités françaises avaient émis publiquement le voeu que le conflit soit résolu "sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", ce qui revenait à soutenir la cause biafraise. Le Général de Gaulle et le gouvernement français ont-ils fait plus? Ont-ils favorisé les trafics d'armes plus ou moins clandestins entre le Gabon et le Biafra? C'est fort possible. Mais cette aide forcément limitée n'était en rien comparable à celle accordée au Nigéria par les Anglais et les Soviétiques ou aux quelques fusils français contre des canons anglais et des "Mig" russes: la lutte était trop inégale.

• • •

Par contre, au plan humanitaire, l'effort français en faveur du Biafra a été considérable. Quelques heures à peine avant l'effrondement du réduit biafrais, des avions chargés de vivres et de médicaments — don de Noël des catholiques français — partaient encore vers l'Afrique. Et si le gouvernement nigérian n'avait mis la France "en pénitence", en raison de ses sympathies biafraises, l'élan de solidarité se serait encore amplifié ces derniers jours. Après un bref séjour à Lagos, U Thant est venu expliquer à M. Pompidou les raisons de l'ostracisme du général Gowon. Le Président de la République a pris acte. Mais, en regardant son interlocuteur dans les yeux, il a insisté avec beaucoup d'énergie sur la vocation humanitaire de l'ONU et n'a pas caché ses inquiétudes concernant le sort des populations biafraises, en dépit de l'optimisme du Secrétaire général des Nations unies. Celui-ci n'a même pas pris la peine d'aller visiter l'ex-réduit biafrais occupé par les troupes de Lagos, et cette attitude a choqué la presse française.

• • •

A propos du sacrifice par le feu de deux jeunes lillois, Mgr Gand, évêque de Lille, s'est interrogé publiquement: "Faut-il que notre monde soit dur et qu'il soit difficile d'y voir clair pour que des jeunes aient pu se décider à témoigner de leurs refus de l'injustice et de la violence en sacrifiant leur propre vie?".

Hélas oui, ce monde est dur, cruel, hypocrite. Et il est à craindre que le Biafra n'en soit pas la dernière victime...

(Copyright by B.I.P.)



Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver!
Mon jardin, ce n'est pas un jardin, c'est la neige!

Gilles Vigneault

Une force neutre pourrait garantir la paix au Moyen-Orient

par Pierre Rondot

Le fracas des armes s'accroît en Orient. M. Yasser Arafat a déclaré à Koweit, le 11 janvier, que la possibilité d'une solution pacifique n'avait pas été évoquée lors du Sommet de Rabat: si tel avait été le cas, a-t-il ajouté, il se serait retiré.

Israël, ripostant à la "guerre d'usure" égyptienne, lance au plus près du Caire ses raids d'intimidation. La République Arabe Unie s'inquiète des livraisons britanniques de chars Centurion, qui, selon l'Institut of Strategic Studies, auraient porté le nombre des blindés israéliens de 250 en juin 1967 à 400 aujourd'hui, et sollicite un démenti.

Presque tous les chiffres allégués, au sujet des subsides promis, lors du Sommet arabe, à la résistance palestinienne, ont été démentis. Mais M. Yasser Arafat assure qu'aucun Etat arabe n'a refusé son concours financier: son actuelle tournée dans les capitales arabes a pour objet la récolte de ces fonds.

En frappant loin à l'intérieur de l'Egypte, Israël poursuit, de toute évidence, des buts plus politiques que directement militaires: il s'agirait de montrer au peuple égyptien à quel point il est vulnérable, et de l'amener à retirer son soutien au Raïs. Car on semble toujours estimer, en Israël, que le président Gamal Abdel Nasser constitue le principal, sinon même l'unique obstacle à la paix. On peut cependant penser que, si le maître actuel de l'Egypte disparaissait de la scène politique, il serait remplacé par des hommes beaucoup plus extrémistes et moins réfléchis que lui.

En tout cas, l'activité politico-militaire est intense au Caire; la coalition arabe cherche à se structurer plus efficacement: à la Conférence des ministres de la Défense égyptien, libyen et soudanais, va bientôt succéder une réunion regroupant avec eux les représentants jordaniens, syriens et irakiens des Etats engagés sur le "Front oriental".

Dans ces conditions, les efforts de concertation des Quatre paraissent presque dérisoires: si même Russes et Américains parviennent enfin à se mettre d'accord sur un plan de paix, il ne semble pas que celui-ci ait les moindres chances d'être accepté: Israël ne consentira pas à une évacuation dont il redouterait qu'elle ne mette sa sécurité en danger.

On considérera donc avec intérêt la solution que vient de suggérer dans une lettre au Times (11 janvier), l'amiral sir Anthony Buzzard. Il s'agirait de compléter l'éventuel arrangement présenté par les Quatre, en créant une force neutre capable de déjouer sur place tout mouvement armé. Il suffirait, estime l'amiral, que 250 chasseurs bombardiers fournis par la Grande-Bretagne et les Etats de l'Europe occidentale se tiennent prêts à agir à partir des aérodromes turcs et cypriotes: cette tâche aurait priorité sur leurs missions dans le cadre de l'OTAN, pour lesquelles des appareils américains pourraient les suppléer temporairement.

"Une étude sérieuse de garantie supplémentaire de ce genre, estime Sir Anthony Buzzard, suffirait à aider les négociations à démarrer: car, des deux côtés, elle encouragerait les colombes et mettrait les faucons à découvert; elle justifierait la pression actuellement exercée sur Israël en vue de l'amener à négocier à partir des vraies bases de la résolution des Nations unies, laquelle, hors pareille garantie, est incompatible avec sa sécurité."

Certes, tout projet d'intervention armée en Orient est de nature à susciter des réserves et il n'est pas certain que l'aval de l'Union soviétique soit aisée à obtenir pour un tel plan, à moins qu'elle puisse y être associée. Mais la mise à l'étude de pareil projet permettrait sans doute, en effet, de constater dans quelle mesure de sincères préoccupations de sécurité dictent les objections opposées à la résolution du 22 novembre 1967, base des présents efforts de "solution politique".

(Copyright by B.I.P.)

Inde

Crise sérieuse au "Parti du congrès"

par G. Kattanar

Depuis quelque temps, le Parti du Congrès indien subit une crise capitale. Comme il est au pouvoir à la Nouvelle-Delhi, et également dans plusieurs provinces importantes (l'Inde est un Etat fédéral), toute crise de cette importance a déjà des conséquences immédiates et lointaines non négligeables.

C'est ce parti qui a "fait" l'indépendance de l'Inde, mais il a toujours subi des tensions intérieures. Grâce à la personnalité de ses chefs d'antan ces tensions se sont généralement amenuisées assez vite et, de toute façon, n'ont pas laissé des traces très profondes.

L'on se trouve maintenant devant une crise autrement grave. Elle l'est, en effet, par les causes qui l'ont produite et par les hommes politiques qui y sont engagés. Il y a deux mois on pouvait encore espérer qu'elle se résorberait assez facilement, ne fût-ce que grâce à une volonté commune d'unité et de collaboration à tout prix. Mais depuis, les positions antagonistes se sont durcies.

D'une part, Madame Indira Gandhi, premier ministre, et la majorité de son Cabinet fédéral ont pris une attitude très dynamique, très "socialiste" aussi, et jusqu'ici du moins il paraît bien que cette prise de position a reçu l'adhésion de la majorité du parti lui-même, sans pourtant nier des exceptions assez importantes, par exemple dans l'Etat provincial du Gujerat, patrie du Mahatma Gandhi lui-même. D'autre part, la direction encore officielle du parti, dirigé par M. Nijalingappa, a le soutien des vétérans du parti, tel que M. Moraji Desai, jusqu'à récemment vice-premier et ministre des Finances au gouvernement fédéral, et M. Kamaraj, ancien premier ministre de l'Etat de Madras.

Deux réunions bien séparées viennent d'avoir lieu et il apparaît qu'elles ont sonné le glas de l'unité du parti! Tous les signes actuels montrent bien d'ailleurs que la réconciliation se basant sur des concessions mutuelles est devenue impossible.

Déjà les deux sections s'excommunient politiquement en créant des Comités opposés dans les provinces. Si certaines, comme le Gujerat, restent massivement d'un côté, ailleurs c'est souvent la division par majorité-minorité.

Pour autant que l'on puisse y aller d'une opinion dans un pays aussi immense et diverse que l'Inde, il semble bien que Madame Gandhi et ses supporters ont conquis l'attachement des jeunes et des masses laborieuses. Il y a bien aussi un conflit indéniable de personnalités au sommet, mais pour l'homme de la rue ce qui compte en premier lieu c'est la promesse de lui donner un sort meilleur. En effet, après plus de vingt ans d'indépendance, il y a encore trop de misère en Inde pour que sa direction politique puisse se contenter d'un progrès à petits pas. D'autant que ce progrès ne profite souvent en dernier lieu qu'aux capitalistes, petits et grands.

Que peut-on espérer de positif? Il est fort possible que le "nouveau" parti du Congrès, en pratiquant une politique socialisante authentique et plus rapide, puisse créer un nouveau climat de dynamisme social et économique. Pareil climat inaugurerait une ère nouvelle et permettrait en particulier de développer une démocratie de la base. On éviterait aussi les aventures soit de droite, soit d'extrême-gauche, qui ne sont jamais des solutions, au contraire.

(Copyright by B.I.P.)

L'Egypte égyptienne

par Pierre Gallay

— I —

L'actualité va vite en République arabe unie. Pour y échapper, on peut se réfugier dans le passé toujours saisissant des Pyramides. Mais que dire qui ne l'ait été mille fois? Aussi était-il préférable de retenir de ces notes de voyage ce qui de l'actualité demeure malgré sa mouvance.

"Les Français sont de vrais musulmans", déclarait le texte de la première proclamation de Bonaparte affichée à Alexandrie au lendemain du débarquement du 1er juillet 1798. Il s'en fallut en effet de peu que les 32,000 hommes du corps expéditionnaire et l'équipe de savants qui les accompagnait ne fassent l'objet d'une opportuniste et massive conversion à l'Islam. Les quatre muftis du Caire consultés auraient transigé sur la circoncision, qui n'est après tout qu'une coutume traditionnelle et non coranique, mais il fut impossible de s'entendre sur la suppression du vin, soutien irremplaçable du troupier français en campagne!

Pour cocasse que soit ce souvenir de l'histoire qui m'a plus d'une fois fait sourire sur les routes de Basse et de Haute Egypte, il n'en est pas moins lié à la première résurrection moderne de ce pays, fascinant dans les soixante siècles de son passé, énigmatique dans son présent, sympathique toujours par son peuple de fellahin penchés depuis des millénaires sur la même boue du Nil.

Gamal Abdel Nasser a reconnu dans sa "Philosophie de la révolution" ce rôle capital de Bonaparte dont les quelques mois en Egypte furent à l'origine de son renouveau. Il a "brisé les chaînes du passé", écrit Nasser. Après lui, les voies seront libres pour un Mehemet Ali au siècle dernier, pour un Nasser aujourd'hui.

Ce qui m'a frappé dès l'abord dans de nombreuses conversations amicales avec des Egyptiens, qu'ils soient fonctionnaires, journalistes, professeurs, commerçants, est cet appel à la raison qu'ils vous lancent sans cesse en excellents avocats de leur cause.

Comme Roland à Ronceveaux

Mais un appel qui contraste singulièrement avec ce qu'on lit et entend par ailleurs: l'outrance de la propagande, l'exagération systématique de la presse, de la radio, de la télévision, les caricatures populaires sur les murs...

Pourquoi cette contradiction entre la conversation privée au ton posé et le style public?

Les explications n'ont pas beaucoup varié: "Nous sommes des Méridionaux. L'éloquence, l'exagération verbale (balara) sont une forme littéraire que nous aimons beaucoup, une sorte de drogue même, pour nous donner du courage. L'effort de vérité entrepris après la guerre des Six Jours ne s'est pas poursuivi. Tout cela se retourne contre nous".

Un journaliste m'a même dit: "Nous avons une sorte de mission prophétique vis-à-vis de notre peuple. Nous sommes un peu les troubadours dont il a besoin. Dans certains cas, cela frise évidemment le ridicule. Par exemple, si nous additionnons le nombre d'avions israéliens abattus dans nos communiqués, ça correspond aux milliers de Sarrasins abattus par votre Roland à Roncevaux. C'est exagéré, mais c'est épique".

Epique. Le mot m'est resté dans les oreilles.

Le peuple grouillant du Caire, le peuple bavard, aux reparties spontanées pleines d'humour se laisse-t-il prendre par l'épique? Moins qu'on ne le pense sans doute. Il n'en tire par des boutades: "Les Juifs ont de la chance, dit-il, parce qu'il n'ont qu'un seul mur des Lamentations, tandis que nous, nous en avons un devant chaque porte". Une façon comme une autre de se moquer de l'inefficace mais obligatoire murette de briques qui a été construite devant toutes les entrées d'immeubles pour les protéger contre d'éventuels éclats d'obus.

C'est le même peuple qui vous explique avec un clin d'oeil pourquoi on vient d'interdire aux étrangers la route agricole qui va du Caire à Alexandrie: "Le long de cette route, il y a des aéroports secrets. Mais les chauffeurs de bus crient à tue-tête aux arrêts: "Attention! Stop spécial pour les militaires et les travailleurs de l'aéroport secret no 1... Attention! Stop spécial pour les militaires et les travailleurs de l'aéroport secret no 2...", et ainsi de suite. Ça facilitait trop le travail des espions.

L'humour égyptien ne perd jamais pied. C'est une façon de se défendre et surtout de garder son honneur.

Un ami m'a dit que le mot-clé de l'Egypte moderne était précisément l'honneur, la fierté (**Karama** en arabe) d'Egypte. Une fierté que l'on tient d'autant plus à défendre qu'elle vient à peine d'être retrouvée après des siècles d'humiliation.

(à suivre)

(Copyrigth by B.I.P.)

En 1980, la moitié de la population des USA aura moins de 30 ans

Les jeunes transformeront-ils le monde des affaires

Le gigantesque secteur américain de l'industrie et des affaires — depuis les immenses empires jusqu'aux petites manufactures — aborde, avec les années 70, le problème crucial de ses rapports avec la jeunesse du pays.

La population sans cesse croissante des jeunes gens fait face au monde des affaires avec des points de vues contradictoires:

— La majorité de la population est maintenant jeune. Le Bureau du recensement prévoit, pour 1980, qu'il y aura plus de 230 millions d'Américains. Sur ce nombre, 100 millions seront âgés de moins de 19 ans et 55 millions auront moins de 34 ans. Le groupe de jeunes ménagères (âgées de 25 à 35 ans), qui doivent nécessairement dépenser plus que tout autre groupe, augmentera de près de 5 millions entre 1965 et 1975. A lui seul, cet accroissement est le plus important facteur de progression pour les industries orientées vers la consommation et les services. (Entre 1955 et 1969, on comptait seulement 530,000 nouvelles ménagères dans le même groupe d'âge.)

— En même temps, une forte proportion de ce groupe, ainsi que des groupes d'adolescents et de jeunes dans la vingtaine, eux aussi gros "dépenseurs", adoptent vis-à-vis du monde de l'industrie et des affaires une attitude extrêmement différente de celle des générations précédentes. Ils sont méfiants, discutent, et sont des experts dans l'art de la démolition. Tout cela est mêlé à un réel penchant à l'idéalisme qui place les objectifs sociaux au même rang que la nécessité de faire des profits.

Troublante, cette jeunesse

Les hommes d'affaires aiment les jeunes — en autant qu'ils représentent un pouvoir d'achat. Mais ils sont troublés par l'attitude des jeunes qui ne veulent pas placer la loyauté dans une organisation au-dessus de leur propre individualisme. Ils sont franchement inquiets au sujet du nouveau sang qu'ils trouveront à injecter dans les entreprises, et qui sera capable de prendre des responsabilités dans leurs hiérarchies.

De récentes études montrent que les jeunes hommes pourvus d'initiative, d'imagination et d'ambition — ceux qui, dans le passé, se dirigeaient tout naturellement vers les affaires ou les professions libérales — s'en éloignent de plus en plus.

Quelques-uns des jeunes gens les plus remarquables, bien que ne représentant qu'une minorité, recherchent activement des alternatives au système capitaliste. Un nombre plus important réclament, à tout le moins, quelques changements dans les structures sociales établies: le conglomérat militaire-industriel-travail-université.

Dans les traces d'Alinsky

Certains suivent des hommes comme Saul Alinsky, de Chicago, qui veut réorganiser la société américaine en persuadant la vaste classe moyenne de la nécessité d'une action spécifique. Alinsky démontre que rassembler les Noirs, les pauvres et les autres minorités n'aboutit qu'à créer une autre minorité. Ses disciples ont partiellement réussi un mouvement de boycottage des raisins à l'échelle du pays et ils entreprennent d'utiliser le mandat que confèrent les actions pour lutter contre les politiques des corporations industrielles.

L'équipe d'Alinsky a battu le géant Eastman Kodak sur son propre terrain à Rochester, N.Y., et a forcé l'entreprise à changer ses politiques relatives à l'embauche des Noirs et à l'aide aux économiquement faibles des villes. A Chicago, Alinsky a entrepris une lutte à la pollution de l'air et de l'eau et se prépare à lancer un défi à Commonwealth Edison et à Inland Steel. "Si la compagnie Commonwealth Edison se plaint du fait qu'il lui faudra beaucoup de temps pour se débarrasser de son brûleur à charbon, pollueur d'air, alors je répliquerai... rendons la compagnie propriété publique et effectuons les changements qui s'imposent en 18 mois au lieu de 18 ans", a-t-il rapporté dans une interview qu'il a accordée au magazine Harper's.

"Bien sûr, a-t-il ajouté, je m'attends à ce que les gens crient au "socialisme" en entendant cela... mais vous ne les entendez pas se plaindre de mal au ventre quand ils roulent sur les grandes routes construites à 90 p. 100 avec des capitaux d'Etat ou lorsqu'ils décrochent un beau contrat pour la défense."

Des études révélatrices

Des piliers du monde journalistique financier tels que Fortune, Business Week et les magazines en administration des ventes, tous considérés comme non extrémistes, ont publié récemment des études très sérieuses démontrant comment l'industrie américaine devait se transformer pour répondre aux motivations particulières à la jeunesse actuelle et pour aider à résoudre les graves problèmes sociaux d'une nation divisée.

"Les jeunes seront moins disposés à accepter des emplois dont le seul but est l'amélioration du rendement de la compagnie pour laquelle ils travaillent", affirme le professeur William Newman, de l'Université Columbia.

De nombreux économistes hésitent cependant à inviter le monde des affaires à participer à la solution des problèmes sociaux et plusieurs croient qu'il ne s'y engagera pas. Un expert en consultation industrielle attaché à la firme Dunlap & Associates de Darien, au Connecticut, déclare que "malheureusement trop peu d'hommes d'affaires changent".

(Washington Post)

Un Québécois invente un laser au gaz

OTTAWA — Le Bureau des recherches de la Défense a annoncé le 13 janvier que des savants du laboratoire de Valcartier, non loin de Québec, ont fait une importante découverte dans le domaine des lasers au gaz.

Selon le communiqué publié par le Bureau, cette découverte, faite par une équipe dirigée par M. J.-A. Beaulieu, physicien âgé de 37 ans, de la ville de Québec, place le Canada au premier plan dans le domaine des lasers au gaz.

On sait que le laser émet de minces rayons dont la haute concentration leur donne une puissance considérable. Ces rayons peuvent parcourir de très grandes distances.

Le Bureau estime que l'invention de M. Beaulieu aura une importante portée économique, car elle permet de construire, à peu de frais, des lasers à partir de matériaux tels que le contre-plaqué ou les matières plastiques. Ces appareils, puissants et peu coûteux, pourraient se substituer à diverses machines-outils, et à des instruments pour tailler et souder utilisés dans de nombreuses industries. Il est même possible de s'en servir pour creuser des tunnels routiers et ferroviaires.

Grâce au procédé mis au point par M. Beaulieu, on a pu construire des prototypes cent fois plus puissants que les lasers au gaz connus jusqu'à maintenant.

L'énergie est produite par un mince rayon invisible, d'une puissance pouvant atteindre jusqu'à 100 millions de watts et pouvant durer moins d'un millionnième de seconde.

La puissance, en effet, est telle, que tout matériau, comme le bois, l'acier ou l'amiante, s'évapore aussitôt exposé aux rayons.

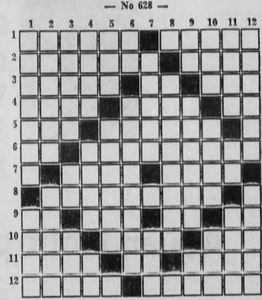
Par la simplicité de sa construction, dit le Bureau, ce laser nouveau sera accessible à un grand nombre d'usagers, y compris les petites industries et les petits laboratoires.

Les rayons laser ont été mis au point, pour la première fois, en 1960. Ils sont actuellement employés en médecine pour la chirurgie oculaire, et la recherche sur le cancer, ainsi que dans l'industrie des outils de précision.

Un Canadien élu président de la Chambre de Commerce France-Canada

PARIS — M. Alexandre de Takacsy, président de la "Royal Bank of Canada" en France, délégué général pour l'Europe de cet établissement et président des banques étrangères établies en France, a été élu président de la Chambre de commerce France-Canada à dater du 1er janvier 1970, annonce-t-on à la Chambre de commerce France-Canada. C'est la première fois qu'un citoyen canadien accède à ces fonctions. Il succède à M. Marcel Demonque, président-directeur général des Ciments Lafarge, qui a été à la tête de la Chambre de commerce France-Canada depuis le 1er juillet 1966.

— No 628 —



HORIZONTALEMENT

1—Souffrira. — Arabe pour grand.
2—Etudiant. — Echoue.
3—Grande fête (plur). — Métal. — Note.
4—Soin, souci. — Exhalas désagréablement une odeur. — Négation.
5—Entourée d'eau. — Qui a de la laitance.
6—D'aller. — Qui réprime.
7—Enlevé de force. — Coupée jusqu'à la peau.
8—Lésion inflammatoire, caractérisée par l'hypertrophie des papilles.
9—Librement. — Semblable. — Venu en vie. — Sym. du bismuth.
10—Roi d'Israël. — Rôtis. — Art de lancer.
11—Palmier de Malaisie. — Sym. du sodium. — Petit fossé séparant les rangées de ceps.
12—Divisé en trois. — Vampire nocturne.

VERTICALEMENT

1—Dans la bouche. — Gentil.
2—Vendit. — Cultiver.
3—Sur les côtes de Belgique et du Nord de la France, lagune desséchée et mise en culture. — Coup sur le tambour. — Sorte de petite pomme rouge.
4—Rivière de France. — Enlèvement d'une personne. — Année.
5—Action de rire. — Moyen d'action.
6—Se suivent. — Esprit léger, volage.
7—Etre soumis au rouissage. — Amas.
8—Manquerons.
9—Terminaison. — Dicotylédone. — Métal.
10—Partie inférieure. — Crochet de fer. — Triage.
11—Rivière de France. — Id est.—Onomatopée du bruit d'un coup.
12—Ce qui fait saillie. — Fatiguée et amaigrie.

SOLUTION DU PROBLEME No 627

■ **Horizontalement:** 1. Dénicotinise; 2. Aludels — Os; 3. If — Lions — Sus; 4. Gel — Tau — Papa; 5. Tria — Canai; 6. Serrerais; 7. Tortueuse; 8. Adore — Rang; 9. Tête — Méa — Sue; 10. Eus — Terri — En; 11. Rr — Hosanna; 12. Ascensionnel.

■ **Verticalement:** 1. Doigt — Tâtera; 2. Fer — Odeurs; 3. Na — Li — Rôts; 4. III — Astre — Hé; 5. Cuit — Eue — Ton; 6. Odoacre — Mess; 7. Tenu — Ruserai; 8. Ils — Ces — Arno; 9. NS — Parer — Inn; 10. Sana — As — An; 11. Soupai — Nue; 12. Essais — Génol.

Si vous cherchez un emploi: d'accord pour les favoris, mais attention aux cheveux longs

WASHINGTON — Les hommes d'affaires américains semblent devenir de plus en plus tolérants en ce qui a trait aux barbes, aux mini-jupes et aux autres "folies" passagères de la mode qu'affichent leurs employés; mais par ailleurs, ils refusent d'engager les personnes exhibant le "mod look".

Une enquête récente sur la direction des entreprises et le fossé entre les générations montre que les employeurs modifient tranquillement leurs "lois" concernant le bon goût et l'habillement; par contre, il semble encore plus sûr pour un employé qui ne veut avoir aucun problème avec le patron, d'adopter des tenues conservatrices.

L'enquête, commanditée par l'American Society for Personnel Administration et le Bureau of National Affairs Inc., réunit les réponses de plus de 150 directeurs du personnel américains. Les résultats sont les suivants:

— Près de 80% des employeurs refuseraient d'engager un "barbu", et choisiraient plutôt un individu bien rasé, si ces deux personnes représentaient par ailleurs les mêmes capacités. Par contre, 80% des employeurs s'objecteraient à ce qu'un employé qui travaille déjà pour eux porte la barbe.

— Presque 60% des compagnies pourraient rejeter la demande d'emploi d'une femme qui viendrait faire demande en mini-jupe; 45% d'entre elles n'ont pas d'objection à ce que leurs employées portent la mini-jupe, et 41% n'ont pas établi de règlement dans ce sens, mais suggéreraient de la modération dans les cas extrêmes.

— Environ 90% des employeurs ignoreraient un candidat portant les cheveux sur les épaules et le même pourcentage s'objecte à ce que ses employés portent les cheveux aussi longs.

— Les longs favoris et les moustaches ont gagné la faveur populaire. Seulement 2% des compagnies refuseraient d'engager une personne portant la moustache, alors que toutes sont d'accord pour accepter les favoris.

— 50% des entreprises défendent formellement à leurs employées de porter des blouses transparentes. 33% ont quelques petites restrictions à faire à ce sujet, les 17% qui restent, et n'indiquent aucune objection, prennent soin de souligner: "exception faite des cas extrêmes".



Tartelettes aux pommes et fromages

2 tasses de pommes pelées et coupées en petits dés
8 croûtes de tartelettes cuites de 4 pouces
1 paquet de fromage à la crème ramolli (8 onces)
¼ tasse de fromage bleu émietté
¼ tasse de fromage Cheddar finement râpé
¼ tasse de lait
Section de pommes
Jus de citron frais

Déposer les pommes coupées en cubes dans les croûtes de tartelettes. Mélanger le fromage en crème, le fromage bleu et le Cheddar. Incorporer le lait et battre pour obtenir un mélange léger. Etendre le mélange de fromage sur les pommes. Refroidir. Retirer du réfrigérateur environ une heure avant de servir. Juste avant de servir garnir chaque tartelette de sections de pommes préalablement arrosée de jus de citron. Donne 8 tartelettes.

Le chocolat n'a rien à voir avec l'acné!

CHICAGO — Bonne nouvelle pour les adolescents: le chocolat n'a aucune relation avec l'acné, s'il faut en croire trois spécialistes de la peau.

La recherche a été faite par les docteurs James E. Fulton, Jr., Gerd Plewig et Albert M. Kligman de la faculté de médecine de l'Université de Pennsylvanie.

Ils ont consigné leurs recherches dans l'édition du 15 décembre du Journal de l'Association médicale américaine. La recherche était subventionnée par l'Association des fabricants de chocolat des Etats-Unis.

Le rapport des médecins explique que les aliments ont toujours été jugés selon qu'ils contribuent à donner une maladie ou à la guérir. Pour les maladies graves, on tend à prescrire des aliments spéciaux tandis que pour celles qui sont bénignes, on tend à les interdire.

L'acné est un exemple éclatant de cette dernière tendance. Tous les aliments interdits aux victimes de l'acné ont un point commun: c'est que les adolescents les trouvent exquis et délectables.

Parmi eux, mentionnons les noix, les bonbons, les boissons gazeuses, les crustacés, le fromage et le lait malté. Mais le plus universellement condamné reste le chocolat.

L'acné est une plaie assez grande en soi sans que ses victimes soient obligées de se priver du plaisir de manger, ont dit les docteurs. Ils ont examiné 65 sujets dont 30 adolescents souffrant d'acné et 35 jeunes adultes volontaires.

En donnant aux uns une tablette de chocolat semi-sucré contenant 10 fois plus de chocolat qu'une tablette ordinaire, une fois par jour, et aux autres une tablette imitant le chocolat, pendant un mois entier, puis en changeant le régime des uns et des autres pendant un autre mois avec un intervalle de trois semaines de repos, ils se sont rendu compte que la différence entre les deux groupes était insignifiante.

Comment se faire des ennemis de ses propres enfants

NEW YORK — Voici comment une journaliste américaine conçoit une liste de résolutions pour les parents qui veulent absolument creuser le fossé entre les générations.

— Je dirai à mes jeunes qu'ils gardent leur musique pour eux, que j'ai eu jusqu'ici assez d'ennuis à les élever, qu'ils peuvent me laisser la paix quand je suis à la maison.

— Je leur dirai de se mêler de leurs affaires, quand les adultes discutent du budget ou de l'état de leurs nerfs.

— Je leur rappellerai à toute occasion qu'ils ont créé leurs propres problèmes, et qu'il est inutile de m'en rabattre les oreilles.

— Je ne m'intéresserai jamais à leur travail scolaire, que je considère une affaire entre eux et leurs professeurs; après tout, j'ai fait mon temps, quand j'avais leur âge.

— Pour mettre une fin à leur détestable habitude d'occuper le téléphone pendant des heures, je limiterai les appels à cinq minutes chacun; pour discuter leurs éternels problèmes d'adolescents, rien ne les empêche d'aller chez leurs amis!

— Je serai intraitable quand ils me demanderont des choses que nous n'avons pas les moyens d'acheter; "non" sera "non".

— Je serai méfiante; dès qu'ils sortiront de la maison, je passerai leur chambre au peigne fin, pour savoir s'ils me cachent quelque chose.

— Quand ils recevront leurs amis, je me mêlerai à la conversation aussi souvent que j'en aurai envie, particulièrement quand il s'agira de leur dire qu'ils sont tout de travers.

— Je leur ferai toutes les remarques possibles, devant leurs amis, sur la longueur de leurs cheveux, leurs manières à table, leur langage, leurs vêtements, leurs idées politiques.

— Je serai sans pitié pour les amis qu'ils amènent à la maison, critiquant tout ce qu'ils ont dit et tout ce qu'ils ont fait aussitôt qu'ils auront passé la porte.

— Je ne manquerai pas de leur souligner tous les sacrifices que font leurs parents pour leur procurer des sous, liards de quinze ou vingt dollars, eux qui se contentaient de si peu à l'époque de leur jeunesse; l'important, ce n'est pas de constater qu'il y a inflation, l'important, c'est qu'ils se sentent coupables.

Mitaines et chaussettes chauffantes: quelle trouvaille pour l'hiver!

Brrrr... qu'il fait froid! Vous avez toujours les mains gelées, les pieds glacés. Ce sont d'ailleurs ces deux extrémités qui sont les plus vulnérables dès qu'on pratique des sports de neige. La compagnie Hanson Mills de Hull vient de mettre sur le marché des mitaines et des chaussettes réchauffantes; les lectramitts et lectrasox.

C'est une trouvaille! Imaginez qu'enfin vous pourrez assister à une joute de hockey, pelleter la neige, faire du ski, sans que plus jamais vous n'ayez à souffrir des doigts glacés. L'intensité de chaleur peut même être réglée en ouvrant ou en fermant le dessus du sac contenant la pile. La doublure de laine vous assure encore plus de chaleur. Bien sûr, chaque mitaine contient sa propre source de chaleur sous forme d'une pile "D" alcaline. Cette pile est logée dans une petite poche sur le poignet. Elle est reliée par un mince fil cousu dans la mitaine à un élément chauffant à l'intérieur de celle-ci.

Les chaussettes fonctionnent sur le même principe. Le très faible voltage de la batterie rend les chaussettes tout à fait sûres dans n'importe quelle situation. Alors si vous les mouillez, n'ayez crainte. Les hommes qui aiment la pêche ou la chasse ou tous les autres sports extérieurs durant les temps froids seront très heureux de les porter. C'est une façon d'éviter les rhumes de cerveau. Les mitaines et les chaussettes sont en vente chez Eaton. Les magasins d'articles de sports en vendent également.

Si on n'a pas encore trouvé de machine pour remplacer la mère auprès d'un bébé naissant, les Allemands ont inventé un substitut pour les moments où le bébé est maussade et la maman occupée, l'appareil se met en marche et agite doucement le berceau. Un dispositif acoustique est branché à un moteur qui allume aussi une lampe de chevet et met en marche un magnétophone sur lequel on a enregistré une berceuse. L'appareil se débranche automatiquement au bout de trois minutes et se remet en marche au moindre cri du bébé. Cette nouveauté, qui ne pourra évidemment pas remplacer la surveillance maternelle pendant de trop longues périodes (si bébé a mal aux oreilles, ce n'est pas de musique qu'il a besoin!) a eu beaucoup de succès à une foire à Hambourg. Il n'est pas encore en vente au Canada.

✦ ❊ ✦

— Voyons, s'écrie papa, vas-tu arrêter, petit garnement, de faire pleurer le chien?

— Mais, p'pa, c'est pas le chien, c'est maman qui chante.

✦ ❊ ✦

Rappelez-vous de toujours garder la bière dans un endroit sombre et frais et de ne pas la garder trop longtemps (une durée maximum de trois mois); que le verre doit être d'une propreté étincelante; de ne pas essuyer les verres à bière — les laisser sécher en s'égouttant renversés —; d'avoir un verre spécial pour la bière et de ne pas vous servir de votre verre à bière pour d'autres breuvages.

✦ ❊ ✦

Montrez à votre enfant que lorsque vous dites "non", c'est sérieux. Cet ordre, réservez-le aux moments où l'enfant court un réel danger pour lui-même ou pour d'autres.

✦ ❊ ✦

Si vos tableaux laissent des traces sur les murs, fixez deux grosses punaises au dos des cadres, sur la partie inférieure (sans les enfoncer complètement), l'air circulera entre le cadre et le mur. Les traces seront évitées, ainsi que l'accumulation de poussière.

✦ ❊ ✦

Dimanche, en circulant à bicyclette, j'ai bousculé un prêtre.

— Pardon! lui ai-je dit. Je n'avais pas l'intention d'entrer dans les ordres.

Et il m'a répondu:

— Mon fils, il n'est pas nécessaire de rentrer dans les ordres pour avoir une bonne conduite.

✦ ❊ ✦

Pour celles qui n'aiment pas jeter ce qui peut encore servir: les boutons-pression que vous enlevez avant de jeter de vieux vêtements tiennent bien ensemble, à travers une feuille de papier. Quand vous en aurez besoin, vous les retrouverez facilement.

✦ ❊ ✦

— L'humilité ne consiste pas à se croire pire et plus médiocre qu'on est, mais à connaître clairement tout ce qui nous manque. (Lacordaire)

✦ ❊ ✦

Epilez vos sourcils sans douleur en passant sur la région à épiler, un petit cube de glace enveloppé dans de la gaze.

✦ ❊ ✦

Une maman à son fils:

— Qu'est-ce que tu aimerais mieux, mon chéri? Un petit frère ou une petite soeur?

Réponse: — Si ça ne te fait rien, j'aimerais mieux un cheval.

Courrier de Louise

Q. — Je suis une fiancée de '70 et je me marierai cet été. Quelques problèmes ont surgi et vos conseils me seraient fort utiles. Pour l'entrée dans la salle, après la cérémonie religieuse, comment doit-on procéder? Doit-on aller tout droit à la table d'honneur? Quand le maître de cérémonies propose-t-il le toast? Qui doit être à la table d'honneur? Pour le toast, faut-il que les convives à cette table aient tous un verre de vin? Quel montant doit-on donner au curé et aux personnes qui chantent? Combien faudrait-il de fleurs de papier pour décorer trois automobiles? Merci infiniment. — **Fiancée inquiète.**

R. — Ne vous inquiétez pas. Commencez dès maintenant à faire vos préparatifs. Pour l'entrée dans la salle, les membres du cortège nuptial s'alignent avec les parents des mariés, la mère de la mariée, le père du marié, la dame d'honneur, le garçon d'honneur, la mariée et son mari, les huissiers et les demoiselles d'honneur alternativement, la mère du marié et le père de la mariée. Ils reçoivent ainsi les invités, puis se rendent à la table d'honneur. Ces mêmes personnes y prennent place, de même que le prêtre qui a officié.

Le maître de cérémonies a pour tâche de voir à ce que tout se passe dans l'ordre, il présente les orateurs et c'est parfois lui qui propose le toast aux mariés. Evidemment, tous les invités auront un verre de vin ou de jus de fruit et se lèveront pour boire à la santé des mariés. Le montant que vous donnez au prêtre dépend de vos moyens et vous vous entendrez à l'avance avec les personnes qui feront les frais du chant.

Pour ce qui est des fleurs de papier, on me dit que vous devrez mesurer les voitures et compter trois pouces pour chaque fleur. Leur nombre dépendra de votre goût. On me dit qu'on peut louer de très jolies fleurs de plastique.

Je regrette de vous répondre dans le journal, mais je n'envoie pas de lettre personnelle à moins qu'on ne m'envoie la somme de cinquante cents. C'est un règlement du journal.

☆ ☆ ☆

Q. — Veuillez m'éclairer. Lorsqu'une personne a rendu un service à une autre et que cette dernière lui offre un cadeau en reconnaissance. Celle qui a reçu le cadeau est-elle tenue de remercier? Autre question, faut-il laver les raisins secs avant de les faire cuire? Merci. — **Odile.**

R. — Toute personne qui reçoit un cadeau doit remercier certainement. Certaines personnes lavent les raisins secs et les font sécher comme il faut avant de les utiliser, mais je crois que la majorité des cuisinières ne le font pas.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai quinze ans et j'aimerais faire partie d'un corps de cadets. Savez-vous où je pourrais obtenir des renseignements à cet effet? Merci. — **Jos.**

R. — Je crois qu'en vous adressant par téléphone au manège militaire Minto, vous obtiendrez les informations que vous désirez. Le numéro est 783-7817. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons trois enfants très actifs qui réussissent bien en classe et qui ne nous causent pas d'inquiétude. Or, mon mari est passablement sévère et c'est à table qu'il les reprend presque sans cesse. Souvent l'un ou l'autre fond en larme et ne peut plus manger. Veuillez dire quelque chose dans le Courrier à ce sujet. Il respecte vos opinions et il me semble que sa manière d'agir est nuisible à la santé des enfants. Merci. — **Mère triste.**

R. — Tous les médecins s'accordent à dire que la table est le dernier endroit où l'on doit corriger les enfants et entamer des discussions entre adultes. Aux repas, tout le monde devrait faire un effort pour être calme et gai. C'est surtout au repas du soir que la famille se trouve réunie, et ses membres devraient être détendus et heureux d'être ensemble. Les nerfs de vos enfants pourraient être très affectés par l'attitude de leur père. Espérons qu'il comprendra et changera ses habitudes.

Moins de fatigue, plus de besogne

Voulez-vous faire plus de travail en vous dépensant moins? Vous avez alors tout intérêt à mettre en pratique les conseils que l'on donne dans un article et qui mettent en question le bien-fondé de certaines théories généralement admises.

Vaut-il mieux, par exemple, se coucher tôt et se lever de bonne heure? Ce n'est pas une règle absolue. Il y a deux catégories d'individus. Les uns sont plus en forme au début de la journée. C'est pendant la première partie de la nuit qu'ils dorment le mieux. Les autres ne donnent toute leur mesure que l'après-midi ou le soir. Ils dorment mieux pendant la dernière partie de la nuit. Pour eux, la sagesse est, si possible, de travailler tard et de se lever tard.

Est-il vrai qu'un somme d'une demi-heure par jour équivaut à trois heures de sommeil nocturne? Oui, un petit somme après le dîner, ou avant le souper, permettra de vous contenter de nuits beaucoup moins longues. On estime que, pour certaines personnes, il équivaut aux trois heures de sommeil qui précèdent immédiatement le réveil.

Est-il plus fatigant de rester debout que de marcher? Oui, car lorsqu'on marche, les jambes se reposent chacune à son tour. Quand on est debout, elles ne se reposent ni l'une ni l'autre. Et l'énervement de faire la queue fatigue encore plus que la simple station debout.

Remettre au lendemain? Dans certains cas, oui. Méfiez-vous, par exemple, des décisions prises le soir. Remettez-les au lendemain quand vous serez reposé. Il y a des chances pour que votre jugement soit alors différent de ce qu'il était le soir quand vous étiez fatigué.

Les distractions tranquilles détendent-elles mieux? Pas nécessairement. Pour une cure de repos prolongée, beaucoup de spécialistes conseillent d'ajouter aux passe-temps passifs (par exemple, regarder la télévision et écouter la radio) des distractions actives auxquelles participent à la fois l'esprit et le corps. Décorez votre intérieur, faites du jardinage, du sport, ou toute autre chose où vous donnerez de vous-même.

Patron imprimé



Une robe jeune avec fermeture-éclair ou boutons et choix d'encolures.

Demandez le patron 9466 tailles: 8 - 10 - 12 - 14 - 16; 10½ - 12½ - 14½ - 16½ - 18½ - 20½.

Voir patron pour tissu requis.

Prix 50c

Envoyez votre commande à: Marian Martin Dept., La Liberté et le Patriote, 60 Front St. West, Toronto, Ont. (non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 12

— Bon. Nous irons en canot automobile à Rütli; nous monterons à travers bois jusqu'à des prairies où se fit jadis le premier serment de la liberté.

Le soir même Mariette décida de prendre le lendemain le téléférique. Cette chose arrangée, il fallait songer à d'autres aléas. Monique dit à Quéloy de la prendre désormais sur la grande route, à la sortie de la ville.

Pour l'excursion en hors-bord, ils s'embarqueraient à l'hôtel même. Le petit ponton connaissait un va-et-vient continuel de barques, de voiliers, de chriscrafts.

— Pauvre amie, répétait Mariette, comment peux-tu ne pas l'arrêter sur cette pente? Veux-tu que nous partions d'ici? que nous allions sur le Léman, ou à Zurich? A Vevey, à Chèbres, nous trouverions facilement un hôtel modeste. Nous y passerions notre dernière semaine.

Monique secouait la tête d'un mouvement décidé. Oui, elle souffrait déjà; mais elle aimait son mal parce qu'un éblouissante lumière s'y mêlait encore.

— Comme tu es déjà éprise! Et comme je te plains.

— Tu devrais m'envier.

— Pour être certaine d'une torture, avec un sursis de quelques jours? Je trouve ta passion un lamentable jeu de dupe.

— Tu ne peux pas savoir, Mariette...

— Mais si, je sais! Je sais que tu es folle! Tu t'en iras avec une blessure profonde, qui laissera des traces dans ta vie. Tous les raisonnements n'y feront rien, n'est-ce pas? Il paraît que c'est toujours ainsi. Quand on n'a jamais aimé et qu'on tombe amoureuse d'un être, d'ailleurs souvent quelconque, c'est en coup de foudre. Il ne t'a fallu qu'une semaine.

— Si tu le connaissais...

— Sais-tu les secrets de cet amour? Quéloy a l'attrait de la richesse; il possède une belle voiture, conduit vite, avec assurance. Il parle bien, préparé le concours des ambassades. Des auréoles, ma petite. Rien que ça! Tu es tout bonnement éblouie.

— Comme tu te trompes!

Mariette poursuivait sans l'écouter!

— Et c'est sans doute mieux ainsi, parce que, revenue à toi, c'est-à-dire rentrée chez ta mère, tu te diras qu'il y avait dans tout cela pas mal de clinquant... Mais un garçon qui peut se loger dans le "Grand Hôtel des Quatre Cantons", n'est-ce pas?... Ça le pose! Ça le place à cent coudées au-dessus des hommes qui fréquentent les pensions de famille!...

— Tu as peut-être raison en certaines choses, mais où tu t'égares, c'est quand tu crois l'oubli possible. Je l'aime pour d'autres raisons.

— Sais-on jamais pourquoi on aime? ripostait Mariette, irritée. Est-ce que Bédarigue sait lui-même pourquoi il court après toi, comme un idiot qu'il est? Mais tu te laisses prendre à tout! Ton chéri fume d'autres cigarettes; il est mieux habillé. Il parle de soirées parisiennes. Il t'aura sans doute raconté comment est le Lido, que nous ne verrons jamais; il te décrit des galas à l'Opéra, avec les gardes républicains sur les escaliers!

— Que de sottises, fit Monique avec un haussement d'épaules. Pourquoi me décrirait-il tout cela, puisque je suis Gaétane de Villemasse et que celle-là, sois-en certaine, en connaît plus long que lui.

Mariette se tut, clouée, puis elle décida, en conclusion:

— La vérité lamentable c'est que tu l'aimes. Et ton mal sera plus long, plus aigu, qu'une rage de dents.

Quand elle fut de nouveau seule et qu'elle repensa à ce qu'elles avaient dit, Monique dut reconnaître que Mariette n'avait pas tort. Dans la naissance de sa passion, il y avait peut-être une part de tout ce qu'elle lui avait lancé... Des auréoles... Mais le mal était fait; en quelques jours, l'amour s'était ancré, et déjà elle restait pantelante. Tout ce qui n'était pas Hector Quéloy la laissait insensible. Elle ne voyait plus le lac, ses beautés, qu'à travers lui. Il était partout, ne quittait plus son esprit. Elle devinait bien l'hostilité de sa mère, mais peu lui importait, puisque c'était contre Gaétane de Villemasse qu'elle prétendait sans doute le défendre. Et il lui résistait; il venait la prendre chaque après-midi avec sa voiture. Il l'emportait comme un butin. Il l'aimait, lui aussi...

Lui aussi, il souffrirait quand Gaétane, la vraie, à Paris, rirait en l'écoutant, sans rien comprendre à ce qu'il débiterait.

Pendant ce temps, l'amour approfondissait en elle ses ravages, s'accrochait à ses fibres, se dissolvait dans son sang, prenait possession de tout son cerveau. Pourrait-elle même, après la rentrée, poursuivre lucidement ses études?

L'après-midi qu'ils passèrent à Rütli fut la halte dans une oasis de bienheureuse tranquillité. Alors qu'ils étaient installés tous deux sur un banc naturel de pierres blanches, dans un petit bois caché, où le silence les enveloppait comme un écrin, Monique était follement tentée de dire:

— Maintenant je vous permets de parler de votre amour. Décrivez-le pour que j'y repense, que je l'aie près de moi, à toutes les heures, invisible et protecteur comme mon ange gardien.

Elle serrait les poings pour avoir la force de se taire. Pourquoi obéissait-il ainsi à leurs conventions? N'avait-elle pas été imposée pour être transgressée?

Mais il lui parlait de l'histoire du pays, de l'origine de ces quatre cantons forestiers, point de naissance d'une nation, petite par l'espace, si grande par la beauté de son pays et par le tranquille courage, la patiente énergie de ses membres.

Il lui dit enfin:

— Demain, Gaétane, je propose une virée à Lucerne. Je suis certain que vous ignorez plusieurs de ses beautés, qu'on va voir assez rarement... Vous n'avez jamais été à son chemin de fer miniature je parie.

— En effet.

(à suivre)

Vol. 57—No 43

Les adversaires du bill 62 . . .

(Suite de la première page)

n'est pas pour faire plaisir à tel journal ou à tel journaliste qu'un organisme agit de la sorte, mais simplement pour assurer à ses activités la plus large diffusion possible. Or, à LA PRESSE, nous n'avons été convoqués qu'à deux de la vingtaine d'assemblées d'information qui se déroulent depuis un mois dans l'ouest de l'île de Montréal, et le Devoir, de son côté, n'a tout bonnement jamais été averti.

Que doivent faire, dans ces circonstances, les journalistes de la presse française? Passer trois heures tous les matins au téléphone pour tenter de savoir s'il ne se prépare pas quelque part une assemblée du genre?

Des oublis, des négligences?

Pourtant, nous avons constaté ces derniers mois que la presse anglophone a toujours été convoquée, au même titre que la presse francophone, aux conférences de presse, aux assemblées et aux teach-in qui se sont déroulés en milieu canadien-français au moment du bill 63. La Ligue pour l'Intégration scolaire et le Front du Québec français, par exemple, invitaient sans exception les journalistes anglophones à rendre compte de leurs activités, bien que ces organismes ne s'adressaient, au fond, qu'à la population francophone, et ne comptaient guère sur l'appui de l'élément anglais, dans leur lutte contre le bill 63.

Aujourd'hui, c'est la situation inverse: c'est au tour de la population anglophone de s'alarmer, de s'indigner; elle se perçoit, à tort ou à raison, comme une minorité menacée par un projet de loi qui va réduire son autonomie sur le plan scolaire.

Or, aucune, parmi les nombreuses associations qui organisent l'opposition au bill 62, n'a tenté jusqu'à présent de nouer le moindre contact avec la presse francophone. Au contraire, on l'exclut du circuit d'information, et d'une façon trop systématique pour que cela soit imputé à une série d'oublis ou de négligences de la part d'organismes dotés de secrétariats et rompus aux techniques de relations publiques.

Il s'agit plutôt, semble-t-il, d'une politique plus ou moins consciente: les anglophones (leurs porte-parole en tout cas) ont peur des "intentions cachées" de la majorité, peur des Chartrand, des Angers, des Lemieux et des Cardinal (qu'on met tous, curieusement, dans le même sac!) ... et, par extension, peut-être de la presse française. A moins que, plus simplement, les responsables de la campagne contre le bill 62 jugent inutile de faire part de leurs préoccupations au public francophone ... qui ne s'intéresse guère, dans l'ensemble, à ce projet de loi, et qui, si jamais il s'y intéressait, serait plutôt pour que contre.

Tout se passe, en somme, comme si l'on préférait alimenter le débat en cercle clos, à l'abri des influences "étrangères", et, pour cela, s'appuyer uniquement sur les media d'information qui sont "de la famille" et qui, c'est bien normal et naturel, reflètent d'abord et avant tout les préoccupations et les attitudes du milieu anglophone.

Lysiane Gagnon
(La Presse, 17-1-70)

Loto-Québec le 14 mars

MONTREAL — Le premier tirage de "Loto-Québec", la loterie officielle de la province de Québec, aura lieu le 14 mars à Montréal et partagera un gros lot de 250,000 dollars entre 160 gagnants.

Les Québécois qui désirent participer à Loto-Québec devront faire parvenir la somme de deux dollars, avec leur nom et adresse, à la case postale 99999, Montréal, et courir la chance de gagner ainsi le premier lot de $125,000. Les autres prix seront répartis de la façon suivante: un lot de $50,000; un lot de $25,000; deux lots de $5,000; cinq lots de $1,000; cinquante lots de $500 et cent lots de $100.

Loto-Québec ne comportera aucun questionnaire, aucun test et les participants pourront utiliser les coupons qui seront publiés dans les journaux ou s'en procurer dans les banques et caisses populaires tout comme dans le cas de la loterie de la ville de Montréal. Ils recevront un reçu officiel les inscrivant au prochain tirage. Pour le tirage du 14 mars, la date limite d'inscription est le 28 février.

Des chèques frauduleux en circulation

OTTAWA — Le ministère des Approvisionnements et Services a demandé que les banques, les firmes commerciales et les citoyens soient sur le qui-vive afin d'éviter le risque d'être victimes d'individus faisant circuler frauduleusement des chèques du gouvernement du Canada.

Dernièrement, on a volé des chèques vierges à l'en-tête du Gouvernement sur le trajet entre l'imprimeur et la ville de Québec. Aucun n'a été retrouvé à ce jour.

Ces chèques portent le numéro de série 242, imprimé en caractères gras, qui sert de préfixe au numéro du chèque, lequel apparait dans le coin supérieur droit. Certaines des contrefaçons révèlent l'impression de numéros supplémentaires au-dessus du numéro de série légal.

Au moment de leur interception, ces chèques ne portaient ni signature, ni noms de bénéficiaires. Mais 60 à 70 d'entre eux, dont on a falsifié la signature et auxquels on a ajouté des montants, ont été encaissés au Canada. Des cartes de sécurité sociale volées ont servi, dans de nombreux cas, de pièces d'identité.

En vue d'essayer d'éviter qu'un plus grand nombre de ces chèques falsifiés ne soit encaissé, on a retiré de la circulation toute la série 242. Il ne sera dorénavant plus procédé à l'émission de chèques portant ce numéro de série.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

43-249-43P.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu CECILE RAICHE, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, veuve de feu Gilles Raiche, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 9 mars, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour de janvier, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 29 janvier 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,450 bovins, 900 veaux, 6,700 porcs, 215 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,850 bovins, 625 veaux, 6,700 porcs, 450 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix, 1,000 lb	$31.50—32.00
Bons	30.50—31.50
Moyens	28.00—30.00
Communs	25.00—28.00
Génisses	
Choix	$28.50—29.00
Bonnes	28.00—28.50
Moyennes	26.00—28.00
Communes	20.00—25.00
Vaches	
Bonnes	$22.00—22.50
Moyennes	20.50—21.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—20.00
Taureaux	
Bons et maigres	$26.00—26.50
Communs et gras	20.00—25.00
Veaux	
Bons et choix	$40.00—45.00
Moyens	35.00—40.00
Communs	25.00—34.00

Porcs

Les porcs de $37.90—38.85 ($38.75 à la fermeture). Les truies de $27.65—28.25.

Agneaux et moutons

Agneaux bons, 80-100 lb	$26.00—28.00

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agricult..e

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	48.8
A—moyens	45.8
A—petits	38.2

Volailles

(livrées à Winnipeg)

Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.19
Poulets 4-5½ lb	.18-.19½
Poulets 5½-6¾ lb	.19½-.21
Poulets, plus de 6¾ lb	-.23
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.13-.14

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 26 au 30 janvier 1970
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	73	73	73.2	73.2	73.6
C.W. No 3	69.4	69.4	69.6	69.6	70
Fourrage No 1	68.2	68.2	68.4	68.4	68.6
Fourrage No 2	65.2	65.2	65.4	65.4	65.6
Fourrage No 3	62.2	62.2	62.4	62.4	62.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	114.2	114.2	114.2	114.2	114.2
C.W. No 3 6 rangs	112.2	112.2	112.2	112.2	112.2
Fourrage No 1	101	101	101	101	101.4
Fourrage No 2	99	99	99	99	99.4
Fourrage No 3	96	96	96	96	96.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	114.4	115⅝	114.4	114⅛	115.2
C.W. No 3	106.4	107⅞	106⅝	106⅜	107.4
C.W. 2 rej.	110.4	111⅝	110.4	110⅛	111.2
C.W. No 4	84	85⅛	84	83⅝	84.4
Ergot	82	83⅛	82	81⅝	82.4
Sur voie net	113	114⅛	113.2	112⅞	113.6

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	364.6	379.6	364.6	351	336
Mars	310.6	305.2	304.6	307⅝	314.6
Mai	284.6	282.2	280.2	283	287.6
Juillet	274.2	283	272.6	274.2	279.6
AVOINE —					
Mai	73.6	73.6	74	73⅞	74
Juillet	75	75	75	75	75
Octobre	76	76	76	76	76.6
ORGE —					
Mai	107⅛	107⅛	107⅛	107⅛	107.2
Juillet	103⅛	108⅛	108	108	108
Octobre	108⅞	109	109	109	109
LIN —					
Mai	294	293.4	292⅝	290⅞	288⅝
Juillet	290⅜	289	288.4	286.6	285⅝
Octobre	289.4	287	285.2	283	282.4
Novembre	283.4	284	284	284	284
SEIGLE —					
Mai	117	118⅛	117	116⅝	117.4
Juillet	112⅝	113⅛	112⅛	112	112.4
Octobre	112.4	112⅝	112.2	112	112



CITE DE SAINT-BONIFACE
AVIS: APPELS CONTRE EVALUATION POUR TAXES D'AFFAIRES

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation pour Taxes d'Affaires de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1970 est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation pour taxes d'affaires devront adresser leur plainte en écrit à mon bureau pas plus tard que le 27 février A.D. 1970.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la cour de Révision le mardi 10 mars A.D. 1970 à 7:30 heures du soir en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de St-Boniface pour examiner les dites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Les dites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à St-Boniface, ce 3e jour de février A.D. 1970.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

PROFESSEURS DE FRANÇAIS TRAITEMENT JUSQU'À $14,363

FONCTIONS
Enseigner le français comme langue seconde dans l'une des Écoles de langues de la Commission de la Fonction publique.

LIEU DE TRAVAIL
La plupart des postes à pourvoir se trouvent dans la région de la capitale nationale; cependant, il peut éventuellement se présenter des vacances à Toronto, à Montréal et à Québec.

CONDITIONS DE CANDIDATURE
Baccalauréat ès Arts, en pédagogie ou dans une discipline connexe.
Connaissance approfondie du français.
Une certaine expérience dans l'enseignement, bien que non indispensable, constituera un avantage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Une attestation des études du candidat et de son expérience dans l'enseignement doit accompagner la formule PSC 367-401 "Demande d'emploi" qu'on peut se procurer au bureau de poste ou à l'un des bureaux de la Commission de la Fonction publique. Ces documents devraient être envoyés immédiatement à l'adresse suivante:


Fonction publique du Canada

Cadres socio-économiques,
Commission de la Fonction publique du Canada,
Tour "A", Place de Ville,
Ottawa 4 (Ontario).

On peut obtenir de plus amples renseignements sur demande.

Dans toute correspondance, veuillez mentionner le numéro de concours 70-440.